

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2026



RAPPORT ANNUUEL

CHERS ACTIONNAIRES,

L'exercice 2026 a été une année de transformation pour Lightspeed. Nous avons poursuivi notre nouvelle stratégie visant à recentrer nos efforts, à améliorer notre exécution et à renforcer la confiance de nos actionnaires. Bien que l'organisation ait connu des changements considérables, nous n'avons pas dévié de notre vision en tant qu'entreprise. Lightspeed reste déterminée à propulser les entreprises au cœur de nos communautés. Cette vision est la pierre angulaire de toutes nos actions.

L'année dernière, j'ai défini trois objectifs clés pour l'exercice 2026. Il s'agissait d'augmenter le nombre d'emplacements clients au sein des clients des secteurs de la vente au détail en Amérique du Nord et de la restauration en Europe; de stimuler les produits tirés des logiciels à forte marge; et d'accroître la rentabilité, en améliorant de manière continue et durable le BAIIA ajusté et les flux de trésorerie disponibles ajustés. Je suis fier des progrès significatifs que nous avons accomplis dans la réalisation de ces objectifs.

Une orientation plus ciblée, des résultats plus solides : vente au détail et restauration

Nous avons pris la décision délibérée de concentrer nos efforts dans les secteurs où Lightspeed dispose des meilleurs atouts pour réussir : les clients de la vente au détail en Amérique du Nord et ceux de la restauration en Europe. Les résultats de cette stratégie commencent à se concrétiser : la croissance des emplacements clients dans ces marchés s'est accélérée à chaque trimestre de l'année, atteignant 11 % sur 12 mois au quatrième trimestre.

Une innovation produit au service de nos clients

Nous avons continué d'investir dans les fonctionnalités qui comptent le plus pour nos commerçants : une gestion plus approfondie des stocks, une intégration plus performante de nos plateformes de vente en gros et de PDV, des outils d'analyse améliorés et des outils omnicanaux étendus, renforçant ainsi leur capacité à servir leurs propres clients. Nous avons également réalisé des progrès significatifs dans l'utilisation de l'intelligence artificielle, ce qui aide les commerçants à prendre des décisions plus éclairées en matière d'achats, de gestion du personnel et d'engagement client. Je suis particulièrement fier du travail accompli par notre équipe à cet égard, et cela trouve un écho positif auprès de nos clients. Le RMPU des abonnements pour l'exercice 2026 a augmenté, nos clients se tournant de plus en plus vers nos solutions logicielles.

Améliorer la rentabilité et les flux de trésorerie disponibles

Au cours de l'exercice 2026, nous avons continué à progresser en matière de rentabilité et de flux de trésorerie, en augmentant nos marges brutes et en améliorant significativement notre BAIIA ajusté. Mais je tiens à souligner une réussite majeure pour notre équipe. Sur l'ensemble de l'exercice financier, nos flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont élevés à 55 millions \$ et nous avons généré 18 millions \$ de flux de trésorerie disponibles ajustés¹ – une étape importante qui démontre notre engagement en faveur d'une croissance rentable et de notre autonomie financière.

Renforcer notre équipe de leadership

La qualité de la stratégie d'une entreprise dépend entièrement des personnes qui la mettent en œuvre. Au cours de l'année écoulée, nous avons réalisé d'importants investissements dans notre équipe de leadership. Nous avons accueilli Gabriel Benavides en tant que nouveau chef des revenus. Gabe apporte une vaste expérience dans le développement d'organisations de mise en marché au sein d'environnements logiciels à forte croissance. Nous avons créé le poste de chef de la stratégie et de la transformation et accueilli Leslie Martin, qui compte 18 ans d'expérience à conseiller en matière de stratégie, de transformation et d'amélioration de la performance. Nous avons également récemment annoncé la nomination de Bhawna Singh au poste de chef de la technologie, forte de plus de 25 ans d'expérience dans le développement d'organisations d'ingénierie à l'échelle mondiale et la mise en œuvre de transformations de plateformes au sein de grandes entreprises telles qu'Okta et Glassdoor.

Il reste encore du travail à faire, et nous nous y attelons

Les progrès réalisés au cours de la dernière année sont bien réels, mais cela ne signifie pas pour autant que le travail est terminé. Nous sommes toujours en pleine transformation. Nos objectifs restent cohérents : augmenter le nombre d'emplacements clients, accroître les produits tirés des logiciels et améliorer notre rentabilité. Toute mon organisation et moi-même sommes déterminés à atteindre ces objectifs. Qu'il s'agisse de l'ingénierie, des produits, des ventes, de la réussite client ou des opérations, les équipes de Lightspeed ont démontré leur volonté et leur capacité à relever des défis, à faire des compromis difficiles, à agir avec rapidité et à assumer leurs responsabilités. C'est sur cette base que tout le reste repose.

À nos clients, partenaires, employés et actionnaires, merci de votre confiance continue. Nous y accordons beaucoup d'importance au quotidien et nous espérons la mériter encore davantage au cours de l'année à venir.

Cordialement,



Dax Dasilva

Fondateur et chef
de la direction



¹Se reporter à la rubrique « Mesures et ratios non conformes aux IFRS et Rapprochement des mesures et ratios non conformes aux IFRS » de notre rapport de gestion.

NOTRE MISSION

Propulser les ambitions des détaillants et des restaurateurs grâce à la technologie et au savoir-faire.

Lightspeed est la plateforme unifiée de point de vente et de paiement qui propulse les entreprises au cœur des communautés dans plus d'une centaine de pays. Partenaire de choix pour propulser les ambitions des détaillants et des restaurateurs, Lightspeed met à profit sa technologie et son expertise pour faciliter le travail entre les équipes, les canaux et les emplacements afin d'aider à accélérer la croissance et d'offrir une expérience client inégalée.

Notre technologie omnicanale rapide et flexible allie des solutions avancées de point de vente et de commerce électronique avec des paiements intégrés, une gestion d'inventaire, des rapports en temps réel, une gestion du personnel et des fournisseurs, un réseau exclusif de vente en gros, des services financiers et plus encore. Grâce à des intégrations et à des outils conçus pour gagner du temps, à des analyses qui amplifient la performance et à une assistance personnalisée d'experts, Lightspeed permet aux entreprises de se concentrer sur ce qu'elles font le mieux.





CASA GAÏA | BORDEAUX, FRANCE

Restaurant à service complet et décontracté

« Plus l'outil est simple à utiliser pour les serveurs, plus le service est rapide et fluide. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'on a choisi Lightspeed dès le départ. On a gagné entre 10 et 15 % de temps sur le service. Capital Lightspeed nous a permis de financer rapidement des projets qu'on ne pouvait pas assumer nous-mêmes. On a soumis deux ou trois demandes de financement parce que nos liquidités étaient serrées. »



VIP WEAR | MICHIGAN, É.-U.

Chaîne de magasins de mode dans plusieurs villes

« Lightspeed, c'est comme un boxeur poids plume : il est très agile. Notre ancien système ne répondait tout simplement pas à nos attentes. Quand je suis à un salon ou à un événement, je peux consulter mes rapports sur mon téléphone et voir où l'on en est en termes de ventes, d'inventaire et de rotation des stocks. C'est simple. Lightspeed nous facilite la vie. »



GROUPE KURKUMAMA | KORTRIJK, BELGIQUE

Groupe de restauration comptant quatre établissements

« Lightspeed est notre plateforme centrale, qui relie de manière transparente la comptabilité, la gestion de la relation client, la gestion de la restauration et la gestion des coupons. Ces outils apportent clarté et organisation, ce qui permet à notre équipe de se consacrer entièrement à nos clients. Les rapports de Lightspeed nous donnent un aperçu des performances d'un restaurant. Cela nous permet d'identifier les réussites et de les reproduire dans de nouveaux établissements. Cette technologie nous fait gagner l'équivalent de trois employés. »



DUTCH GROWERS | SASKATOON, CANADA

Pépinière familiale de troisième génération

« Les rapports et les analyses se sont révélés d'une aide précieuse, surtout pour moi en tant que directrice marketing. Obtenir ces rapports a été formidable, surtout pendant les périodes de pointe du jardinage, lorsqu'on doit prendre des décisions importantes en s'appuyant sur des chiffres élevés. »

Indicateurs clés¹

Croissance du RMPU^{2,3} 10 %

Produits récurrents ou renouvelés tirés des abonnements et du traitement des transactions ~97 %

Volume de transactions brut (« VTB »)³ 98,1 milliards \$

Volume traité par les solutions de paiement brut (« VTSPB »)³ 41,0 milliards \$

Croissance du VTSPB⁴ 21 %

¹Sauf indication contraire, tous les montants sont présentés en dollars américains pour l'exercice clos le 31 mars 2026.

²RMPU au 31 mars 2026 vs au 31 mars 2025.

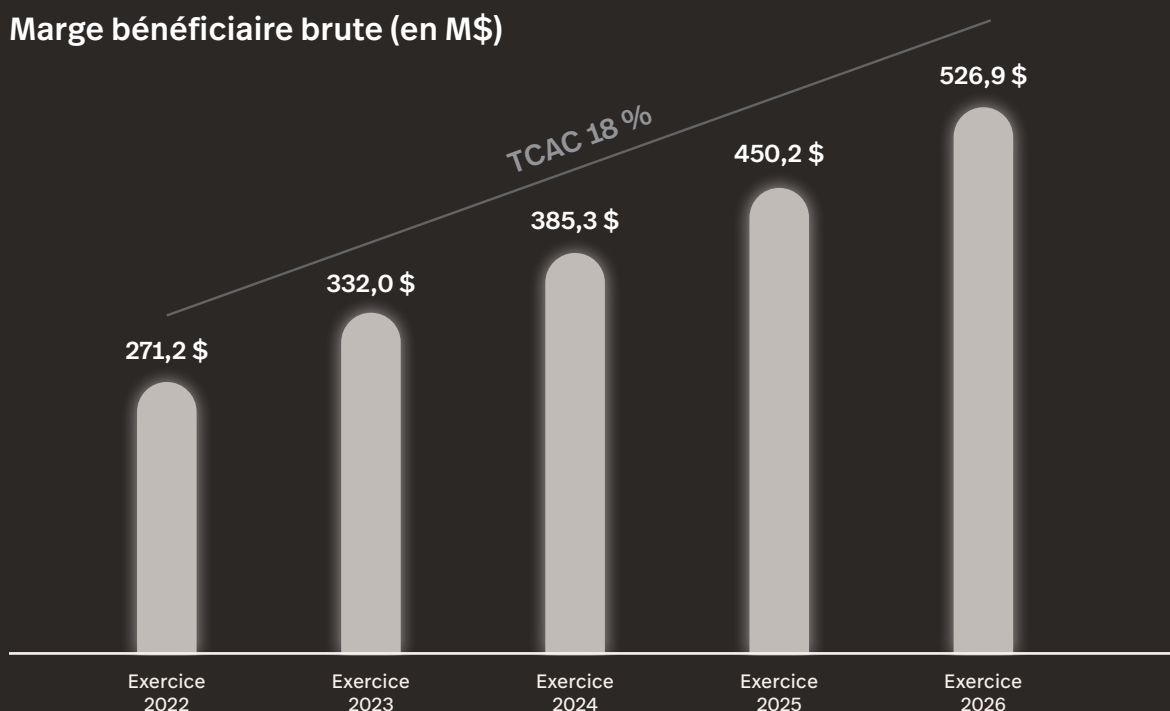
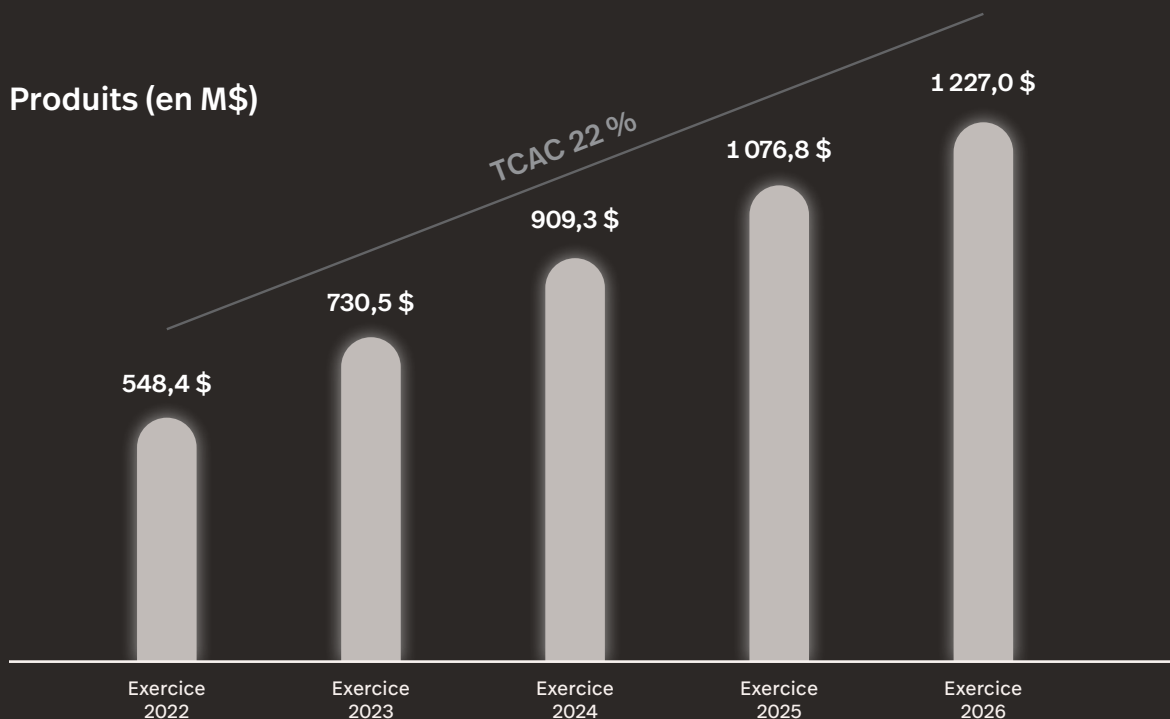
³Indicateur de rendement clé. Se reporter à la rubrique « Indicateurs de rendement clés » du rapport de gestion pour les trimestres clos les 31 mars 2026 et 2025 et pour les exercices clos les 31 mars 2026 et 2025, disponible sur le profil de la Société sur SEDAR+ au www.sedarplus.com et sur EDGAR au www.sec.gov, pour obtenir la définition des termes « RMPU », « VTB » et « VTSPB ».

⁴Exercice clos le 31 mars 2026 vs celui clos le 31 mars 2025.

Clientèle mondiale de haute qualité générant une croissance⁵

● La majorité des emplacements clients³ sont des détaillants en Amérique du Nord et des restaurateurs en Europe.

● Bien diversifiée à travers un certain nombre de secteurs verticaux et de zones géographiques complexes.



⁵ Tous les montants sont présentés en dollars américains pour les exercices clos le 31 mars.

RAPPORT DE GESTION

Dans le présent rapport de gestion et à moins que le contexte n'indique ou n'exige une autre interprétation, toutes les mentions de « Société », « Lightspeed », « nous », « notre » ou « nos » font référence à Lightspeed Commerce Inc. ainsi qu'à ses filiales, sur une base consolidée, telle qu'elle était constituée au 31 mars 2026.

Le présent rapport de gestion, daté du 21 mai 2026, pour les trimestres clos les 31 mars 2026 et 2025 et les exercices clos les 31 mars 2026 (l'« exercice 2026 ») et 2025 (l'« exercice 2025 »), doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés audités de la Société et aux notes annexes pour les exercices clos les 31 mars 2026 et 2025, inclus ailleurs dans le présent rapport annuel. Les informations financières figurant dans le rapport de gestion sont tirées des états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice 2026 et l'exercice 2025, lesquels ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »). Tous les montants sont libellés en dollars américains, à moins d'indication contraire.

Le présent rapport de gestion a été préparé en conformité avec les exigences établies par le *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. En vertu du régime d'information multinational des États-Unis et du Canada, nous sommes autorisés à préparer le présent rapport de gestion conformément aux obligations d'information canadiennes, lesquelles diffèrent des obligations américaines.

Des renseignements complémentaires sur Lightspeed, notamment notre plus récente notice annuelle et notre rapport annuel sur formulaire 40-F de l'exercice clos le 31 mars 2026, peuvent être consultés sur notre site Web, à l'adresse investors.lightspeedhq.com, ainsi que sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca, ou sur EDGAR, à l'adresse www.sec.gov.

Information prospective

Le présent rapport de gestion contient de l'« information prospective » et des « énoncés prospectifs » (ensemble, l'« information prospective »), au sens où l'entendent les lois sur les valeurs mobilières pertinentes. L'information prospective peut se rapporter aux perspectives financières et aux événements ou résultats prévus; elle peut comprendre des renseignements sur notre situation financière, notre stratégie d'affaires, nos stratégies de croissance, les marchés à notre portée, nos budgets, nos activités d'exploitation, nos résultats financiers, nos impôts, notre politique en matière de dividendes, nos plans et nos objectifs. En particulier, sont considérées comme prospectives l'information sur nos attentes à l'égard des résultats, du rendement, des réalisations, des perspectives et des possibilités futurs ou des marchés dans lesquels nous exerçons nos activités; les conditions macroéconomiques telles que les pressions inflationnistes, les taux d'intérêt et l'incertitude économique mondiale; nos attentes quant aux coûts, au calendrier et à l'incidence des réorganisations et des initiatives de réduction des coûts ainsi que des changements de personnel; nos attentes à l'égard de notre stratégie de croissance axée sur les clients du secteur du commerce de détail en Amérique du Nord et de l'hôtellerie en Europe, ainsi que nos stratégies pour les clients d'autres régions géographiques et marchés verticaux; nos attentes concernant les dépenses d'investissement et les stratégies d'affectation du capital; l'instabilité géopolitique, le terrorisme, la guerre et d'autres conflits mondiaux tels que l'invasion de l'Ukraine par la Russie et le conflit armé en cours au Moyen-Orient; ainsi que nos attentes concernant les tendances du secteur d'activité et des dépenses de consommation, nos taux de croissance, la réalisation de développements de notre plateforme et l'expansion de celle-ci, l'accent mis sur les clients ayant des besoins complexes, nos produits des activités ordinaires et le potentiel de nos solutions de paiement et autres à dégager des produits des activités ordinaires; l'incidence de notre décision de vendre nos solutions de point de vente et de paiement sur une plateforme intégrée, nos initiatives relatives à la tarification et aux forfaits; nos marges bénéficiaires brutes et notre rentabilité future; les résultats et les synergies au terme d'acquisitions, d'investissements ou de dessaisissements; l'incidence des litiges en cours et imminents; l'incidence des fluctuations des taux de change et de l'utilisation d'instruments de couverture sur nos résultats d'exploitation; nos plans et stratégies d'affaires, et notre position concurrentielle dans notre secteur d'activité.

Dans certains cas, l'information prospective se signale par la terminologie utilisée : « prévoir », « cibler », « s'attendre à », « il existe une possibilité que », « budget », « calendrier », « estimation », « perspectives », « prévision », « projection », « éventuel », « stratégie », « avoir l'intention de », « croire », « estimer » ainsi que diverses variations ou flexions de ces termes, notamment au futur, au conditionnel ou à la forme négative, de même que des mots, expressions ou énoncés stipulant que certains événements, résultats, actions ou mesures peuvent ou pourraient « se produire », « survenir », « être atteints » ou « être prises », ou l'inverse, et d'autres termes ou expressions de même nature. En outre, tout énoncé qui se rapporte à des attentes, intentions, projections ou autres allusions à des événements ou circonstances futurs contient de l'information prospective. Les énoncés contenant de l'information prospective ne concernent pas des faits passés; ils représentent les attentes, les estimations et les projections de la direction à l'égard d'événements ou de circonstances futurs.

L'information prospective aux présentes et les autres renseignements de nature prospective sont fondés sur les opinions, les estimations et les hypothèses que nous formulons à la lumière de notre expérience et de notre perception des tendances passées, des conditions actuelles et des développements à venir, de même que sur d'autres facteurs que nous estimons raisonnables et appropriés dans les circonstances à la date à laquelle l'information prospective est établie. Même si nous mettons un grand soin à préparer l'information prospective et à la passer en revue, rien ne garantit que les opinions, estimations et hypothèses qui la sous-tendent se vérifieront. Certaines hypothèses concernant notre capacité à accroître notre part de marché, notamment chez les clients du secteur du commerce de détail en Amérique du Nord et du secteur de l'hôtellerie en Europe; notre capacité à pénétrer de nouveaux marchés et à prendre de l'expansion verticalement dans notre secteur; notre capacité à attirer, à former et à maintenir en poste notre personnel clé; notre capacité à réaliser notre plan de relève; notre capacité à gérer le risque lié à la chaîne d'approvisionnement; notre capacité à gérer et à maintenir les intégrations entre notre plateforme et certaines plateformes de tiers; notre capacité à réaliser notre stratégie d'entreprise et notre stratégie opérationnelle; notre capacité à réaliser nos réorganisations et initiatives de réduction des coûts; notre capacité à réaliser notre stratégie de croissance axée sur les clients du secteur du commerce de détail en Amérique du Nord et de l'hôtellerie en Europe ainsi que nos stratégies pour les clients d'autres régions géographiques et marchés verticaux; notre capacité à accroître notre présence dans nos principaux marchés verticaux grâce à Vente en gros Lightspeed; notre capacité à poursuivre nos investissements dans notre infrastructure et à mettre en place des contrôles, des systèmes et des processus évolutifs nous permettant de soutenir notre croissance; notre capacité à tirer pleinement profit des technologies émergentes comme l'intelligence artificielle; notre capacité à prévenir et à gérer les atteintes à la sécurité de l'information ou d'autres menaces à la cybersécurité ou au respect de la confidentialité des données; notre capacité à protéger nos droits de propriété intellectuelle et les risques de poursuite par des tiers pour violation de propriété intellectuelle; l'incidence des litiges en cours et imminents; l'incidence de l'activisme de parties prenantes externes; la fixation des prix de nos offres; notre capacité à réaliser de manière fructueuse nos initiatives relatives à la tarification et aux forfaits; notre capacité à vendre nos solutions de point de vente et de paiement sur une plateforme intégrée à nos clients nouveaux et existants; notre capacité à évaluer et à gérer efficacement les risques liés à notre programme d'avances de fonds aux commerçants; notre capacité à réaliser judicieusement les opportunités stratégiques (comme des acquisitions, des investissements et des dessaisissements), à intégrer efficacement les entreprises que nous avons acquises et à tirer les avantages attendus de leur acquisition; notre capacité à réaliser des investissements futurs dans nos activités au moyen de dépenses d'investissement; notre capacité à tirer les avantages des dessaisissements passés et à venir, y compris de la gamme de produits d'hôtellerie américaine Upserve, et à recevoir les paiements postérieurs à la clôture ainsi que les paiements conditionnels éventuels liés à cette vente; notre capacité à exécuter avec succès nos stratégies d'affectation du capital, y compris notre programme de rachat d'actions; notre capacité à obtenir du financement et à conserver nos sources de financement selon des modalités acceptables; les taux de change et d'intérêt, y compris l'inflation; le caractère saisonnier de nos activités et de celles de nos clients; l'incidence d'une intensification de la concurrence; l'évolution et les tendances de notre secteur et de l'économie mondiale, notamment les variations des dépenses de consommation; la possibilité d'une autre dépréciation du goodwill et d'autres pertes de valeur à l'avenir; l'incidence des changements aux politiques étrangères aux États-Unis, au Canada et en Europe (notamment les répercussions des tarifs douaniers, des sanctions, des guerres commerciales, d'autres conditions commerciales ou des mesures protectionnistes des gouvernements) et l'incertitude les concernant; l'incidence des perturbations mondiales concernant les frais de transport et les coûts de l'énergie; les risques environnementaux et l'incidence de certaines catastrophes naturelles sur nos activités et nos clients; et les changements apportés aux lois, aux règles, aux règlements et aux normes mondiales constituent des facteurs significatifs pris en compte dans la préparation de l'information prospective et la formulation des attentes de la direction.

L'information prospective est nécessairement fondée sur des opinions, estimations et hypothèses que nous jugeons appropriées et raisonnables à la date à laquelle elle est établie. L'information prospective est subordonnée à des risques connus ou inconnus, des incertitudes, des hypothèses et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats, les niveaux d'activité, le rendement ou les réalisations obtenus soient largement différents de ceux qui sont expressément ou implicitement exprimés dans l'information prospective. Ces facteurs de risque englobent, mais ne se limitent pas, à ceux mentionnés à la rubrique « Résumé des facteurs influant sur notre rendement » du présent rapport de gestion, à la rubrique « Facteurs de risque » de notre notice annuelle datée du 21 mai 2026, ainsi que dans les autres documents que nous avons déposés auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, qui peuvent être consultés sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca, et sur EDGAR, à l'adresse www.sec.gov.

Si l'un ou l'autre de ces risques ou incertitudes devait se matérialiser ou si les opinions, estimations ou hypothèses qui sous-tendent l'information prospective devaient se révéler erronées, les résultats réels ou les événements futurs pourraient s'écarter de manière significative de ceux prévus dans l'information prospective. Les investisseurs éventuels ont tout intérêt à étudier attentivement les opinions, estimations et hypothèses mentionnées ci-dessus, décrites en détail dans le présent rapport de gestion.

Nous avons tenté de cerner tous les facteurs de risque importants susceptibles de faire en sorte que les résultats réels s'écarteraient de manière significative de ceux exposés dans l'information prospective; cependant, d'autres facteurs de risque qui ne sont pas connus pour l'instant ou que nous estimons négligeables à l'heure actuelle pourraient avoir cet effet. Rien ne garantit que

l'information prospective s'avérera exacte, puisque les résultats réels et les événements futurs peuvent différer sensiblement de ceux que l'information prospective laisse présager. Aucune information prospective n'est garante des résultats futurs. Par conséquent, le lecteur est prié de ne pas se fier indûment à l'information prospective, qui n'est valable qu'à la date à laquelle elle est établie. L'information prospective contenue dans le présent rapport de gestion représente nos attentes à la date d'établissement de celui-ci ou à toute autre date mentionnée, selon le cas, et est susceptible de changer après cette date. Nous nous dégageons de toute intention, de toute obligation et de tout engagement de mettre à jour ou de réviser l'information prospective, que ce soit par suite de nouvelles informations ou d'événements à venir ou pour toute autre raison, sauf si les lois sur les valeurs mobilières en vigueur l'exigent.

Toute l'information prospective contenue dans le présent rapport de gestion est expressément assujettie à la mise en garde qui précède.

Ce rapport de gestion contient certains noms de marques tels que « Lightspeed », « NuORDER » et autres, qui appartiennent à la Société et sont protégés en vertu des lois sur la propriété intellectuelle en vigueur. Pour des raisons pratiques, les marques de commerce citées aux présentes peuvent y figurer accompagnées ou non des mentions ^{MD} ou ^{MC}; toutefois, l'absence de ces signes ne signifie en aucun cas que nous ne défendons pas nos droits à l'égard de ces marques de commerce dans toute la mesure permise par la législation applicable.

Des renseignements complémentaires sur Lightspeed, notamment notre plus récente notice annuelle, peuvent être consultés sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca, ou sur EDGAR, à l'adresse www.sec.gov.

Aperçu

Lightspeed propose une plateforme de commerce infonuagique qui relie entre eux les fournisseurs, les commerçants et les consommateurs tout en permettant des expériences omnicanales. Notre plateforme logicielle offre à nos clients les fonctionnalités essentielles dont ils ont besoin pour traiter avec les consommateurs, gérer leurs transactions, commander les stocks, accepter les paiements et assurer la croissance de leur entreprise. Nous sommes présents à l'échelle mondiale et permettons aux entreprises des secteurs du commerce de détail et de l'hôtellerie ainsi qu'aux exploitants de terrains de golf et autres entreprises, qui occupent un ou plusieurs emplacements, d'être concurrentiels dans un environnement de marché omnicanal en traitant leurs affaires en ligne, sur des réseaux mobiles et sociaux aussi bien que sur des circuits physiques. Nos solutions faciles à utiliser et rentables s'adressent principalement aux petites et moyennes entreprises (« PME ») complexes. Nos produits des activités ordinaires sont pour la plupart récurrents et nous avons su faire croître les produits des activités ordinaires par client au fil du temps. Grâce à notre offre de produits unique, nous avons su nous positionner avantageusement sur le marché, tout particulièrement pour les clients du secteur du commerce de détail en Amérique du Nord et de l'hôtellerie en Europe.

Notre plateforme infonuagique s'articule autour de trois éléments interdépendants : une expérience omnicanale pour le consommateur, une suite de gestion complète des opérations administratives afin d'améliorer l'efficacité et la vue d'ensemble de nos clients, et la facilitation des paiements et des autres services financiers. Les principales fonctionnalités de notre plateforme englobent la gamme complète des capacités omnicanales, les points de vente, la gestion par produit et par menu, l'outil Affichage cuisine, la gestion de rythme de service et l'optimisation des flux de travail, la gestion des réservations, du personnel et des stocks (y compris une offre intégrée de vente en gros et de commandes de stocks), les analyses et les rapports, la connectivité multiemplacements, la fonctionnalité de commande à distance et de ramassage à l'auto, la fidélisation, la gestion des clients, les paiements mobiles et les solutions financières personnalisées comme Lightspeed Payments et Lightspeed Capital. En offrant nos solutions par l'infonuagique, nous permettons aux commerçants de réduire leur dépendance aux canaux physiques et d'interagir avec des clients, peu importe l'endroit (en magasin, en ligne, mobile et sur les réseaux sociaux), de mieux comprendre leurs clients et leurs activités en assurant un suivi de leurs activités et des principales mesures dans tous les canaux, et de mettre à jour leurs stocks, d'effectuer des analyses, de modifier les menus, d'envoyer des offres promotionnelles et de gérer leurs activités depuis n'importe quel endroit.

Parmi nos solutions phares se trouvent Lightspeed Restaurant, un produit central pour le secteur de l'hôtellerie et du commerce, et Lightspeed Retail, un produit de commerce de détail qui regroupe les services avancés de point de vente, de paiement et de commerce électronique en une seule solution cohérente et puissante. Nous offrons également Lightspeed eCommerce, qui permet aux commerçants d'accroître leur portée omnicanale et leur souplesse en matière de ventes, notamment sur les plateformes des médias sociaux et les marchés numériques. Nos solutions phares bénéficient d'un excellent accueil sur le marché mondial, tout particulièrement auprès des clients du secteur du commerce de détail en Amérique du Nord et de l'hôtellerie en Europe. Nous continuons également de faire progresser notre stratégie visant à accroître notre présence dans nos principaux marchés verticaux grâce à Vente en gros Lightspeed, qui intègre NuORDER par Lightspeed et Lightspeed Retail. En reliant directement l'approvisionnement des marques à la demande des détaillants, nous simplifions la découverte de produits, les transactions de

vente en gros et le réapprovisionnement des stocks, ce qui permet de maintenir un flux commercial complet au sein du réseau élargi de Lightspeed. Nous nous concentrons davantage sur l'accroissement de l'offre de nos catalogues dans les marchés verticaux nouveaux et existants, ainsi que sur la rationalisation des processus pour les détaillants en ce qui a trait à la gestion des données des magasins et à la simplification des tâches opérationnelles. Nous sommes d'avis que notre investissement continu dans cette stratégie est une excellente occasion de nous distinguer de nos concurrents.

Notre situation au point de commerce nous place dans une position favorable pour traiter les paiements et recueillir les données transactionnelles. Nos produits tirés du traitement des transactions ont augmenté de 17 %, passant de 697,3 M\$ pour l'exercice 2025 à 815,1 M\$ pour l'exercice 2026. Cette hausse s'explique essentiellement par l'adoption accrue de nos solutions de paiement, qui a entraîné une croissance de 21 % du VTSPB¹ par rapport à l'exercice 2025. Nous avons commencé à vendre nos solutions de point de vente et de paiement sous la forme d'une plateforme intégrée au début de l'exercice 2024 et gagné des parts dans le marché des solutions de paiement. Nous pensons que la plateforme de solutions de paiement intégrées offre une meilleure expérience aux clients en améliorant la cohérence et la fiabilité, tout en rationalisant le soutien et la facturation, et en augmentant les possibilités de profiter des fonctionnalités innovantes des produits. Avec notre plateforme de solutions de paiement intégrées, nous continuons d'assister nos clients au moyen de matériel informatique et de services d'implantation gratuits ainsi que de tarifs concurrentiels. Dans le cadre de cette initiative, nos clients nouveaux et existants admissibles doivent généralement adopter nos solutions de paiement. Nous sommes d'avis que le traitement d'un VTB supplémentaire pour les clients nouveaux et existants au moyen de nos solutions de paiement contribue à la réalisation de nos stratégies de croissance et nous permet de réduire la complexité de nos activités. En outre, cette initiative permet de réduire les coûts liés au soutien de divers tiers fournisseurs de services de traitement de paiement.

Notre plateforme est construite pour évoluer avec nos clients et leur fournit des solutions de plus en plus perfectionnées à mesure qu'ils ouvrent de nouveaux établissements et que leurs besoins gagnent en complexité. Notre plateforme évite aux PME le recours à des applications disparates de divers fournisseurs, souvent incompatibles, afin d'accéder à la technologie dont elles ont besoin pour exploiter et développer leurs entreprises. Nos réseaux de développement, de distribution et d'installation en partenariat renforcent la portée de nos solutions, les rendant personnalisables et extensibles. Nous accompagnons nos clients à toutes les étapes de leur développement en leur offrant un service d'accueil et de soutien, et nous croyons fermement que notre succès est directement lié au leur. Notre RMPU¹ mensuel était d'environ 602 \$ au 31 mars 2026, contre environ 545 \$ au 31 mars 2025.

Pour compléter encore davantage nos principales solutions infonuagiques, nous offrons un programme d'avances de fonds aux commerçants, soit Lightspeed Capital. Ce programme offre des avances de fonds aux commerçants admissibles et est conçu pour les aider à faire croître l'ensemble de leurs activités et à gérer leur trésorerie. Ces avances de fonds devraient notamment être utilisées par les commerçants pour gérer leurs flux de trésorerie, acheter des stocks et investir dans la commercialisation.

La vente de nos solutions se fait principalement par l'entremise de nos effectifs de vente directe en Amérique du Nord, en Europe, au Royaume-Uni, en Australie et en Nouvelle-Zélande, ainsi que par des circuits indirects dans d'autres pays. Notre plateforme convient à divers types de PME, en particulier les détaillants mono et multiemplacements ayant des transactions complexes (nombreux produits, besoins de stockage variés ou élément de service), les exploitants de terrains de golf et les divers clients du secteur de l'hôtellerie. Nous axons nos efforts principalement sur les clients du commerce de détail en Amérique du Nord et de l'hôtellerie en Europe.

Nous avons encore comme objectif d'attirer un certain profil de client, tout particulièrement les clients affichant un VTB plus élevé, possédant plusieurs emplacements ou ayant des besoins plus complexes, des commerçants pour lesquels nous jugeons que nos solutions de premier plan dans le secteur sont parfaitement adaptées. Pour l'exercice 2026, le VTSPB était de 41,0 G\$, contre 33,9 G\$ pour l'exercice 2025, ce qui représente une croissance de 21 %. Pour l'exercice 2026, notre plateforme infonuagique SaaS (« software-as-a-service ») a traité un VTB¹ de 98,1 G\$, contre 91,3 G\$ pour l'exercice 2025, ce qui représente une croissance de 7 %. Pour le trimestre clos le 31 mars 2026, le VTSPB était de 9,6 G\$, contre 7,9 G\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2025, ce qui représente une croissance de 22 %. Pour le trimestre clos le 31 mars 2026, le VTB s'est élevé à 22,9 G\$, contre 20,6 G\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2025, ce qui représente une croissance de 11 %.

Au 31 mars 2026, nous comptons des emplacements clients dans plus d'une centaine de pays. La majorité des emplacements clients étaient des clients du secteur du commerce de détail en Amérique du Nord et de l'hôtellerie en Europe.

Nous estimons occuper une nette position de leader dans le commerce des PME en raison de notre envergure, de l'ampleur de nos capacités et de la diversité de notre clientèle. Nos produits des activités ordinaires proviennent principalement de la vente d'abonnements à notre logiciel infonuagique et de nos solutions de paiement et d'autres services financiers. Nous offrons des

¹ Se reporter à la rubrique « Indicateurs de rendement clés ».

plans de tarification conçus en fonction des besoins de nos clients actuels et futurs, dont le but est d'adapter les solutions de Lightspeed à la croissance des PME. Nos plans d'abonnement peuvent être mensuels, annuels ou pluriannuels. Nous avons également intégré notre logiciel au traitement électronique de paiement qu'offrent divers tiers, qui nous versent une part des produits qu'ils tirent du traitement des paiements des clients que nous leur recommandons. Ces ententes ont généralement été conclues avant que nos solutions de paiement ne soient disponibles dans les divers marchés où nous sommes présents.

De 1 076,8 M\$ pour l'exercice 2025, le total de nos produits des activités ordinaires est passé à 1 227,0 M\$ pour l'exercice 2026, pour une croissance sur 12 mois d'environ 14 %. Pour l'exercice 2026, les produits tirés des abonnements représentaient 30 % du total de nos produits des activités ordinaires (32 % pour l'exercice 2025), et les produits tirés du traitement des transactions comptaient pour 66 % du total de nos produits des activités ordinaires (65 % pour l'exercice 2025).

Par ailleurs, nous offrons une gamme de matériel et d'autres services de soutien afin de fournir une valeur ajoutée à nos commerçants et de compléter nos produits tirés des abonnements et du traitement des transactions. Les produits des activités ordinaires que nous en tirons sont en général non récurrents et proviennent de la vente de matériel, dans lequel s'intègrent nos solutions, et de la vente de services professionnels de soutien pour l'installation et l'implantation de nos solutions. Pour l'exercice 2026, ces produits des activités ordinaires ont compté pour 3 % du total de nos produits des activités ordinaires (3 % pour l'exercice 2025).

Nous projetons de continuer d'investir intentionnellement dans notre croissance future, notamment dans Vente en gros Lightspeed. Nous pensons que notre succès futur dépendra d'un certain nombre de facteurs, notamment notre capacité à accroître notre part de marché parmi les clients du secteur du commerce de détail en Amérique du Nord et de l'hôtellerie en Europe, à réaliser notre stratégie de transformation visant l'accroissement de notre clientèle du secteur du commerce de détail en Amérique du Nord et de l'hôtellerie en Europe, à améliorer l'expérience client et à profiter d'occasions de réaliser des ventes complémentaires auprès de notre clientèle existante, à mettre à profit le succès de nos solutions de paiement et de nos solutions financières personnalisées, à ajouter des solutions à nos plateformes, à accroître notre présence dans les marchés verticaux, et à réaliser judicieusement des acquisitions et des dessaisissements qui augmenteront la valeur ou d'autres opportunités stratégiques.

Au cours des derniers exercices, nous avons lancé plusieurs initiatives de réduction des coûts, notamment des réorganisations visant à rationaliser le modèle d'exploitation de la Société et à harmoniser les pratiques de l'organisation avec sa stratégie de croissance rentable. Nous continuerons d'investir dans le développement de produits clés et dans l'expérience client.

Nous sommes d'avis qu'il existe de nombreuses possibilités pour faire augmenter davantage notre RMPU étant donné le nombre de clients adoptant plus de produits Lightspeed au fil du temps. Nous croyons également qu'en continuant d'investir, nous augmenterons la base de nos produits des activités ordinaires, améliorerons la rétention de cette base et renforcerons notre capacité à accroître les ventes auprès de nos clients. Nous n'avons pas généré de bénéfice net à ce jour et, à moins de réussir à mettre en œuvre nos stratégies de croissance et nos initiatives de réduction des coûts, nous pourrions ne pas être en mesure d'en générer. Pour l'exercice 2026 et l'exercice 2025, nous avons enregistré des pertes d'exploitation respectives de 152,3 M\$ et de 696,0 M\$. Les pertes d'exploitation pour l'exercice 2026 ont diminué principalement en raison de l'augmentation de la marge bénéficiaire brute ainsi que d'une charge de dépréciation du goodwill hors trésorerie de 556,4 M\$ engagée au cours de l'exercice 2025. Nos entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation pour l'exercice 2026 se sont élevées à 55,5 M\$ par rapport à des sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation de 32,8 M\$ pour l'exercice 2025, et nos flux de trésorerie disponibles ajustés² se sont chiffrés à 18,2 M\$ pour l'exercice 2026 par rapport à des flux de trésorerie disponibles ajustés² utilisés de 11,2 M\$ pour l'exercice 2025.

Développement durable

Le développement durable fait partie intégrante de nos principes directeurs, et nous travaillons à un avenir durable et à une économie plus verte. Dans le cadre de cet engagement, nous avons pris des mesures pour aider nos clients à réduire leur empreinte carbone. Grâce à notre participation au programme Carbon Friendly Dining de GiftTrees, les consommateurs ont la possibilité de compenser les émissions de carbone associées à leur achat de repas par la plantation d'arbres, et nos clients reçoivent des crédits de développement durable permettant l'achat de produits de Lightspeed. Le programme a permis de planter plus de 2,5 millions d'arbres. En plus d'aider à compenser les émissions de carbone, ces arbres procurent de la nourriture et un revenu aux collectivités qui les reçoivent, en plus de les éduquer. Nous avons également établi un partenariat avec Perk dans le but de compenser les émissions de carbone pour nos déplacements professionnels en avion, en voiture et en train. Nous choisissons de nous associer à des entreprises qui sont également soucieuses de l'environnement. La plupart de nos solutions fonctionnent avec les plateformes Amazon Web Services (« AWS ») et Google Cloud. En 2024, Google Cloud a acheté des quantités d'énergie

² Se reporter à la rubrique « Mesures et ratios non conformes aux IFRS et rapprochements ».

renouvelable équivalentes à sa consommation d'électricité globale et AWS a acheté des quantités d'énergie renouvelable équivalentes à la totalité de sa consommation d'électricité. Nous disposons d'un réseau dirigé par les employés axé sur le développement durable, grâce auquel ces employés peuvent sensibiliser, recommander des changements qui ont une incidence tangible, et réfléchir à des solutions écologiques à intégrer à nos activités et à nos interactions avec la collectivité.

Lightspeed est également un lieu favorisant la diversité, l'équité et l'inclusion, et ce, depuis que notre président et chef de la direction Dax Dasilva a fondé la Société dans le Village gai de Montréal en 2005. Les quatre premiers membres de l'équipe de Lightspeed étaient tous issus de la communauté LGBTQ2S+ et, selon notre tout dernier sondage de 2025 sur la diversité, l'équité et l'inclusion (dont la participation se fait sur une base volontaire), 9 % des répondants s'identifient comme appartenant à la communauté LGBTQ2S+, dont 1 % comme des personnes transgenres. Notre engagement pour un lieu de travail diversifié et inclusif est visible à tous les échelons de la Société, notamment avec nos réseaux pour les femmes dirigés par des employés ainsi que pour les membres des communautés LGBTQ2S+ et PANDC. En date des présentes, 43 % des membres de notre conseil d'administration sont des femmes. En outre, 56 % des membres de la haute direction sont des femmes. Nous croyons en l'importance de créer de la valeur dans l'ensemble de notre écosystème, notamment en offrant à tous les employés des occasions de création de richesse intéressantes. Les employés permanents se voient attribuer une participation dans la Société à leur embauche, ce qui assure que leurs intérêts sont alignés sur ceux de nos actionnaires.

Conditions macroéconomiques

Une incertitude persiste au sein de l'environnement macroéconomique, notamment en ce qui concerne les pressions inflationnistes, les variations des dépenses de consommation, les fluctuations des taux de change, les variations des taux d'intérêt, le contexte géopolitique et social, et les changements aux conditions commerciales (notamment les tarifs douaniers, les sanctions, les guerres commerciales et d'autres mesures protectionnistes des gouvernements). Cette incertitude macroéconomique rend difficile la détermination des répercussions futures de ces événements et conditions sur notre clientèle et nos marchés finaux, ainsi que des conséquences sur nos activités et notre exploitation, tant à court qu'à long terme.

Cependant, malgré ces risques et incertitudes, nous estimons toujours qu'il existe un besoin urgent pour nos solutions dans les secteurs où nous exerçons nos activités, alors que les PME envisagent de perfectionner les modèles de vente en personne traditionnels par des stratégies en ligne et numériques, de fonctionner avec un nombre réduit d'employés pour faire face à la pénurie de main-d'œuvre et ainsi d'automatiser les tâches chronophages, et de trouver de nouveaux moyens de gagner en efficacité et de mieux gérer leurs activités. À l'heure actuelle, une grande part de notre marché est desservie par d'anciens systèmes sur site qui sont coûteux, compliqués, désuets et mal équipés pour aider les PME à s'adapter à ce besoin immédiat. Il s'agit pour nous d'une excellente occasion de continuer à encourager l'adoption de nos solutions. Lightspeed estime être bien positionnée pour profiter de cette opportunité et continuera de tirer le maximum de sa position privilégiée dans les points de vente et de saisir les occasions liées aux solutions de paiement.

Nous nous attendons à ce que les variations des dépenses de consommation ou toute autre condition macroéconomique dans les régions où nous exerçons nos activités fassent encore fluctuer notre VTB et notre VTSPB. Cependant, nous sommes d'avis que la diversification de notre clientèle, tant pour ce qui est des marchés verticaux que pour les régions, représentera toujours un avantage solide pour la Société.

De plus, les perturbations mondiales concernant les frais de transport et les coûts de l'énergie, le conflit armé en cours au Moyen-Orient et l'invasion de l'Ukraine par la Russie ont engendré une plus grande incertitude économique à l'échelle mondiale, et devraient continuer de le faire. Nous n'avons pas d'activités importantes, de clients importants ou de relations avec des fournisseurs importants au Moyen-Orient, en Russie, en Biélorussie ou en Ukraine, et avons cessé nos activités de vente aux clients en Russie. Nous avons des membres du personnel en Russie issus de l'acquisition d'Ecwid et, dans le cadre de nos plans de continuité des activités, nous avons réaffecté bon nombre d'entre eux à l'extérieur de la Russie afin de réduire toute dépendance envers la région. Nous continuerons de surveiller ces situations de près, ainsi que l'évolution connexe des lois sur le commerce international, des sanctions et des contrôles à l'exportation, et nous avons ajusté nos pratiques commerciales conformément aux règles et aux règlements applicables et pourrions continuer de le faire.

Comme nous l'expliquons plus loin, nous suivons encore de près les répercussions des événements et conditions macroéconomiques sur nos activités, notre situation financière et nos opérations. Se reporter à la rubrique du présent rapport de gestion intitulée « Résumé des facteurs influant sur notre rendement » et à la rubrique « Facteurs de risque » de notre notice annuelle la plus récente, ainsi qu'aux autres documents que nous avons déposés auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, qui peuvent être consultés sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca, et sur EDGAR, à l'adresse www.sec.gov, pour une analyse des risques auxquels nous sommes exposés.

Indicateurs de rendement clés

La surveillance des indicateurs de rendement clés suivants nous permet d'évaluer notre entreprise, de mesurer notre rendement, d'identifier les tendances qui touchent nos activités, d'établir des plans d'entreprise et de prendre des décisions stratégiques. Ces indicateurs de rendement clés constituent pour l'investisseur des mesures supplémentaires de notre rendement d'exploitation et font ainsi ressortir les tendances qui touchent nos activités principales susceptibles de passer inaperçues lorsqu'on se fie uniquement aux mesures et ratios IFRS. Nous sommes également d'avis que les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et d'autres parties intéressées utilisent fréquemment les mesures propres à un secteur pour évaluer les sociétés émettrices. La méthode dont nous nous servons pour calculer nos indicateurs de rendement clés peut se révéler différente de celle qu'utilisent d'autres entreprises pour calculer des mesures analogues.

Revenu moyen par utilisateur. Le « **revenu moyen par utilisateur** » ou « **RMPU** » correspond au total des produits tirés des abonnements et de solutions de traitement de transactions de la Société pour la période, divisé par le nombre d'emplacements clients de la Société pour cette période. Les produits tirés des abonnements et les produits tirés du traitement des transactions attribuables aux sites de commerce électronique distincts sont exclus du RMPU. Nous utilisons cette mesure, car nous estimons qu'elle constitue une mesure supplémentaire utile de nos progrès en matière de croissance des produits que nous tirons de notre clientèle. Le RMPU mensuel de nos emplacements clients a augmenté de 10 % à environ 602 \$ par emplacement client au 31 mars 2026 par rapport à environ 545 \$ par emplacement client au 31 mars 2025. Pour plus de précision, le nombre d'emplacements clients de la Société pour la période correspond au nombre moyen d'emplacements clients tout au long de la période. Un emplacement client s'entend de l'emplacement d'un commerçant facturable pour lequel un contrat de service est en vigueur ou dont le renouvellement est en négociation et, dans le cas de NuORDER, d'une marque avec un abonnement direct ou indirect payé pour lequel un contrat de service est en vigueur ou dont le renouvellement est en négociation. Un seul client distinct ne peut avoir plusieurs emplacements clients que s'il compte plusieurs emplacements physiques et, dans le cas de NuORDER, des abonnements multiples. Nous utilisons cette mesure, car nous estimons que notre capacité à accroître le nombre d'emplacements clients affichant un VTB par année élevé et le nombre d'emplacements clients du secteur du commerce de détail en Amérique du Nord et du secteur de l'hôtellerie en Europe qui utilisent notre plateforme est un indicateur de notre succès au chapitre de la pénétration de marché et de la croissance de notre entreprise.

Volume traité par les solutions de paiement brut. Le « **volume traité par les solutions de paiement brut** » ou « **VTSPB** » désigne la valeur totale en dollars des transactions traitées, compte non tenu des montants traités au moyen de la solution NuORDER, au cours de la période par nos solutions de paiement pour lesquelles nous agissons à titre de partie principale dans l'entente avec un client, déduction faite des remboursements, ce qui inclut les frais de transport et de manutention, des droits de douane et des taxes à la valeur ajoutée. Nous utilisons cette mesure, car nous sommes d'avis qu'une croissance du VTSPB est un indicateur de la force de nos solutions de paiement. À mesure que le nombre d'emplacements clients utilisant nos solutions de paiement augmente, particulièrement ceux affichant un VTB élevé, nous générons un VTSPB plus élevé et constatons une hausse des produits tirés du traitement des transactions. Pour le trimestre clos le 31 mars 2026, le VTSPB était de 9,6 G\$, contre 7,9 G\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2025, ce qui représente une croissance de 22 %. Pour l'exercice 2026, le VTSPB était de 41,0 G\$, contre 33,9 G\$ pour l'exercice 2025, ce qui représente une croissance de 21 %. Nous avons exclu de notre VTSPB les montants traités au moyen de la solution NuORDER parce qu'ils représentent un volume de transactions interentreprises plutôt qu'un volume de transactions d'entreprise à particulier et que nous n'avons actuellement pas de solution de paiement robuste pour le volume de transactions interentreprises. Certaines de nos marques traitent des paiements de détaillants dans des zones géographiques sélectionnées. Nous pourrions éventuellement inclure ce volume dans le VTSPB lorsque nous aurons développé davantage notre solution de paiement pour traiter le volume de transactions interentreprises.

Volume de transactions brut. Le « **volume de transactions brut** » ou « **VTB** » correspond à la valeur totale en dollars des transactions traitées sur notre plateforme infonuagique SaaS (compte non tenu des montants traités par la solution NuORDER) pour une période donnée, après déduction des remboursements, et avant déduction des frais de transport et de manutention, des droits de douane et des taxes à la valeur ajoutée. Nous utilisons cette mesure, car nous estimons que le VTB est un indicateur du succès de nos clients et de la vigueur de notre plateforme. Le VTB ne représente pas des produits que nous avons gagnés. Pour le trimestre clos le 31 mars 2026, le VTB s'est élevé à 22,9 G\$, comparativement à un VTB de 20,6 G\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2025, ce qui représente une augmentation de 11 %. Pour l'exercice 2026, le VTB s'est élevé à 98,1 G\$, comparativement à un VTB de 91,3 G\$ pour l'exercice 2025, ce qui représente une croissance de 7 %. Nous avons exclu de notre VTB les montants traités au moyen de la solution NuORDER parce qu'ils représentent un volume de transactions interentreprises plutôt qu'un volume de transactions d'entreprise à particulier et que nous n'avons actuellement pas de solution de paiement robuste pour le volume de transactions interentreprises. Certaines de nos marques traitent des paiements de détaillants dans des zones géographiques sélectionnées. Nous pourrions éventuellement inclure ce

volume dans le VTB lorsque nous aurons développé davantage notre solution de paiement pour traiter le volume de transactions interentreprises.

Mesures et ratios non conformes aux IFRS et rapprochements

L'information présentée dans le rapport de gestion inclut certaines mesures financières non conformes aux IFRS telles que le « BAIIA ajusté », le « résultat ajusté », les « flux de trésorerie disponibles ajustés » et le « total des produits des activités ordinaires en devises constantes », ainsi que les ratios non conformes aux IFRS tels que le « résultat ajusté par action – de base et dilué » et le « taux de croissance du total des produits des activités ordinaires en devises constantes ». Ces mesures et ratios ne sont pas reconnus par les IFRS, n'ont pas un sens standardisé prescrit par les IFRS et ne sont probablement pas comparables à des mesures et à des ratios analogues présentés par d'autres entreprises. Ils s'ajoutent plutôt aux mesures et ratios conformes aux IFRS, et constituent un complément d'information utile à une compréhension plus approfondie de nos résultats d'exploitation, tels que les comprend notre direction. Par conséquent, il faudrait se garder de considérer ces mesures et ratios isolément ou comme un substitut à l'analyse de notre information financière conforme aux IFRS. Ces mesures et ratios non conformes aux IFRS constituent pour l'investisseur des mesures et ratios supplémentaires de notre rendement d'exploitation et de notre trésorerie, et font ainsi ressortir les tendances qui touchent nos activités principales susceptibles de passer inaperçues lorsqu'on se fie uniquement aux mesures et ratios conformes aux IFRS. Nous sommes également d'avis que les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et d'autres parties intéressées utilisent fréquemment des mesures et ratios non conformes aux IFRS pour évaluer les sociétés émettrices. Notre direction se sert aussi des mesures et ratios non conformes aux IFRS pour comparer le rendement de l'exploitation d'une période à l'autre, préparer les budgets d'exploitation et les prévisions, et déterminer les composantes de la rémunération de la direction.

BAIIA ajusté

Le BAIIA ajusté est défini comme la perte nette après intérêts, impôt et amortissement, ou comme le BAIIA, après ajustement tenant compte de la charge de rémunération à base d'actions et des charges sociales qui s'y rapportent, de la charge de rémunération liée à des acquisitions déjà conclues, des profits et pertes de change, des frais liés aux transactions, des frais de restructuration, des provisions pour litiges et de la dépréciation du goodwill. Nous sommes d'avis que le BAIIA ajusté constitue une mesure supplémentaire utile du rendement d'exploitation de la Société, car il permet d'illustrer les tendances sous-jacentes de nos activités qui pourraient autrement être éclipsées par l'incidence des produits ou des charges qui ne sont pas représentatifs du rendement d'exploitation de base de nos activités. Le tableau ci-après présente un rapprochement de la perte nette et du BAIIA ajusté des périodes indiquées.

(en milliers de dollars américains)	Trimestres clos les 31 mars		Exercices clos les 31 mars	
	2026	2025	2026	2025
	\$	\$	\$	\$
Perte nette	(28 567)	(575 943)	(144 412)	(667 196)
Rémunération à base d'actions et charges sociales qui s'y rapportent ¹⁾	10 997	11 812	58 897	56 578
Amortissement ²⁾	37 709	23 681	150 762	100 991
Perte (profit) de change ³⁾	411	(668)	(1 546)	594
Produit d'intérêts net ²⁾	(4 387)	(8 401)	(8 248)	(36 498)
Rémunération liée à des acquisitions ⁴⁾	156	157	627	366
Frais liés aux transactions ⁵⁾	392	38	2 639	5 167
Restructuration ⁶⁾	1 419	1 430	5 632	17 503
Dépréciation du goodwill ⁷⁾	—	556 440	—	556 440
Provisions pour litiges ⁸⁾	—	98	7 815	12 055
Charge (produit) d'impôt	(2 996)	4 290	361	7 687
BAIIA ajusté	15 134	12 934	72 527	53 687

- ¹⁾ Ce poste se compose d'une charge hors trésorerie comptabilisée dans le cadre de l'émission d'options sur actions et autres attributions à nos employés et administrateurs aux termes de nos régimes d'intéressement à base de titres de capitaux propres, et des charges sociales en trésorerie qui s'y rapportent, étant donné que ces charges sont directement imputables à la rémunération à base d'actions; les charges peuvent comprendre des estimations et sont donc susceptibles de changer. Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 mars 2026, la charge de rémunération à base d'actions se chiffrait respectivement à 11 358 \$ et à 57 015 \$ (charge de 12 622 \$ et de 55 605 \$ en mars 2025), et les charges sociales qui s'y rapportent correspondaient respectivement à un produit de 361 \$ et à une charge de 1 882 \$ (produit de 810 \$ et charge de 973 \$ en mars 2025). Ces montants sont inclus dans le coût direct des produits, les frais généraux et administratifs, les frais de recherche et développement, et les frais de vente et de commercialisation (se reporter à la note 7 des états financiers consolidés annuels audités pour un complément d'information).
- ²⁾ Conformément à IFRS 16 *Contrats de location*, pour le trimestre clos le 31 mars 2026, la perte nette comprend un amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation de 1 302 \$ et une charge d'intérêts liée aux obligations locatives de 319 \$, et exclut des charges locatives de 1 785 \$ (1 239 \$, 280 \$ et 2 128 \$, respectivement, pour le trimestre clos le 31 mars 2025). Pour l'exercice 2026, la perte nette comprend un amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation de 5 088 \$ et une charge d'intérêts liée aux obligations locatives de 1 166 \$, et exclut des charges locatives de 7 481 \$ (5 220 \$, 1 306 \$ et 8 509 \$, respectivement, pour l'exercice 2025).
- ³⁾ Ces profits et pertes hors trésorerie sont liés à la conversion de devises.
- ⁴⁾ Ces coûts représentent une portion de la contrepartie versée aux entreprises acquises qui dépend des obligations d'emploi continu de certains membres du personnel clés des entreprises acquises en question, ou de l'atteinte de certains critères de performance.
- ⁵⁾ Ces frais se rapportent aux honoraires professionnels, juridiques et comptables, aux honoraires de services-conseils et autres honoraires liés à nos appels publics à l'épargne, aux acquisitions, aux dessaisissements et à d'autres transactions stratégiques similaires, qui n'auraient par ailleurs pas été engagés. Ces coûts sont inclus dans les frais généraux et administratifs.
- ⁶⁾ Nous avons mis en œuvre une réorganisation visant à rationaliser le modèle d'exploitation de la Société tout en continuant de mettre l'accent sur la croissance rentable. Les frais associés aux réorganisations ont été comptabilisés à titre de frais de restructuration (se reporter à la note 23 des états financiers consolidés annuels audités pour un complément d'information).
- ⁷⁾ Ce montant représente une charge de dépréciation du goodwill hors trésorerie pour le trimestre clos le 31 mars 2025 (se reporter à la note 15 des états financiers consolidés annuels audités pour un complément d'information).
- ⁸⁾ Ces montants représentent les provisions constituées, les montants des règlements et les autres coûts, tels que les honoraires juridiques, engagés à l'égard de certains litiges, déduction faite des montants reçus au titre des assurances et des produits d'indemnisation. Ces montants sont inclus dans les frais généraux et administratifs (se reporter à la note 23 des états financiers consolidés annuels audités pour un complément d'information).

Résultat ajusté et résultat ajusté par action – de base et dilué

Le résultat ajusté est défini comme la perte nette compte non tenu de l'amortissement des immobilisations incorporelles, après ajustement tenant compte de la rémunération à base d'actions et des charges sociales qui s'y rapportent, de la charge de rémunération liée à des acquisitions conclues, des frais liés aux transactions, des frais de restructuration, des provisions pour litiges, de la charge (du produit) d'impôt différé et de la dépréciation du goodwill. Nous utilisons cette mesure, car nous estimons que l'exclusion de l'amortissement des immobilisations incorporelles et de certaines autres charges hors trésorerie ou non liées aux activités d'exploitation fournit une mesure supplémentaire utile de notre rendement d'exploitation, puisqu'elle permet une comparaison plus précise d'une période à l'autre. Le résultat ajusté par action – de base et dilué est défini comme le résultat ajusté divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base et dilué. Nous utilisons le résultat ajusté par action – de base et dilué dans le but de fournir une mesure supplémentaire utile du rendement de nos activités, par action (de base et dilué). Le tableau ci-après présente un rapprochement de la perte nette et du résultat ajusté des périodes indiquées.

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action)	Trimestres clos les 31 mars		Exercices clos les 31 mars	
	2026	2025	2026	2025
	\$	\$	\$	\$
Perte nette	(28 567)	(575 943)	(144 412)	(667 196)
Rémunération à base d'actions et charges sociales qui s'y rapportent ¹⁾	10 997	11 812	58 897	56 578
Amortissement des immobilisations incorporelles	34 681	20 820	138 824	88 432
Rémunération liée à des acquisitions ²⁾	156	157	627	366
Frais liés aux transactions ³⁾	392	38	2 639	5 167
Restructuration ⁴⁾	1 419	1 430	5 632	17 503
Dépréciation du goodwill ⁵⁾	—	556 440	—	556 440
Provisions pour litiges ⁶⁾	—	98	7 815	12 055
Charge (produit) d'impôt différé	(7 576)	154	(8 143)	191
Résultat ajusté	11 502	15 006	61 879	69 536
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base et dilué⁷⁾	139 516 560	152 106 608	139 167 885	153 676 514
Perte nette par action – de base et diluée	(0,20)	(3,79)	(1,04)	(4,34)
Résultat ajusté par action – de base et dilué	0,08	0,10	0,44	0,45

- ¹⁾ Ce poste se compose d'une charge hors trésorerie comptabilisée dans le cadre de l'émission d'options sur actions et autres attributions à nos employés et administrateurs aux termes de nos régimes d'intéressement à base de titres de capitaux propres, et des charges sociales en trésorerie qui s'y rapportent, étant donné que ces charges sont directement imputables à la rémunération à base d'actions; les charges peuvent comprendre des estimations et sont donc susceptibles de changer. Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 mars 2026, la charge de rémunération à base d'actions se chiffrait respectivement à 11 358 \$ et à 57 015 \$ (charge de 12 622 \$ et de 55 605 \$ en mars 2025), et les charges sociales qui s'y rapportent correspondaient respectivement à un produit de 361 \$ et à une charge de 1 882 \$ (produit de 810 \$ et charge de 973 \$ en mars 2025). Ces montants sont inclus dans le coût direct des produits, les frais généraux et administratifs, les frais de recherche et développement, et les frais de vente et de commercialisation (se reporter à la note 7 des états financiers consolidés annuels audités pour un complément d'information).
- ²⁾ Ces coûts représentent une portion de la contrepartie versée aux entreprises acquises qui dépend des obligations d'emploi continu de certains membres du personnel clés des entreprises acquises en question, ou de l'atteinte de certains critères de performance.
- ³⁾ Ces frais se rapportent aux honoraires professionnels, juridiques et comptables, aux honoraires de services-conseils et autres honoraires liés à nos appels publics à l'épargne, aux acquisitions, aux dessaisissements et à d'autres transactions stratégiques similaires, qui n'auraient par ailleurs pas été engagés. Ces coûts sont inclus dans les frais généraux et administratifs.
- ⁴⁾ Nous avons mis en œuvre une réorganisation visant à rationaliser le modèle d'exploitation de la Société tout en continuant de mettre l'accent sur la croissance rentable. Les frais associés aux réorganisations ont été comptabilisés à titre de frais de restructuration (se reporter à la note 23 des états financiers consolidés annuels audités pour un complément d'information).
- ⁵⁾ Ce montant représente une charge de dépréciation du goodwill hors trésorerie pour le trimestre clos le 31 mars 2025 (se reporter à la note 15 des états financiers consolidés annuels audités pour un complément d'information).
- ⁶⁾ Ces montants représentent les provisions constituées, les montants des règlements et les autres coûts, tels que les honoraires juridiques, engagés à l'égard de certains litiges, déduction faite des montants reçus au titre des assurances et des produits d'indemnisation. Ces montants sont inclus dans les frais généraux et administratifs (se reporter à la note 23 des états financiers consolidés annuels audités pour un complément d'information).
- ⁷⁾ Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 mars 2026, puisque l'inclusion des actions potentiellement dilutives dans le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (de base et dilué) n'aurait pas eu d'incidence sur le résultat ajusté par action de base et dilué, le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (de base et dilué) n'a pas été ajusté pour tenir compte des actions potentiellement dilutives.

Flux de trésorerie disponibles ajustés

Les flux de trésorerie disponibles ajustés sont définis comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, après ajustement tenant compte du paiement des montants liés aux frais de développement interne inscrits à l'actif, de paiements au titre des acquisitions d'immobilisations corporelles ainsi que de certaines entrées et sorties de trésorerie liées aux avances de fonds aux commerçants. Nous utilisons cette mesure, car nous estimons que l'inclusion ou l'exclusion de certaines entrées et sorties de trésorerie fournit une mesure supplémentaire utile, puisqu'elle donne aux investisseurs un meilleur aperçu de la capacité de la Société à générer des flux de trésorerie. Le tableau ci-après présente un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et des flux de trésorerie disponibles ajustés des périodes indiquées.

(en milliers de dollars américains)	Trimestres clos les 31 mars		Exercices clos les 31 mars	
	2026	2025	2026	2025
	\$	\$	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(11 377)	(9 938)	55 461	(32 762)
Frais de développement interne inscrits à l'actif ¹⁾	(15 120)	(6 058)	(52 830)	(19 342)
Entrées d'immobilisations corporelles ²⁾	(1 334)	(941)	(6 560)	(3 781)
Avances de fonds aux commerçants, montant net ³⁾	14 812	7 639	22 132	44 719
Flux de trésorerie disponibles ajustés	(13 019)	(9 298)	18 203	(11 166)

¹⁾ Ces montants représentent les sorties de trésorerie liées aux frais de développement interne inscrits à l'actif. Ces montants sont inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement des tableaux consolidés annuels audités des flux de trésorerie. Si ces coûts n'étaient pas inscrits à l'actif à titre d'immobilisations incorporelles, ils feraient partie de nos flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

²⁾ Ces montants représentent les sorties de trésorerie liées aux acquisitions d'immobilisations corporelles. Ils sont inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement des tableaux consolidés annuels audités des flux de trésorerie.

³⁾ Ces montants représentent les sorties de trésorerie, notamment le capital avancé, et les entrées de trésorerie, notamment les remboursements de capital en lien avec les avances de fonds aux commerçants.

Total des produits des activités ordinaires en devises constantes et croissance du total des produits des activités ordinaires en devises constantes

Le « total des produits des activités ordinaires en devises constantes » est défini comme le total des produits des activités ordinaires ajusté pour tenir compte de l'incidence des fluctuations des taux de change. Nous sommes d'avis que cette mesure constitue une mesure supplémentaire utile de la croissance du total des produits des activités ordinaires comparables, puisqu'elle élimine l'effet des fluctuations des taux de change d'un exercice à l'autre afin d'aider les investisseurs à mieux comprendre notre performance. La « croissance du total des produits des activités ordinaires en devises constantes » est définie comme la variation du total des produits des activités ordinaires en devises constantes d'un exercice à l'autre divisée par le total des produits des activités ordinaires présentés à la période précédente. Nous sommes d'avis que ce ratio constitue une mesure supplémentaire utile de la croissance du total des produits des activités ordinaires comparables, puisqu'il élimine l'effet des fluctuations des taux de change d'un exercice à l'autre afin d'aider les investisseurs à mieux comprendre notre performance. Le tableau ci-après présente un rapprochement du total des produits des activités ordinaires et du total des produits des activités ordinaires en devises constantes des périodes indiquées.

	Trimestres clos les 31 mars	Exercices clos les 31 mars
(en milliers de dollars américains, sauf les pourcentages)	\$	\$
Total des produits des activités ordinaires présentés pour 2025	253 419	1 076 826
Total des produits des activités ordinaires présentés pour 2026	290 795	1 227 046
Incidence du change sur le total des produits des activités ordinaires ¹⁾	(9 596)	(17 919)
Total des produits des activités ordinaires en devises constantes	281 199	1 209 127
Taux de croissance du total des produits des activités ordinaires	14,7 %	14,0 %
Taux de croissance du total des produits des activités ordinaires en devises constantes	11,0 %	12,3 %

¹⁾ Les produits des activités ordinaires de la période considérée libellés en devises autres que le dollar américain sont convertis en dollars américains aux taux de change mensuels moyens des mois correspondants de l'exercice précédent plutôt qu'aux taux de change réels en vigueur pendant la période considérée.

Perspectives

Une analyse des attentes de la direction quant aux perspectives de la Société pour le trimestre qui sera clos le 30 juin 2026 et pour l'exercice qui sera clos le 31 mars 2027 est présentée dans le communiqué de presse de la Société daté du 21 mai 2026, sous la rubrique « Perspectives financières ». Le communiqué de presse est disponible sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca, et sur EDGAR, à l'adresse www.sec.gov. L'information contenue dans ce communiqué de presse ou autrement accessible par l'entremise de celui-ci n'est pas réputée faire partie du présent rapport de gestion, et ce communiqué de presse et cette information ne sont pas intégrés par renvoi aux présentes.

Résumé des facteurs influant sur notre rendement

La croissance et le succès futur de notre entreprise sont tributaires de nombreux facteurs, et plus particulièrement de ceux qui sont énumérés ci-après. Si ces facteurs présentent des occasions intéressantes pour notre entreprise, ils n'en posent pas moins des défis importants, dont certains sont décrits ci-après et dans la rubrique « Facteurs de risque » de notre plus récente notice annuelle, ainsi que dans les autres documents que nous avons déposés auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, qui peuvent être consultés sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca, et sur EDGAR, à l'adresse www.sec.gov.

Adoption de notre plateforme par le marché

Nous avons l'intention de continuer à pousser l'adoption de notre plateforme en adaptant nos solutions aux besoins des clients actuels et futurs, en mettant l'accent sur les clients ayant des besoins complexes, en particulier les clients du secteur du commerce de détail en Amérique du Nord et de l'hôtellerie en Europe. Nous sommes d'avis qu'il existe un potentiel important d'accroissement de la pénétration auprès des clients du secteur du commerce de détail en Amérique du Nord et de l'hôtellerie en Europe, car il s'agit des marchés pour lesquels nous estimons que l'adéquation produit-marché est la plus forte. Nous devrions

pouvoir réaliser ce potentiel en poursuivant le développement de nos produits et services, en améliorant davantage notre expérience client, en nous intégrant en amont et en aval de la chaîne d'approvisionnement dans les marchés verticaux et en continuant d'investir dans des stratégies de mise en marché destinées à attirer de nouveaux clients pour notre plateforme. Nous prévoyons continuer d'investir dans notre plateforme afin de pousser l'adoption par le marché, en particulier auprès des clients du secteur du commerce de détail en Amérique du Nord et de l'hôtellerie en Europe, et, à mesure que se feront ces investissements, nos flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pourraient fluctuer et notre rentabilité pourrait être touchée. Notre marché est vaste, évolutif, très fragmenté, concurrentiel et facilement accessible dans de nombreux pays où nous exerçons nos activités. Nos concurrents vont des grands fournisseurs bien établis aux plus petits qui en sont à leurs débuts. La concurrence s'est intensifiée dans notre secteur et nous nous attendons à ce qu'elle s'intensifie encore davantage dans l'avenir, notamment en raison de la consolidation du secteur et du fait que les grands fournisseurs bien établis offrent de plus en plus de services à des clients aux besoins de plus en plus complexes et se concentrent sur l'expérience de magasinage et le service en personne. Nous nous concentrons sur la vente de nos produits phares dans certains marchés verticaux clés pour lesquels nous estimons que l'adéquation produit-marché est la plus forte, car nous sommes d'avis que ces produits principaux réduisent la complexité, contribuent à améliorer notre entrée en force sur le marché et aident à réaliser une performance solide.

Adoption de nos solutions de paiement par les clients

Nous sommes d'avis que nos solutions de paiement demeureront une partie importante de nos activités à mesure qu'elles seront offertes à plus grande échelle au sein de notre clientèle. Nos solutions de paiement sont conçues pour être transparentes et conviviales, et nous les offrons à des tarifs concurrentiels. Nous continuons d'observer une adoption de nos solutions de traitement des paiements, qui sont l'un des principaux moteurs de croissance des produits des activités ordinaires de la Société. Étant donné qu'une partie importante de nos produits des activités ordinaires proviennent de nos solutions de paiement, nous prévoyons que nos marges bénéficiaires brutes vont fluctuer, et ce, malgré l'augmentation possible du total de nos produits des activités ordinaires, car la marge bénéficiaire brute liée à notre flux de produits tirés du traitement des transactions est inférieure à celle liée à notre flux de produits tirés des abonnements. Nous avons commencé à vendre nos solutions de point de vente et de paiement sous la forme d'une plateforme intégrée au début de l'exercice 2024 et avons gagné des parts dans le marché des solutions de paiement. Nous pensons que les solutions de paiement intégrées offrent la meilleure expérience aux clients en améliorant la cohérence et la fiabilité, tout en rationalisant le soutien et la facturation, et en augmentant les possibilités de profiter des fonctionnalités innovantes des produits. Avec notre plateforme de solutions de paiement intégrées, nous continuons d'assister nos clients au moyen de matériel informatique et de services d'implantation gratuits ainsi que de tarifs concurrentiels. Par suite de cette initiative, nos clients nouveaux et existants admissibles sont généralement tenus d'adopter nos solutions de paiement. Bien que nous estimions qu'offrir une plateforme tout-en-un complète qui comprend la fonctionnalité de traitement des paiements ainsi que toutes les autres fonctionnalités de notre plateforme donne à nos clients des avantages importants par rapport à des solutions de point de vente distinctes, certains clients potentiels ou existants pourraient ne pas vouloir utiliser nos services de traitement des paiements ou pourraient ne pas vouloir briser leurs liens d'affaire avec leurs fournisseurs de traitement des paiements actuels. Nous sommes limités dans notre capacité à faire passer certains clients à notre solution de paiement intégrée en raison des modalités des partenariats que nous avons conclus avec des tiers fournisseurs de services de traitement de paiement. De plus, nos tiers partenaires ont par le passé prétendu que nous avons conclu des accords irréguliers avec certains clients ou que nous avons autrement manqué à nos obligations contractuelles envers eux, et pourraient le prétendre à nouveau. De telles allégations pourraient nuire à notre réputation et à notre marque et nous exposer davantage à un risque de litige ou à d'autres obligations, ce qui est coûteux et chronophage, et peuvent détourner l'attention de la direction et nuire à notre capacité à vendre nos solutions de point de vente et de paiement sur une plateforme intégrée.

Ventes complémentaires et ventes de gammes supérieures à nos clients existants

Nos clients existants constituent des cibles de choix pour notre stratégie de « conquête graduelle » de ventes complémentaires et de ventes de gammes supérieures moyennant des frais de vente et de commercialisation supplémentaires considérablement moindres. Bon nombre de nos clients commencent par utiliser notre plateforme pour un besoin précis. Une fois qu'ils auront constaté les avantages et les nombreuses fonctionnalités de notre plateforme, ils seront conquis et se tourneront graduellement vers nos autres services tels que Lightspeed Advanced Insights et Lightspeed Capital. Nous projetons de poursuivre nos investissements ciblés dans le développement de produits, la vente et la commercialisation, l'ajout de solutions à notre plateforme et l'augmentation de l'utilisation de nos solutions et de la sensibilisation à celles-ci. Ces investissements comprennent des améliorations de la plateforme Vente en gros Lightspeed, qui s'appuient sur ses bases existantes afin de permettre un processus de commandes de stocks plus harmonieux, et ce, directement à partir des points de vente du commerçant. En outre, nous poursuivons le développement des capacités de la plateforme à transmettre aux différentes marques des renseignements plus utiles sur les consommateurs et les tendances, de manière à optimiser le processus de fabrication et de distribution. Nous nous concentrons également sur l'accroissement de l'offre de nos catalogues dans les marchés verticaux nouveaux et existants, ainsi que sur la rationalisation des processus pour les détaillants en ce qui a trait à la gestion des données des magasins et à la simplification des

tâches opérationnelles. En outre, nous prévoyons investir dans des solutions et des pratiques novatrices, et les mettre en œuvre. La croissance de nos produits et notre capacité à atteindre la rentabilité et à la maintenir reposent sur notre capacité à conserver les relations clients existantes et à continuer d'étendre l'utilisation de la gamme complète de nos solutions chez nos clients. L'expérience client, la fidélisation et l'agrandissement de la gamme de solutions seront des facteurs particulièrement importants pour nos clients.

Décisions et initiatives relatives aux prix

Nos produits des activités ordinaires proviennent principalement de la vente d'abonnements à notre logiciel infonuagique et de nos solutions de paiement. Nous offrons des plans de tarification conçus en fonction des besoins de nos clients actuels et futurs, dont le but est d'adapter les solutions de Lightspeed à la croissance des PME. Nos plans d'abonnement peuvent être mensuels, annuels ou pluriannuels. Nous avons, à l'occasion, modifié nos modèles de fixation des prix et nous prévoyons le faire de nouveau. Se reporter au facteur de risque « Nos décisions en matière de prix et de forfaits pourraient ne pas donner les résultats attendus et nuire à notre capacité d'attirer de nouveaux commerçants et de conserver les commerçants existants. » dans notre notice annuelle pour un complément d'information sur les risques liés à nos décisions et nos initiatives relatives à la fixation des prix.

Utilisation de l'intelligence artificielle et de l'apprentissage machine dans nos solutions et nos activités

Bon nombre de nos partenaires et fournisseurs et nous-mêmes avons parfois intégré des solutions d'intelligence artificielle, ou IA, dans nos activités et nos solutions, et continuerons de le faire, dans le but de créer une efficacité opérationnelle et d'améliorer notre offre de produits, et nos résultats d'exploitation pourraient être influencés par le dénouement fructueux de ces efforts. Comme c'est le cas pour nombre d'innovations de rupture, l'IA présente non seulement des opportunités, mais aussi des risques et des difficultés qui pourraient nuire à son développement, à son adoption et à son utilisation et, par conséquent, à nos activités. Si le contenu, les recommandations ou les analyses que les applications d'IA aident à produire sont ou sont présumés être déficients ou inexacts, nous pourrions être exposés à des risques liés à la concurrence, à d'éventuelles obligations financières ou juridiques et à une atteinte à notre réputation. L'utilisation d'applications d'IA peut également donner lieu à des incidents liés à la cybersécurité ou à la protection des renseignements personnels. Tout incident lié à notre utilisation d'applications d'IA pourrait avoir une incidence défavorable sur nos activités. En outre, l'IA peut engendrer de nouveaux enjeux éthiques. Si notre utilisation de l'IA devenait controversée, nous pourrions subir une atteinte à notre réputation ou d'autres obligations. De plus, compte tenu de l'entrée en jeu de l'IA, les facteurs qui pourraient avoir une incidence sur cette technologie, comme la réglementation gouvernementale et la demande du marché, sont empreints d'incertitudes, et nos efforts pour mettre au point des produits pourraient ne pas donner les résultats escomptés.

Nos concurrents ou d'autres tiers peuvent également intégrer l'IA dans leurs produits et leurs activités. S'ils adoptaient l'IA plus rapidement ou mieux que nous, notre capacité à livrer efficacement concurrence pourrait être compromise, ce qui pourrait nuire à nos activités et à nos résultats d'exploitation. Se reporter au facteur de risque « Le développement de l'IA et son intégration à nos solutions et à nos activités présentent des risques et des défis pour notre entreprise. » dans notre notice annuelle pour un complément d'information sur les risques liés à l'utilisation de l'intelligence artificielle et de l'apprentissage machine dans nos solutions et nos activités.

Conditions économiques et tendances qui en découlent en matière de dépenses de consommation

Notre rendement est tributaire de la conjoncture économique mondiale et d'événements à l'échelle internationale, y compris des risques politiques, économiques, sociaux et environnementaux qui peuvent avoir une incidence sur nos activités ou sur celles de nos clients. Ces conditions et événements ont, dans le passé, eu une incidence défavorable sur la confiance des consommateurs, les dépenses de consommation, le revenu discrétionnaire des consommateurs ou les changements dans leurs habitudes d'achat, et pourraient avoir une incidence sur ceux-ci à l'avenir. La détérioration de la conjoncture économique, y compris toute hausse des taux de chômage, l'inflation, les tarifs douaniers et la montée des taux d'intérêt, a eu par le passé, et peut encore avoir, une incidence défavorable sur les dépenses de consommation, les niveaux d'endettement des consommateurs et l'utilisation des cartes de paiement, ce qui a nui, et pourrait encore nuire, à notre rendement financier en réduisant le nombre d'opérations effectuées au moyen de nos solutions de paiement ou le montant moyen des achats effectués. La dégradation de la conjoncture économique pourrait également amener les institutions financières à limiter les marges de crédit des titulaires de cartes ou à limiter l'émission de nouvelles cartes afin de diminuer les préoccupations relatives au crédit des titulaires de cartes, ce qui pourrait aussi réduire le nombre d'opérations traitées au moyen de nos solutions de paiement ou le montant moyen de ces achats. En outre, les tarifs douaniers élevés et les modifications aux politiques commerciales pourraient donner lieu à une augmentation des coûts des marchandises et des services, ce qui pourrait réduire le pouvoir d'achat des consommateurs et leurs niveaux de dépenses discrétionnaires. Bon nombre des clients qui utilisent notre plateforme sont des PME ou en sont également au stade de démarrage

de leurs activités. Les PME peuvent être lourdement touchées par la conjoncture économique ou les ralentissements économiques susmentionnés, surtout si elles vendent des biens discrétionnaires. Elles peuvent également être touchées de façon disproportionnée par d'autres facteurs économiques, tels que les pénuries de main-d'œuvre et les problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement mondiale. Elles ont souvent des budgets limités et peuvent décider d'affecter leurs dépenses à des éléments autres que notre plateforme, surtout en période d'incertitude économique ou de récession. Les incertitudes économiques, politiques et géopolitiques, y compris celles liées aux changements aux politiques étrangères aux États-Unis, au Canada et en Europe (notamment les répercussions des tarifs douaniers, d'autres conditions commerciales ou des mesures protectionnistes des gouvernements), les perturbations mondiales concernant les frais de transport et les coûts de l'énergie, le conflit armé en cours au Moyen-Orient et l'invasion de l'Ukraine par la Russie, pourraient amplifier davantage ces risques.

Les ralentissements économiques nuisent et peuvent encore nuire aux ventes des secteurs du commerce de détail et de l'hôtellerie, ce qui pourrait entraîner une diminution des volumes de paiements que nous traitons et mener des clients qui utilisent notre plateforme à fermer définitivement leurs portes ou à cesser d'utiliser nos services afin de conserver des liquidités. De plus, nos clients qui exploitent des restaurants ou qui sont présents dans certains marchés verticaux de détail exercent leurs activités dans des secteurs extrêmement concurrentiels et soumis à une exposition accrue aux conditions économiques affectant les dépenses discrétionnaires des consommateurs, ce qui donne lieu à un risque global et à un taux de défaillance généralement plus élevés que pour les autres entreprises en général.

L'affaiblissement des conditions économiques ou l'incertitude peut également nuire aux tiers, y compris aux fournisseurs et aux partenaires, avec lesquels nous avons établi des relations et dont nous dépendons pour exploiter et développer notre entreprise. La conjoncture économique incertaine et défavorable peut également entraîner une augmentation des radiations de nos créances clients, ainsi que des remboursements et des rétrofacturations ou des pertes éventuelles en lien avec notre programme d'avances de fonds aux commerçants, ce qui peut avoir un effet négatif sur nos activités.

Agrandir notre équipe de vente et de commercialisation

Notre capacité à faire croître de façon marquée nos produits des activités ordinaires dépendra largement de l'efficacité de nos efforts de vente et de commercialisation à l'échelle mondiale. La vente et la commercialisation sont effectuées pour une grande part par une équipe interne dont le dynamisme est à la base de notre succès. Nous avons investi dans l'agrandissement et la formation de notre force de vente et continuerons d'y investir massivement, et prévoyons, par conséquent, que nos effectifs de vente grandiront grâce à ces investissements. En complément à cette stratégie, nous investissons dans la génération de clients potentiels dirigée par des tiers externes, en mettant l'accent sur les clients du secteur du commerce de détail en Amérique du Nord et de l'hôtellerie en Europe, ainsi que les commerçants et restaurateurs affichant un VTB annuel élevé et ayant des besoins complexes. Nos activités de génération de clients potentiels dirigées par des tiers externes nécessitent le recours à des équipes de vente sur le terrain et de vente prospective à nos bureaux. Dans le cadre de notre stratégie de transformation, nous avons commencé à améliorer notre stratégie de mise en marché en ciblant nos efforts sur la vente prospective, l'expansion des équipes de vente sur le terrain et des équipes de commercialisation locales ainsi que les investissements nous permettant d'accroître les produits des activités ordinaires tout en réduisant le recours à l'augmentation des effectifs. Cette stratégie comprend la verticalisation des ventes et de l'exécution de commercialisation afin d'aider à maximiser l'efficacité et à attirer des clients, notamment une intégration accrue des fournisseurs dans nos marchés verticaux cibles du secteur du commerce de détail en Amérique du Nord. Pour les clients du secteur de l'hôtellerie en Europe, nous avons commencé à agrandir les équipes de vente sur le terrain et les équipes de commercialisation locales pour répondre à l'augmentation du nombre de clients potentiels.

Rétention et engagement du personnel qualifié

Notre succès futur dépend, en partie, de notre capacité à continuer d'attirer et de maintenir en poste du personnel hautement qualifié. Notre capacité à dénicher, à embaucher, à former, à obtenir l'engagement et à maintenir en poste du personnel qualifié aura une incidence directe sur notre capacité à maintenir et à faire croître nos activités, et les efforts déployés en ce sens exigeront du temps, des dépenses et de l'attention considérables. Notre capacité à continuer d'attirer et de maintenir en poste du personnel hautement qualifié, en particulier des employés possédant des compétences techniques et d'ingénierie, des employés comptant une vaste expérience dans la conception et le développement de logiciels et de services liés à Internet, et des employés possédant des compétences dans les technologies émergentes comme l'intelligence artificielle, sera essentielle à notre succès futur, et la demande pour ce type de talents est élevée, tout comme la concurrence. Nous dépendons également dans une large mesure de nos effectifs de vente directe pour attirer de nouveaux clients et accroître les ventes auprès des clients existants, notamment en ce qui concerne l'accroissement de nos ventes prospectives de mise en marché pour les clients du commerce de détail en Amérique du Nord et des ventes sur le terrain pour les clients du secteur de l'hôtellerie en Europe. La concurrence est vive pour le personnel de vente possédant les compétences et les connaissances techniques dont nous avons besoin. Notre capacité à réaliser une croissance des produits des activités ordinaires dépendra, en grande partie, de notre capacité à recruter, à former et à fidéliser un nombre

suffisant de représentants pour soutenir notre croissance. Bien que nous ayons émis par le passé des attributions de titres de capitaux propres comme éléments clés de notre rémunération globale et de nos efforts visant à attirer et à fidéliser des employés, et que nous ayons l'intention de continuer à en émettre, nous sommes tenus aux termes des normes IFRS de comptabilité de comptabiliser une charge de rémunération à base d'actions dans nos résultats d'exploitation au titre de la rémunération à base d'actions des employés aux termes de nos programmes d'attributions de titres de capitaux propres, ce qui pourrait entre autres accroître la pression pour limiter la rémunération à base d'actions. De plus, certaines restrictions aux termes de nos régimes d'attribution de titres de capitaux propres limitent la quantité de titres de capitaux propres que nous pouvons attribuer, ce qui pourrait nous obliger à offrir d'autres formes de rémunération. Se reporter au facteur de risque « Si nous ne réussissons pas à embaucher, à garder et à motiver un personnel compétent, notre entreprise en souffrira. » dans notre notice annuelle pour un complément d'information.

Caractère saisonnier

Nous sommes d'avis que les produits tirés du traitement des transactions constitueront encore une proportion importante de la composition totale de nos produits des activités ordinaires en raison de l'adoption par nos clients de nos solutions de paiement. Nous nous attendons à ce que nos résultats trimestriels continuent de refléter un caractère saisonnier. Nous prévoyons que, de manière générale, nos produits des activités ordinaires affichent encore une corrélation avec notre VTSPB. Bien que le caractère saisonnier ait eu une incidence sur les résultats de certains trimestres précédents, les tendances historiques de nos activités n'ont pas toujours été un indicateur fiable de nos performances futures, et pourraient ne pas toujours l'être.

Monnaies étrangères

Les fluctuations des taux de change peuvent avoir une incidence négative sur nos résultats d'exploitation. Notre monnaie de présentation et monnaie fonctionnelle est le dollar américain. Même si la majorité de nos produits des activités ordinaires et de nos charges est libellée en dollars américains, une partie de nos produits des activités ordinaires et de nos charges est aussi libellée dans des monnaies étrangères. Par conséquent, les fluctuations des taux de change ont eu et peuvent continuer d'avoir un effet négatif sur nos produits des activités ordinaires, car les abonnements à notre logiciel sont généralement facturés dans la monnaie locale du pays où se trouve le client, et le VTB et le VTSPB sous-jacents (dont nous dégageons les produits tirés du traitement des transactions) devraient également être libellés dans la monnaie locale. Si une part importante de nos produits des activités ordinaires était libellée dans une monnaie étrangère, tout raffermissement du dollar américain entraînerait un recul de nos produits des activités ordinaires une fois nos produits des activités ordinaires convertis en dollars américains. Notre siège social et une partie importante de nos employés sont situés au Canada, avec d'autres effectifs aux États-Unis, en Europe, en Australie et en Nouvelle-Zélande. En plus du dollar américain, une partie importante de nos charges est libellée en dollars canadiens et en euros, et une partie moindre, en d'autres monnaies. Par conséquent, nos charges pourraient subir les contrecoups d'une dépréciation du dollar américain par rapport à ces monnaies, principalement le dollar canadien et l'euro.

Nous avons un programme de couverture pour atténuer l'incidence des fluctuations des taux de change sur les flux de trésorerie et les charges futurs au moyen de contrats de change à terme que nous avons désignés comme couvertures de flux de trésorerie. La combinaison de devises utilisée pour les couvertures de flux de trésorerie de la Société est le dollar américain / dollar canadien. Notre programme de couverture n'atténue pas l'incidence des fluctuations des taux de change sur nos produits des activités ordinaires. Nous n'avons pas conclu de contrats de change à terme à l'égard de toutes les monnaies dans lesquelles nous exerçons actuellement nos activités, mais nous pouvons, à l'occasion, conclure d'autres contrats de change à terme à l'égard d'autres monnaies étrangères. La couverture du risque de change comporte un risque d'illiquidité et, dans la mesure où la valeur de la monnaie étrangère applicable fluctue par rapport au dollar américain, l'utilisation de couvertures pourrait entraîner des pertes plus importantes que si aucune couverture n'avait été utilisée. Rien ne garantit que nos stratégies de couverture, le cas échéant, seront efficaces ou que nous serons en mesure de conclure des contrats de change à terme à des conditions satisfaisantes. Se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » de notre plus récente notice annuelle, qui peut être consultée sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca, ou sur EDGAR, à l'adresse www.sec.gov, pour obtenir une analyse des fluctuations des taux de change.

Poursuite judiciaire et opportune des acquisitions et des opportunités stratégiques

En complément à nos stratégies de croissance interne, nous avons adopté une approche basée sur des acquisitions ciblées et opportunes, nous avons identifié des acquisitions qui nous permettraient d'accélérer le développement de notre produit, et avons accru notre pénétration du marché, développé des marchés verticaux et créé de la valeur pour nos actionnaires. Depuis la création de la Société, nous avons développé une expertise importante en vente et en commercialisation, et nous la mettons à profit pour faciliter notre croissance continue, tant sur le plan de la croissance interne que sur celui de l'intégration des entreprises acquises.

Compte tenu de notre expérience et de notre envergure, nous sommes d'avis que nous sommes bien positionnés pour poursuivre notre croissance interne et réaliser de manière judicieuse et opportune nos nouvelles acquisitions, nouveaux investissements et dessaisissements ainsi que d'autres opportunités stratégiques. Toutefois, ces acquisitions, investissements, dessaisissements et opportunités stratégiques pourraient détourner l'attention de la direction et entraîner des difficultés opérationnelles en l'absence d'une réalisation et d'une intégration adéquates et en temps opportun, ou autrement perturber notre fonctionnement ou avoir une incidence défavorable sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière, que ces acquisitions, investissements, dessaisissements et opportunités stratégiques soient ou non réalisés.

Dépréciation du goodwill

Pour l'exercice 2025, nous avons comptabilisé une charge de dépréciation du goodwill hors trésorerie et pourrions comptabiliser d'autres charges de dépréciation, ce qui aurait une incidence négative sur nos résultats d'exploitation. Nous comptabilisons la dépréciation du goodwill conformément à IAS 36 *Dépréciation d'actifs*, qui exige notamment que le goodwill soit soumis à un test de dépréciation au moins une fois l'an. Au cours du trimestre clos le 31 mars 2025, les conditions macroéconomiques ont changé, et le cours de notre action et notre capitalisation boursière ont diminué. Ces facteurs ont entraîné un excédent de la valeur comptable de notre actif net sur notre capitalisation boursière au 31 mars 2025, ce qui a mené à la réalisation d'un test de dépréciation du goodwill de la Société pour notre secteur opérationnel (le « secteur »), tel que ce terme est défini à la note 3 des états financiers consolidés annuels audités, à savoir le niveau auquel la direction effectue un suivi du goodwill. Notre test de dépréciation, en date du 31 mars 2025, a entraîné une charge de dépréciation hors trésorerie liée au goodwill de 556,4 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2025, le multiple de la valeur finale ayant été touché négativement par les conditions macroéconomiques, et notre taux de croissance des produits a subi les effets négatifs de l'incidence macroéconomique sur les ventes de nos clients. Si, à l'avenir, la valeur comptable du secteur était inférieure à sa valeur recouvrable, nous pourrions devoir comptabiliser une autre charge de dépréciation du goodwill dans nos résultats d'exploitation au cours de périodes futures, ce qui pourrait nuire à notre capacité à atteindre la rentabilité. Le goodwill est plus sensible au risque de dépréciation si les résultats d'exploitation ou la conjoncture économique se détériorent. Notre test de dépréciation, en date du 31 décembre 2025, n'a pas entraîné de charge de dépréciation hors trésorerie. La valeur comptable de l'actif net de la Société était supérieure à sa capitalisation boursière au 31 mars 2026, ce qui a déclenché la tenue d'un test de dépréciation pour le secteur. Nous avons effectué un test de dépréciation du goodwill au 31 mars 2026 en utilisant la méthode de la juste valeur diminuée des coûts de sortie, qui a indiqué que le goodwill n'avait subi aucune dépréciation. Nous sommes tenus d'effectuer notre prochain test de dépréciation du goodwill annuel le 31 décembre 2026, ou plus tôt si un événement déclencheur de dépréciation du goodwill survient avant cette date. Pour un complément d'information, se reporter à la note 15 de nos états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice 2026.

Principaux éléments du résultat d'exploitation

Produits

Produits tirés des abonnements

Nous tirons des produits des abonnements essentiellement de la vente d'abonnements à nos solutions logicielles. Nous offrons des plans tarifaires conçus pour répondre aux besoins de nos clients actuels et futurs qui permettent à nos solutions de s'adapter aux clients tout au long de leur croissance. Nos plans d'abonnement sont assortis d'une durée de un mois, de un an ou de plusieurs années. Les plans d'abonnement à nos solutions infonuagiques comprennent les services d'entretien et de soutien. Les clients achètent des plans d'abonnement directement auprès de nous ou par l'intermédiaire de nos partenaires de distribution. Outre les abonnements de base susmentionnés, les clients peuvent acheter des services supplémentaires comme les services de livraison, d'analyse poussée, de comptabilité et de gestion des stocks. De plus, nous tirons des produits des ententes de partage de produits conclues avec nos partenaires.

Produits tirés du traitement des transactions

Nous tirons des produits du traitement des transactions en fournissant à nos clients la fonctionnalité permettant d'accepter les paiements des consommateurs. Ces produits se présentent sous la forme de frais de transaction, et représentent un pourcentage du VTB traité grâce aux solutions que nous offrons. Nos produits tirés du traitement des transactions proviennent de nos solutions de paiement et de nos ententes de partage de produits conclues avec nos partenaires de paiement intégré. Les ententes de partage de produits sont majoritairement antérieures à la disponibilité de Lightspeed Payments et résultent également de flux de revenus hérités de certaines de nos acquisitions. Puisque nous n'agissons pas en tant que partie principale dans le cadre de ces ententes, nous comptabilisons les produits tirés de ces flux au montant net que nous conservons conformément aux normes IFRS de comptabilité. Cela signifie également que nous touchons en général un produit moindre que ce que nous obtiendrions si les

paiements étaient traités au moyen de nos propres solutions de paiement, puisque nous avons un contrôle moindre sur la relation client sous-jacente. Nous avons également été en mesure, à de nombreuses occasions, de mettre à profit notre envergure accrue pour renégocier nos ententes avec nos partenaires de paiement et ainsi obtenir de meilleurs résultats de paiement dans l'ensemble. Nous tirons également des produits de Lightspeed Capital, un programme d'avances de fonds aux commerçants dans le cadre duquel nous achetons un montant désigné de créances futures à escompte, et le client nous remet un pourcentage fixe de ses ventes quotidiennes jusqu'à ce que le solde ait été entièrement remis.

Nos solutions de paiement permettent à nos clients d'accepter des paiements électroniques en magasin au moyen de terminaux connectés et de services en ligne. L'offre d'une fonctionnalité de paiement intégrée est hautement complémentaire à la plateforme que nous offrons à nos clients aujourd'hui et nous permettra de monétiser une plus grande part des 98,1 G\$ du VTB traité au cours de l'exercice 2026.

Produits tirés de la vente de matériel informatique et autres produits

Ces produits sont généralement des produits non récurrents liés à la vente de matériel informatique auquel nos solutions sont intégrées et à la vente de services professionnels soutenant l'installation et la mise en place de nos solutions. Nous tirons des produits de la vente de matériel périphérique de point de vente comme les tablettes, les terminaux à accès direct pour les clients, les écrans Affichage cuisine, les imprimantes de reçus, le matériel de mise en réseau, les tiroirs-caisses, les terminaux de paiement, les serveurs, les supports, les lecteurs de codes à barres et un assortiment d'accessoires.

Même si nos solutions logicielles sont destinées à devenir des solutions clés en main qui peuvent être utilisées par le client dès leur livraison, nous fournissons des services professionnels aux clients dans certaines circonstances sous la forme d'installations et d'implantations sur place. Ces services d'implantation sont généralement fournis par notre équipe d'intégration interne ou un réseau de partenaires. De plus, nous percevons à l'occasion des frais non récurrents pour des travaux d'intégration réalisés dans le cadre de certains partenariats stratégiques.

Coût direct des produits

Coût des produits tirés des abonnements

Le coût des produits tirés des abonnements se compose principalement des salaires et autres frais liés au personnel pour un sous-groupe de l'équipe de soutien, des coûts liés à l'infrastructure d'hébergement pour nos services et de certains coûts indirects imputés au siège social. Les principales charges comprennent les coûts de notre service de soutien, y compris le total des salaires et avantages sociaux, la rémunération à base d'actions et les charges sociales qui s'y rapportent, les coûts liés à la capacité du centre de données, les honoraires professionnels et les coûts directs payés à des tiers, notamment ceux liés à notre soutien à la clientèle et les honoraires des partenaires, et les montants payés à des tiers fournisseurs de services infonuagiques.

Coût des produits tirés du traitement des transactions

Le coût des produits tirés du traitement des transactions se compose principalement des coûts directs engagés lorsque les transactions sont traitées avec nos solutions de paiement, des coûts directs liés à notre programme d'avances de fonds aux commerçants, des salaires et autres frais liés au personnel, pour un sous-groupe de l'équipe de soutien, qui comprennent la rémunération à base d'actions et les charges sociales qui s'y rapportent, et certains coûts indirects imputés au siège social. Les coûts directs comprennent les frais d'interchange et d'évaluation de réseau, les frais de traitement, ainsi que les frais de règlement bancaires des tiers fournisseurs de services de traitement de paiement et des institutions financières participant au règlement.

Coût des produits tirés de la vente de matériel informatique et autres produits

Le coût de ces produits comprend les coûts liés à nos solutions de matériel comme le coût d'acquisition des stocks de matériel informatique, notamment le prix d'achat du matériel, les charges liées aux tiers fournisseurs de services de traitement des commandes, les frais d'expédition et de manutention, et les rajustements de stocks, les charges liées aux coûts des services professionnels fournis aux clients, les salaires et autres frais liés au personnel, qui comprennent la rémunération à base d'actions et les charges sociales qui s'y rapportent, ainsi que les autres coûts indirects imputés au siège social.

Charges d'exploitation

Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs se composent des salaires et autres frais liés au personnel, notamment la charge de rémunération à base d'actions et les charges sociales qui s'y rapportent, en ce qui concerne les charges au titre des finances, des services juridiques, des services administratifs, des ressources humaines et des services financiers. Ils comprennent également des charges au titre des technologies de l'information, des systèmes d'information, de la sécurité de l'information et des données de l'entreprise sur les employés, qui sont partiellement imputées à la recherche et au développement, aux ventes et à la commercialisation, et au coût direct des produits. Les frais généraux et administratifs se composent également d'autres frais professionnels, des coûts liés à des transactions, des coûts relatifs aux litiges, des frais liés aux systèmes internes, de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues, des variations de juste valeur se rapportant aux avances de fonds aux commerçants irrécouvrables, ainsi que d'autres charges liées au siège social. À titre de société cotée en bourse aux États-Unis et au Canada, il est coûteux pour nous d'obtenir une assurance de la responsabilité civile des administrateurs et des dirigeants, et nous avons dû par le passé, et pourrions à nouveau devoir, gérer les compromis entre l'acceptation d'une couverture réduite ou l'engagement de coûts plus élevés pour élargir notre couverture.

Recherche et développement

Les frais de recherche et développement se composent principalement des salaires et autres frais liés au personnel, notamment la charge de rémunération à base d'actions et les charges sociales qui s'y rapportent, en ce qui concerne les fonctions liées aux produits, soit la gestion des produits, le développement des activités principales, les données, la conception et le développement des produits, ainsi que les coûts indirects imputés au siège social. Nous continuons de concentrer nos initiatives de recherche et développement sur l'ajout de nouvelles caractéristiques et solutions, outre l'expansion des fonctionnalités et le rehaussement de la convivialité de notre plateforme, en particulier pour les clients du secteur du commerce de détail en Amérique du Nord et de l'hôtellerie en Europe. Ces frais ont généré des crédits d'impôt en provenance principalement du Programme de la recherche scientifique et du développement expérimental (« RS&DE ») du gouvernement du Canada et du crédit d'impôt pour le développement des affaires électroniques du gouvernement du Québec, soit les « crédits d'impôt RS&DE » et le « crédit d'impôt pour le développement des affaires électroniques ». Même si les crédits d'impôt pour le développement des affaires électroniques sont pour la plupart remboursables, une partie est non remboursable et reportée en avant pour réduire le passif d'impôt exigible au Québec. Pour leur part, les crédits d'impôt RS&DE ne sont pas remboursables et sont reportés en avant pour réduire le passif d'impôt exigible au palier fédéral. La Société comptabilise les frais de développement interne comme des immobilisations incorporelles uniquement lorsque certains critères sont remplis (se reporter à la note 3 des états financiers consolidés annuels audités pour un complément d'information).

Vente et commercialisation

Les frais de vente et de commercialisation se composent principalement des coûts de vente et de commercialisation, des salaires et autres frais liés au personnel, notamment la charge de rémunération à base d'actions et les charges sociales qui s'y rapportent, pour l'expansion des ventes et des affaires et la mise en marché. Les autres coûts de vente et de commercialisation comprennent les coûts d'acquisition de nouveaux clients, les frais de déplacement, ainsi que les coûts indirects imputés au siège social. Nous entendons poursuivre l'expansion des initiatives de vente et de commercialisation en vue d'attirer de nouveaux commerçants, de conserver les commerçants actuels et d'augmenter les produits tirés des clients nouveaux et existants.

Rémunération liée à des acquisitions

La charge de rémunération liée à des acquisitions représente la portion de la contrepartie versée aux entreprises acquises qui dépend des obligations d'emploi ou de service continu de certains membres du personnel clés des entreprises acquises en question, ou de l'atteinte de certains critères de performance. Cette partie du prix d'achat est amortie sur la période de service pertinente pour ces membres du personnel clés.

Résultats d'exploitation

Le tableau ci-après présente nos états consolidés du résultat net pour les trimestres et les exercices clos les 31 mars 2026 et 2025 :

	Trimestres clos les 31 mars		Exercices clos les 31 mars	
(en milliers de dollars américains, sauf les montants par action)	2026 \$	2025 \$	2026 \$	2025 \$
Produits des activités ordinaires				
Abonnements	93 344	87 858	370 700	344 772
Traitement des transactions	185 319	157 809	815 091	697 273
Matériel informatique et autres produits	12 132	7 752	41 255	34 781
Total des produits des activités ordinaires	290 795	253 419	1 227 046	1 076 826
Coût direct des produits				
Abonnements	12 535	16 852	63 501	70 753
Traitement des transactions	128 381	112 743	569 797	505 631
Matériel informatique et autres produits	20 770	11 984	66 826	50 237
Total du coût direct des produits	161 686	141 579	700 124	626 621
Marge bénéficiaire brute	129 109	111 840	526 922	450 205
Charges d'exploitation				
Frais généraux et administratifs	23 133	22 577	116 521	115 139
Recherche et développement	28 022	30 196	126 330	120 335
Vente et commercialisation	74 209	58 081	280 895	234 844
Amortissement des immobilisations corporelles	1 726	1 622	6 850	7 339
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	1 302	1 239	5 088	5 220
Perte (profit) de change	411	(668)	(1 546)	594
Rémunération liée à des acquisitions	156	157	627	366
Amortissement des immobilisations incorporelles	34 681	20 820	138 824	88 432
Restructuration	1 419	1 430	5 632	17 503
Dépréciation du goodwill	—	556 440	—	556 440
Total des charges d'exploitation	165 059	691 894	679 221	1 146 212
Perte d'exploitation	(35 950)	(580 054)	(152 299)	(696 007)
Produit d'intérêts net	4 387	8 401	8 248	36 498
Perte avant impôt sur le résultat	(31 563)	(571 653)	(144 051)	(659 509)
Charge (produit) d'impôt				
Exigible	4 580	4 136	8 504	7 496
Différé	(7 576)	154	(8 143)	191
Total de la charge (du produit) d'impôt	(2 996)	4 290	361	7 687
Perte nette	(28 567)	(575 943)	(144 412)	(667 196)
Perte nette par action – de base et diluée	(0,20)	(3,79)	(1,04)	(4,34)

Le tableau ci-après présente la charge de rémunération à base d'actions et les charges sociales qui s'y rapportent, incluses dans les résultats d'exploitation pour les trimestres et les exercices clos les 31 mars 2026 et 2025 :

(en milliers de dollars américains)	Trimestres clos les 31 mars		Exercices clos les 31 mars	
	2026	2025	2026	2025
	\$	\$	\$	\$
Coût direct des produits	426	670	1 973	3 323
Frais généraux et administratifs	3 529	3 641	18 466	18 054
Recherche et développement	3 770	4 465	23 418	18 654
Vente et commercialisation	3 272	3 036	15 040	16 547
Total de la rémunération à base d'actions et des charges sociales qui s'y rapportent¹⁾	10 997	11 812	58 897	56 578

¹⁾ Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 mars 2026, la charge de rémunération à base d'actions se chiffrait respectivement à 11 358 \$ et à 57 015 \$ (charge de 12 622 \$ et de 55 605 \$ en mars 2025) et les charges sociales qui s'y rapportent correspondaient respectivement à un produit de 361 \$ et à une charge de 1 882 \$ (produit de 810 \$ et charge de 973 \$ en mars 2025).

La rémunération à base d'actions et des charges sociales qui s'y rapportent ont augmenté de 4 % au cours de l'exercice 2026 par rapport à l'exercice 2025, soit une croissance plus lente que celle des produits des activités ordinaires qui reflète notre approche disciplinée en matière d'attribution de capitaux propres.

Résultats d'exploitation pour les trimestres et les exercices clos les 31 mars 2026 et 2025

Produits

(en milliers de dollars américains, sauf les pourcentages)	Trimestres clos les 31 mars				Exercices clos les 31 mars			
	2026	2025	Variation	Variation	2026	2025	Variation	Variation
	\$	\$	\$	%	\$	\$	\$	%
Produits								
Abonnements	93 344	87 858	5 486	6,2	370 700	344 772	25 928	7,5
Traitement des transactions	185 319	157 809	27 510	17,4	815 091	697 273	117 818	16,9
Matériel informatique et autres produits	12 132	7 752	4 380	56,5	41 255	34 781	6 474	18,6
Total des produits	290 795	253 419	37 376	14,7	1 227 046	1 076 826	150 220	14,0
En pourcentage du total des produits des activités ordinaires								
Abonnements	32,1 %	34,7 %			30,2 %	32,0 %		
Traitement des transactions	63,7 %	62,3 %			66,4 %	64,8 %		
Matériel informatique et autres produits	4,2 %	3,0 %			3,4 %	3,2 %		
Total	100 %	100 %			100 %	100 %		

Produits tirés des abonnements

Les produits tirés des abonnements ont augmenté de 5,5 M\$, ou 6 %, pour le trimestre clos le 31 mars 2026, comparativement au trimestre clos le 31 mars 2025. La hausse est principalement attribuable aux ventes de nos solutions phares, particulièrement aux clients du secteur du commerce de détail en Amérique du Nord et du secteur de l'hôtellerie en Europe.

Les produits tirés des abonnements ont augmenté de 25,9 M\$, ou 8 %, pour l'exercice 2026, comparativement à l'exercice 2025. La hausse est principalement attribuable aux ventes de nos solutions phares, particulièrement aux clients du secteur du commerce de détail en Amérique du Nord et du secteur de l'hôtellerie en Europe, et aux augmentations liées à nos plans de tarification.

Produits tirés du traitement des transactions

Les produits tirés du traitement des transactions ont augmenté de 27,5 M\$, ou 17 %, pour le trimestre clos le 31 mars 2026, comparativement au trimestre clos le 31 mars 2025. La hausse est principalement attribuable à l'adoption soutenue de nos solutions de paiement à la suite de notre initiative visant à proposer nos solutions de point de vente et de paiement sous la forme d'une plateforme intégrée. Nos clients nouveaux et existants admissibles doivent généralement adopter nos solutions de paiement. Cette adoption croissante de nos solutions de paiement se traduit par une augmentation de 22 % du VTSPB sur 12 mois, qui est passé de 7,9 G\$ à 9,6 G\$. La hausse des produits tirés du traitement des transactions est également attribuable à la croissance de notre programme d'avances de fonds aux commerçants.

Les produits tirés du traitement des transactions ont augmenté de 117,8 M\$, ou 17 %, pour l'exercice 2026, comparativement à l'exercice 2025. La hausse est principalement attribuable à l'adoption soutenue de nos solutions de paiement à la suite de notre initiative visant à proposer nos solutions de point de vente et de paiement sous la forme d'une plateforme intégrée. Cette adoption croissante de nos solutions de paiement se traduit par une augmentation de 21 % du VTSPB sur 12 mois, qui est passé de 33,9 G\$ à 41,0 G\$. La hausse des produits tirés du traitement des transactions est également attribuable à la croissance de notre programme d'avances de fonds aux commerçants.

Produits tirés du matériel informatique et autres produits

Les produits tirés du matériel informatique et autres produits ont augmenté de 4,4 M\$, ou 57 %, pour le trimestre clos le 31 mars 2026, comparativement au trimestre clos le 31 mars 2025. La hausse est principalement attribuable à une augmentation du matériel informatique vendu aux clients pendant la période considérée.

Les produits tirés du matériel informatique et autres produits ont augmenté de 6,5 M\$, ou 19 %, pour l'exercice 2026, comparativement à l'exercice 2025. La hausse est principalement attribuable à une augmentation du matériel informatique vendu aux clients pendant la période considérée.

Coût direct des produits

(en milliers de dollars américains, sauf les pourcentages)	Trimestres clos les 31 mars				Exercices clos les 31 mars			
	2026	2025	Variation	Variation	2026	2025	Variation	Variation
	\$	\$	\$	%	\$	\$	\$	%
Coût direct des produits								
Abonnements	12 535	16 852	(4 317)	(25,6)	63 501	70 753	(7 252)	(10,2)
Traitement des transactions	128 381	112 743	15 638	13,9	569 797	505 631	64 166	12,7
Matériel informatique et autres produits	20 770	11 984	8 786	73,3	66 826	50 237	16 589	33,0
Total du coût direct des produits	161 686	141 579	20 107	14,2	700 124	626 621	73 503	11,7
En pourcentage des produits des activités ordinaires								
Abonnements	13,4 %	19,2 %			17,1 %	20,5 %		
Traitement des transactions	69,3 %	71,4 %			69,9 %	72,5 %		
Matériel informatique et autres produits	171,2 %	154,6 %			162,0 %	144,4 %		
Total	55,6 %	55,9 %			57,1 %	58,2 %		

Coût des produits tirés des abonnements

Le coût des produits tirés des abonnements pour le trimestre clos le 31 mars 2026 a diminué de 4,3 M\$, ou 26 %, comparativement au trimestre clos le 31 mars 2025. Le coût des produits tirés des abonnements du trimestre clos le 31 mars 2026 comprend une charge de rémunération à base d'actions et les charges sociales qui s'y rapportent de 0,3 M\$, comparativement à une charge de 0,5 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2025. Compte non tenu de la rémunération à base d'actions et des charges sociales qui s'y rapportent, le coût des produits tirés des abonnements a diminué de 4,1 M\$ du fait d'une diminution de 3,0 M\$

des frais d'hébergement découlant de l'optimisation des dépenses et d'un crédit accordé par l'un de nos fournisseurs de services infonuagiques, d'une baisse de 1,0 M\$ des salaires et autres frais liés au personnel attribuable aux mesures intentionnelles visant à accroître l'efficacité ayant permis d'optimiser les effectifs, et d'un recul de 0,5 M\$ des coûts de logiciels et de licences, facteurs contrebalancés par une augmentation de 0,2 M\$ des honoraires des partenaires et une augmentation de 0,2 M\$ des honoraires professionnels.

Le coût des produits tirés des abonnements pour l'exercice 2026 a diminué de 7,3 M\$, ou 10 %, comparativement à l'exercice 2025. Le coût des produits tirés des abonnements pour l'exercice 2026 comprend une charge de rémunération à base d'actions et les charges sociales qui s'y rapportent de 1,4 M\$, comparativement à une charge de 2,3 M\$ pour l'exercice 2025. Compte non tenu de la rémunération à base d'actions et des charges sociales qui s'y rapportent, le coût des produits tirés des abonnements a diminué de 6,3 M\$ du fait d'une baisse de 3,4 M\$ des frais d'hébergement découlant de l'optimisation des dépenses et d'un crédit accordé par l'un de nos fournisseurs de services infonuagiques, d'un recul de 1,8 M\$ des salaires et autres frais liés au personnel attribuable aux mesures intentionnelles visant à accroître l'efficacité ayant permis d'optimiser les effectifs, et d'une baisse de 1,3 M\$ des coûts de logiciels et de licences, facteurs contrebalancés par une augmentation de 0,1 M\$ des honoraires professionnels et une hausse de 0,1 M\$ des honoraires des partenaires.

Coût des produits tirés du traitement des transactions

Le coût des produits tirés du traitement des transactions pour le trimestre clos le 31 mars 2026 a augmenté de 15,6 M\$, ou 14 %, comparativement au trimestre clos le 31 mars 2025. L'augmentation s'explique essentiellement par les coûts directs liés à la hausse des produits tirés de nos solutions de paiement, qui découle d'une augmentation du VTSPB principalement attribuable à l'adoption accrue de nos solutions de paiement par rapport au trimestre clos le 31 mars 2025.

Le coût des produits tirés du traitement des transactions pour l'exercice 2026 a augmenté de 64,2 M\$, ou 13 %, comparativement à l'exercice 2025. L'augmentation s'explique essentiellement par les coûts directs liés à la hausse des produits tirés de nos solutions de paiement, qui découle d'une augmentation du VTSPB principalement attribuable à l'adoption accrue de nos solutions de paiement par rapport à l'exercice 2025.

Coût des produits tirés du matériel informatique et autres produits

Le coût des produits tirés du matériel informatique et autres produits pour le trimestre clos le 31 mars 2026 a augmenté de 8,8 M\$, ou 73 %, par rapport au trimestre clos le 31 mars 2025. Le coût des produits tirés du matériel informatique et autres produits pour les trimestres clos les 31 mars 2026 et 2025 comprend une charge de rémunération à base d'actions et les charges sociales qui s'y rapportent de 0,1 M\$. Compte non tenu de la rémunération à base d'actions et des charges sociales qui s'y rapportent, le coût des produits tirés du matériel informatique et autres produits a augmenté de 8,8 M\$. Cette hausse découle principalement d'une augmentation de 7,1 M\$ du coût du matériel informatique du fait d'une hausse du matériel informatique vendu aux clients pendant la période considérée, d'un accroissement de 1,5 M\$ des salaires et autres frais liés au personnel et d'une augmentation de 0,2 M\$ des honoraires professionnels et autres charges. Les marges négatives sont attribuables aux réductions de prix et aux incitatifs consentis afin de favoriser les nouvelles affaires, étant donné la vive concurrence dans notre secteur d'activité, et au matériel informatique fourni gratuitement à nos clients pour les aider à passer à notre plateforme intégrée de solutions de point de vente et de paiement. Le matériel informatique est généralement vendu à prix réduit pour faciliter l'adoption de nos autres principales sources de produits des activités ordinaires.

Le coût des produits tirés du matériel informatique et autres produits pour l'exercice 2026 a augmenté de 16,6 M\$, ou 33 %, par rapport à l'exercice 2025. Le coût des produits tirés du matériel informatique et autres produits pour l'exercice 2026 comprend une charge de rémunération à base d'actions et les charges sociales qui s'y rapportent de 0,4 M\$, comparativement à une charge de 0,7 M\$ pour l'exercice 2025. Compte non tenu de la rémunération à base d'actions et des charges sociales qui s'y rapportent, le coût des produits tirés du matériel informatique et autres produits a augmenté de 16,9 M\$. Cette hausse découle principalement d'une augmentation de 13,7 M\$ du coût du matériel informatique du fait d'une hausse du matériel informatique vendu aux clients pendant la période considérée et d'un accroissement de 4,2 M\$ des salaires et autres frais liés au personnel, facteurs contrebalancés par une diminution de 1,0 M\$ des honoraires professionnels et autres charges. Les marges négatives sont attribuables aux réductions de prix et aux incitatifs consentis afin de favoriser les nouvelles affaires, étant donné la vive concurrence dans notre secteur d'activité, et au matériel informatique fourni gratuitement à nos clients pour les aider à passer à notre plateforme intégrée de solutions de point de vente et de paiement. Le matériel informatique est généralement vendu à prix réduit pour faciliter l'adoption de nos autres principales sources de produits des activités ordinaires.

Marge bénéficiaire brute

(en milliers de dollars américains, sauf les pourcentages)	Trimestres clos les 31 mars				Exercices clos les 31 mars			
	2026	2025	Variation	Variation	2026	2025	Variation	Variation
	\$	\$	\$	%	\$	\$	\$	%
Marge bénéficiaire brute	129 109	111 840	17 269	15,4	526 922	450 205	76 717	17,0
En pourcentage du total des produits des activités ordinaires	44,4 %	44,1 %			42,9 %	41,8 %		

La marge bénéficiaire brute a augmenté de 17,3 M\$, ou 15 %, pour le trimestre clos le 31 mars 2026 comparativement au trimestre clos le 31 mars 2025. L'augmentation s'explique principalement par la croissance de nos produits tirés des abonnements et de nos produits tirés du traitement des transactions, qui est attribuable à l'adoption soutenue de nos produits phares et de nos solutions de paiement, ainsi qu'à nos initiatives intentionnelles de contrôle des coûts et aux mesures visant à générer des gains d'efficacité à l'échelle de la Société. La marge bénéficiaire brute en pourcentage des produits des activités ordinaires est demeurée stable à 44 % entre le trimestre clos le 31 mars 2025 et le trimestre clos le 31 mars 2026. La marge bénéficiaire brute en pourcentage des produits des activités ordinaires a été favorisée par la croissance des produits tirés des abonnements et des produits provenant de notre programme d'avances de fonds aux commerçants, par une baisse du coût des produits tirés des abonnements et par une amélioration des marges des produits tirés du traitement des transactions. Ces avantages ont été contrebalancés par le fait qu'une proportion plus importante de clients ont utilisé Lightspeed Payments, ce qui génère une marge bénéficiaire brute en pourcentage des produits des activités ordinaires moindre, et par la baisse des marges sur les produits tirés du matériel informatique et autres produits.

La marge bénéficiaire brute a augmenté de 76,7 M\$, ou 17 %, pour l'exercice 2026 comparativement à l'exercice 2025. L'augmentation s'explique principalement par la croissance de nos produits tirés des abonnements et de nos produits tirés du traitement des transactions, qui est attribuable à l'adoption soutenue de nos produits phares et de nos solutions de paiement, aux hausses de nos plans de tarification, ainsi qu'à nos initiatives intentionnelles de contrôle des coûts et aux mesures visant à générer des gains d'efficacité à l'échelle de la Société. La marge bénéficiaire brute en pourcentage des produits des activités ordinaires a augmenté, passant de 42 % à 43 % entre l'exercice 2025 et l'exercice 2026. Cette hausse s'explique par la croissance des produits tirés des abonnements et des produits provenant de notre programme d'avances de fonds aux commerçants, par une baisse du coût des produits tirés des abonnements et par une amélioration des marges des produits tirés du traitement des transactions. Ces facteurs ont été contrebalancés par le fait qu'une proportion plus importante de clients ont utilisé Lightspeed Payments, ce qui génère une marge bénéficiaire brute en pourcentage des produits des activités ordinaires moindre, et par la baisse des marges sur les produits tirés du matériel informatique et autres produits.

Charges d'exploitation

Frais généraux et administratifs

(en milliers de dollars américains, sauf les pourcentages)	Trimestres clos les 31 mars				Exercices clos les 31 mars			
	2026	2025	Variation	Variation	2026	2025	Variation	Variation
	\$	\$	\$	%	\$	\$	\$	%
Frais généraux et administratifs	23 133	22 577	556	2,5	116 521	115 139	1 382	1,2
En pourcentage du total des produits des activités ordinaires	8,0 %	8,9 %			9,5 %	10,7 %		

Les frais généraux et administratifs pour le trimestre clos le 31 mars 2026 ont augmenté de 0,6 M\$, ou 2 %, par rapport au trimestre clos le 31 mars 2025. Pour le trimestre clos le 31 mars 2026, ces frais comprennent une charge de rémunération à base d'actions et les charges sociales qui s'y rapportent de 3,5 M\$, des frais liés aux transactions de 0,4 M\$ et un montant de néant au titre des provisions, règlements et autres coûts engagés dans le cadre de certains litiges, déduction faite des montants reçus au titre des assurances et des produits d'indemnisation, comparativement à 3,6 M\$, à néant et à 0,1 M\$, respectivement, pour le trimestre clos le 31 mars 2025. Compte non tenu de la rémunération à base d'actions et des charges sociales qui s'y rapportent, des frais liés

aux transactions ainsi que des provisions, règlements et autres coûts engagés dans le cadre de certains litiges, déduction faite des montants reçus au titre des assurances et des produits d'indemnisation, les frais généraux et administratifs ont augmenté de 0,4 M\$. La hausse découle d'une augmentation de 1,4 M\$ des salaires et autres frais liés au personnel et d'un accroissement de 0,5 M\$ des coûts de logiciels et de licences. L'augmentation a été contrebalancée par une diminution de 1,1 M\$ des honoraires professionnels et autres charges et une baisse de 0,2 M\$ des créances douteuses, qui comprend les variations de notre correction de valeur pour pertes et les variations de juste valeur se rapportant aux avances de fonds aux commerçants irrécouvrables. Elle a été également annulée par une diminution de 0,2 M\$ de la couverture d'assurance des administrateurs et des dirigeants. Nos frais généraux et administratifs en pourcentage des produits des activités ordinaires ont diminué, passant de 9 % à 8 % entre le trimestre clos le 31 mars 2025 et le trimestre clos le 31 mars 2026, du fait des initiatives intentionnelles de contrôle des coûts et des mesures visant à générer des gains d'efficacité à l'échelle de la Société, ainsi que de la croissance des produits des activités ordinaires.

Les frais généraux et administratifs pour l'exercice 2026 ont augmenté de 1,4 M\$, ou 1 %, par rapport à l'exercice 2025. Pour l'exercice 2026, ces frais comprennent une charge de rémunération à base d'actions et les charges sociales qui s'y rapportent de 18,5 M\$, un montant de 7,8 M\$ au titre des provisions, règlements et autres coûts engagés dans le cadre de certains litiges, déduction faite des montants reçus au titre des assurances et des produits d'indemnisation, et des frais liés aux transactions de 2,6 M\$, comparativement à 18,1 M\$, à 12,1 M\$ et à 5,2 M\$, respectivement, pour l'exercice 2025. Compte non tenu de la rémunération à base d'actions et des charges sociales qui s'y rapportent, des frais liés aux transactions ainsi que des provisions, règlements et autres coûts engagés dans le cadre de certains litiges, déduction faite des montants reçus au titre des assurances et des produits d'indemnisation, les frais généraux et administratifs ont augmenté de 7,7 M\$. La hausse découle d'une augmentation de 5,5 M\$ des salaires et autres frais liés au personnel, d'une hausse de 2,4 M\$ des honoraires professionnels et autres charges, et d'un accroissement de 1,9 M\$ des coûts de logiciels et de licences. L'augmentation a été contrebalancée par une diminution de 1,1 M\$ des créances douteuses, qui comprend les variations de notre correction de valeur pour pertes et les variations de juste valeur se rapportant aux avances de fonds aux commerçants irrécouvrables, et par une diminution de 1,0 M\$ de la couverture d'assurance des administrateurs et des dirigeants. Nos frais généraux et administratifs en pourcentage des produits des activités ordinaires ont diminué, passant de 11 % à 9 % entre l'exercice 2025 et l'exercice 2026, du fait des initiatives intentionnelles de contrôle des coûts, des mesures visant à générer des gains d'efficacité à l'échelle de la Société et de la croissance des produits des activités ordinaires.

Recherche et développement

(en milliers de dollars américains, sauf les pourcentages)	Trimestres clos les 31 mars				Exercices clos les 31 mars			
	2026	2025	Variation	Variation	2026	2025	Variation	Variation
	\$	\$	\$	%	\$	\$	\$	%
Recherche et développement	28 022	30 196	(2 174)	(7,2)	126 330	120 335	5 995	5,0
En pourcentage du total des produits des activités ordinaires	9,6 %	11,9 %			10,3 %	11,2 %		

Les frais de recherche et développement pour le trimestre clos le 31 mars 2026 ont diminué de 2,2 M\$, ou 7 %, par rapport au trimestre clos le 31 mars 2025. Pour le trimestre clos le 31 mars 2026, ces frais comprennent une charge de rémunération à base d'actions et les charges sociales qui s'y rapportent de 3,8 M\$, comparativement à 4,5 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2025. Compte non tenu de la rémunération à base d'actions et des charges sociales qui s'y rapportent, les frais de recherche et développement ont diminué de 1,5 M\$ en raison d'une baisse de 1,7 M\$ des salaires et autres frais liés au personnel et d'une diminution de 0,3 M\$ des honoraires professionnels, facteurs contrebalancés par une hausse de 0,4 M\$ des coûts de logiciels et de licences et par une augmentation de 0,1 M\$ des frais d'hébergement. Nos frais de recherche et développement en pourcentage des produits des activités ordinaires ont diminué, passant de 12 % pour le trimestre clos le 31 mars 2025 à 10 % pour le trimestre clos le 31 mars 2026.

Les frais de recherche et développement pour l'exercice 2026 ont augmenté de 6,0 M\$, ou 5 %, par rapport à l'exercice 2025. Pour l'exercice 2026, ces frais comprennent une charge de rémunération à base d'actions et les charges sociales qui s'y rapportent de 23,4 M\$, comparativement à 18,7 M\$ pour l'exercice 2025. Compte non tenu de la rémunération à base d'actions et des charges sociales qui s'y rapportent, les frais de recherche et développement ont augmenté de 1,2 M\$ en raison d'un accroissement de 3,5 M\$ des honoraires professionnels et autres charges, d'une hausse de 2,2 M\$ des coûts de logiciels et de licences et d'une augmentation des coûts d'hébergement de 0,1 M\$. L'augmentation a été contrebalancée par une baisse de 4,6 M\$ des salaires et

autres frais liés au personnel. Nos frais de recherche et développement en pourcentage des produits des activités ordinaires ont diminué, passant de 11 % pour l'exercice 2026 à 10 % pour l'exercice 2025.

Vente et commercialisation

(en milliers de dollars américains, sauf les pourcentages)	Trimestres clos les 31 mars				Exercices clos les 31 mars			
	2026	2025	Variation	Variation	2026	2025	Variation	Variation
	\$	\$	\$	%	\$	\$	\$	%
Vente et commercialisation	74 209	58 081	16 128	27,8	280 895	234 844	46 051	19,6
En pourcentage du total des produits des activités ordinaires	25,5 %	22,9 %			22,9 %	21,8 %		

Les frais de vente et de commercialisation pour le trimestre clos le 31 mars 2026 ont augmenté de 16,1 M\$, ou 28 %, comparativement au trimestre clos le 31 mars 2025. Pour le trimestre clos le 31 mars 2026, ces frais comprennent une charge de rémunération à base d'actions et les charges sociales qui s'y rapportent de 3,3 M\$, comparativement à 3,0 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2025. Compte non tenu de la charge de rémunération à base d'actions et des charges sociales qui s'y rapportent, les frais de vente et de commercialisation ont augmenté de 15,9 M\$ en raison d'une hausse de 9,2 M\$ se rapportant aux salaires et autres frais liés au personnel, d'un accroissement de 4,0 M\$ des autres investissements en vente et commercialisation, comme les acquisitions liées à la commercialisation et les dépenses de croissance, les commissions de revendeurs, la marque et les foires commerciales, d'une augmentation de 2,5 M\$ des honoraires professionnels et autres charges, et d'une hausse de 0,2 M\$ des coûts de logiciels et de licences. Nos frais de vente et de commercialisation en pourcentage des produits des activités ordinaires ont augmenté, passant de 23 % pour le trimestre clos le 31 mars 2025 à 26 % pour le trimestre clos le 31 mars 2026, du fait de l'accroissement de nos ventes prospectives de mise en marché mettant essentiellement l'accent sur les clients du secteur du commerce de détail en Amérique du Nord et de l'hôtellerie en Europe.

Les frais de vente et de commercialisation pour l'exercice 2026 ont augmenté de 46,1 M\$, ou 20 %, par rapport à l'exercice 2025. Pour l'exercice 2026, ces frais comprennent une charge de rémunération à base d'actions et les charges sociales qui s'y rapportent de 15,0 M\$, comparativement à 16,5 M\$ pour l'exercice 2025. Compte non tenu de la charge de rémunération à base d'actions et des charges sociales qui s'y rapportent, les frais de vente et de commercialisation ont augmenté de 47,6 M\$ en raison d'une hausse de 26,2 M\$ des salaires et autres frais liés au personnel, d'une augmentation de 10,8 M\$ des honoraires professionnels et autres charges, d'un accroissement de 9,6 M\$ des autres investissements en vente et commercialisation, comme les acquisitions liées à la commercialisation et les dépenses de croissance, les commissions de revendeurs, la marque et les foires commerciales, et d'une hausse de 1,0 M\$ des coûts de logiciels et de licences. Nos frais de vente et de commercialisation en pourcentage des produits des activités ordinaires ont augmenté, passant de 22 % pour l'exercice 2025 à 23 % pour l'exercice 2026, du fait de l'accroissement de nos ventes prospectives de mise en marché mettant essentiellement l'accent sur les clients du secteur du commerce de détail en Amérique du Nord et de l'hôtellerie en Europe.

Amortissement

(en milliers de dollars américains, sauf les pourcentages)	Trimestres clos les 31 mars				Exercices clos les 31 mars			
	2026	2025	Variation	Variation	2026	2025	Variation	Variation
	\$	\$	\$	%	\$	\$	\$	%
Amortissement des immobilisations corporelles	1 726	1 622	104	6,4	6 850	7 339	(489)	(6,7)
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	1 302	1 239	63	5,1	5 088	5 220	(132)	(2,5)
	3 028	2 861	167	5,8	11 938	12 559	(621)	(4,9)
En pourcentage du total des produits des activités ordinaires	1,0 %	1,1 %			1,0 %	1,2 %		

L'amortissement des immobilisations corporelles pour le trimestre clos le 31 mars 2026 a augmenté de 0,1 M\$, ou 6 %, par rapport au trimestre clos le 31 mars 2025. Cette hausse est attribuable aux entrées d'immobilisations corporelles au cours des 12 derniers mois, contrebalancées en partie par les immobilisations entièrement amorties. L'augmentation de 0,1 M\$, ou 5 %, de l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation est liée à la conclusion de nouveaux contrats de location au cours des 12 derniers mois, annulée en partie par les résiliations de contrats de location.

L'amortissement des immobilisations corporelles pour l'exercice 2026 a diminué de 0,5 M\$, ou 7 %, par rapport à l'exercice 2025. Cette baisse est attribuable aux immobilisations entièrement amorties, contrebalancées en partie par les entrées d'immobilisations corporelles au cours des 12 derniers mois. La diminution de 0,1 M\$, ou 3 %, de l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation est liée aux modifications et résiliations de contrats de location, compensées en partie par la conclusion de nouveaux contrats de location au cours des 12 derniers mois.

Perte (profit) de change

(en milliers de dollars américains, sauf les pourcentages)	Trimestres clos les 31 mars				Exercices clos les 31 mars			
	2026	2025	Variation	Variation	2026	2025	Variation	Variation
	\$	\$	\$	%	\$	\$	\$	%
Perte (profit) de change	411	(668)	1 079	(161,5)	(1 546)	594	(2 140)	(360,3)
En pourcentage du total des produits des activités ordinaires	0,1 %	(0,3) %			(0,1) %	0,1 %		

La Société a réalisé une perte de change pour le trimestre clos le 31 mars 2026, comparativement à un profit pour le trimestre clos le 31 mars 2025. Elle a réalisé un profit de change pour l'exercice 2026, comparativement à une perte pour l'exercice 2025.

Les profits et pertes de change découlent de nos actifs et passifs financiers impayés libellés dans une monnaie autre que le dollar américain, notre monnaie fonctionnelle. Les éléments compris dans nos résultats d'exploitation sont évalués en dollars américains et les transactions en devises sont converties en dollars américains aux taux de change en vigueur à la date des transactions ou lors de la réévaluation d'éléments, les profits et les pertes en résultant étant comptabilisés par la suite.

Rémunération liée à des acquisitions

(en milliers de dollars américains, sauf les pourcentages)	Trimestres clos les 31 mars				Exercices clos les 31 mars			
	2026	2025	Variation	Variation	2026	2025	Variation	Variation
	\$	\$	\$	%	\$	\$	\$	%
Rémunération liée à des acquisitions	156	157	(1)	(0,6)	627	366	261	71,3
En pourcentage du total des produits des activités ordinaires	0,1 %	0,1 %			0,1 %	0,0 %		

La charge de rémunération liée à des acquisitions est demeurée stable entre le trimestre clos le 31 mars 2025 et le trimestre clos le 31 mars 2026. La charge de rémunération liée à des acquisitions pour l'exercice 2026 a augmenté de 0,3 M\$, ou 71 %, comparativement à l'exercice 2025. L'augmentation pour l'exercice 2026 est imputable à la charge de rémunération différée en lien avec une acquisition d'entreprise complémentaire finalisée au cours de l'exercice 2025. Cette rémunération liée à des acquisitions n'est pas incluse dans la contrepartie d'achat totale, mais est plutôt traitée comme une charge de rémunération liée à des acquisitions au titre des services postérieurs au regroupement.

Amortissement des immobilisations incorporelles

(en milliers de dollars américains, sauf les pourcentages)	Trimestres clos les 31 mars				Exercices clos les 31 mars			
	2026	2025	Variation	Variation	2026	2025	Variation	Variation
	\$	\$	\$	%	\$	\$	\$	%
Amortissement des immobilisations incorporelles	34 681	20 820	13 861	66,6	138 824	88 432	50 392	57,0
En pourcentage du total des produits des activités ordinaires	11,9 %	8,2 %			11,3 %	8,2 %		

L'amortissement des immobilisations incorporelles pour le trimestre clos le 31 mars 2026 a augmenté de 13,9 M\$, ou 67 %, comparativement au trimestre clos le 31 mars 2025. La hausse de l'amortissement est principalement attribuable à une révision de la durée d'utilité estimée des relations clients et des technologies logicielles acquises, qui est comptabilisée en tant que changement prospectif des estimations depuis le 1^{er} avril 2025.

L'amortissement des immobilisations incorporelles pour l'exercice 2026 a augmenté de 50,4 M\$, ou 57 %, comparativement à l'exercice 2025. La hausse de l'amortissement est principalement attribuable à une révision de la durée d'utilité estimée des relations clients et des technologies logicielles acquises, qui est comptabilisée en tant que changement prospectif des estimations depuis le 1^{er} avril 2025.

Restructuration

(en milliers de dollars américains, sauf les pourcentages)	Trimestres clos les 31 mars				Exercices clos les 31 mars			
	2026	2025	Variation	Variation	2026	2025	Variation	Variation
	\$	\$	\$	%	\$	\$	\$	%
Restructuration	1 419	1 430	(11)	(0,8)	5 632	17 503	(11 871)	(67,8)
En pourcentage du total des produits des activités ordinaires	0,5 %	0,6 %			0,5 %	1,6 %		

Nous avons mis en œuvre une réorganisation visant à rationaliser le modèle d'exploitation de la Société tout en continuant de mettre l'accent sur la croissance rentable. Les frais associés aux réorganisations ont été comptabilisés à titre de frais de restructuration. Les frais de restructuration se sont composés essentiellement d'indemnités de départ en trésorerie.

Dépréciation du goodwill

(en milliers de dollars américains, sauf les pourcentages)	Trimestres clos les 31 mars				Exercices clos les 31 mars			
	2026	2025	Variation	Variation	2026	2025	Variation	Variation
	\$	\$	\$	%	\$	\$	\$	%
Dépréciation du goodwill	—	556 440	(556 440)	(100,0)	—	556 440	(556 440)	(100,0)
En pourcentage du total des produits des activités ordinaires	0,0 %	219,6 %			0,0 %	51,7 %		

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2025, les conditions macroéconomiques ont changé, et le cours de notre action et notre capitalisation boursière ont diminué. Ces facteurs ont entraîné un excédent de la valeur comptable de notre actif net sur notre capitalisation boursière au 31 mars 2025, ce qui a mené à la réalisation d'un test de dépréciation du goodwill pour le secteur de la Société. Nous avons effectué un test de dépréciation du goodwill annuel au 31 mars 2025 en utilisant la méthode de la juste valeur diminuée des coûts de sortie. Ce test a entraîné une charge de dépréciation hors trésorerie liée au goodwill de 556,4 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2025, le multiple de la valeur finale ayant été touché négativement par les conditions macroéconomiques, et le taux de croissance des produits des activités ordinaires de la Société a subi les effets négatifs de

l'incidence macroéconomique sur les ventes des clients de la Société. Une réduction du multiple de la valeur finale, une augmentation du taux d'actualisation ou une diminution du taux de croissance des produits des activités ordinaires pourrait éventuellement entraîner une dépréciation.

Autres produits

(en milliers de dollars américains, sauf les pourcentages)	Trimestres clos les 31 mars				Exercices clos les 31 mars			
	2026	2025	Variation	Variation	2026	2025	Variation	Variation
	\$	\$	\$	%	\$	\$	\$	%
Produit d'intérêts net	4 387	8 401	(4 014)	(47,8)	8 248	36 498	(28 250)	(77,4)
En pourcentage du total des produits des activités ordinaires	1,5 %	3,3 %			0,7 %	3,4 %		

Le produit d'intérêts net se compose essentiellement d'un produit d'intérêts de 21,3 M\$ touché sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie pour l'exercice 2026, contrebalancé par une perte de 11,8 M\$ découlant de la variation de la juste valeur du passif au titre du rachat d'actions lié au régime d'achat d'actions automatique (le « RAAA »), et de la charge d'intérêts de 1,3 M\$ essentiellement liée aux intérêts sur les obligations locatives pour l'exercice 2026. La diminution de 15,2 M\$ du produit d'intérêts est attribuable à la baisse du produit d'intérêts touché sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie au cours de l'exercice 2026 liée à une baisse du solde en trésorerie par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La variation de 13,3 M\$ de la juste valeur du passif au titre des rachats d'actions pour l'exercice 2026 est attribuable à une perte découlant de la variation de la juste valeur au cours de l'exercice 2026, comparativement à un profit de 1,5 M\$ pour l'exercice 2025, dans chaque cas en lien avec le RAAA.

Impôt sur le résultat

(en milliers de dollars américains, sauf les pourcentages)	Trimestres clos les 31 mars				Exercices clos les 31 mars			
	2026	2025	Variation	Variation	2026	2025	Variation	Variation
	\$	\$	\$	%	\$	\$	\$	%
Charge (produit) d'impôt								
Exigible	4 580	4 136	444	10,7	8 504	7 496	1 008	13,4
Différé	(7 576)	154	(7 730)	(5 019,5)	(8 143)	191	(8 334)	(4 363,4)
Total de la charge (du produit) d'impôt	(2 996)	4 290	(7 286)	(169,8)	361	7 687	(7 326)	(95,3)
En pourcentage du total des produits des activités ordinaires								
Exigible	1,6 %	1,6 %			0,7 %	0,7 %		
Différé	(2,6) %	0,1 %			(0,7) %	0,0 %		
Total	(1,0) %	1,7 %			0,0 %	0,7 %		

Nous avons comptabilisé un produit d'impôt de 3,0 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2026, comparativement à une charge d'impôt de 4,3 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2025, qui découle d'une augmentation de 0,4 M\$ de la charge d'impôt exigible et de l'impôt différé, qui est passé d'une charge de 0,2 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2025 à un produit de 7,6 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2026. L'augmentation de 0,4 M\$ de la charge d'impôt exigible est principalement attribuable à l'utilisation de crédits d'impôt non remboursables au Canada afin de compenser l'impôt à payer. La charge d'impôt différé pour le trimestre clos le 31 mars 2025 est principalement liée aux écarts temporaires sur la rémunération à base d'actions et à d'autres écarts temporaires déductibles, tandis que le produit d'impôt différé pour le trimestre clos le 31 mars 2026 est principalement lié à la comptabilisation d'actifs d'impôt différé auparavant non comptabilisés dans certains territoires.

Nous avons comptabilisé une charge d'impôt de 0,4 M\$ pour l'exercice 2026, comparativement à une charge d'impôt de 7,7 M\$ pour l'exercice 2025, qui découle d'une augmentation de 1,0 M\$ de la charge d'impôt exigible et de l'impôt différé, qui est passé d'une charge de 0,2 M\$ pour l'exercice 2025 à un produit de 8,1 M\$ pour l'exercice 2026. L'augmentation de 1,0 M\$ de la

charge d'impôt exigible est principalement attribuable à l'utilisation de crédits d'impôt non remboursables au Canada. La charge d'impôt différé pour l'exercice 2025 est principalement liée aux écarts temporaires sur la rémunération à base d'actions et à d'autres écarts temporaires déductibles, tandis que le produit d'impôt différé pour l'exercice 2026 est principalement lié à la comptabilisation d'actifs d'impôt différé auparavant non comptabilisés dans certains territoires.

Principales informations annuelles

(en milliers de dollars américains, sauf les données par action)	Exercices clos les 31 mars		
	2026	2025	2024
	\$	\$	
Total des produits des activités ordinaires	1 227 046	1 076 826	909 270
Perte nette	(144 412)	(667 196)	(163 964)
Perte par action – de base et diluée	(1,04)	(4,34)	(1,07)
Total de l'actif	1 665 222	1 826 203	2 575 154
Total des passifs non courants	16 961	13 253	18 087

Se reporter à la section « Résultats d'exploitation » du présent rapport de gestion pour plus de détails sur la variation d'un exercice à l'autre des produits des activités ordinaires et de la perte nette.

Total de l'actif

Comparaison de l'exercice 2026 et de l'exercice 2025

Le total de l'actif a diminué de 161,0 M\$, ou 9 %, entre l'exercice 2025 et l'exercice 2026, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ayant compté pour 104,6 M\$ de la baisse essentiellement en raison du montant de 86,2 M\$ en trésorerie affecté au rachat et à l'annulation d'actions dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, ainsi que du montant de 30,2 M\$ en trésorerie au titre du rachat d'actions aux fins du règlement d'UAR non monétaires, facteurs partiellement compensés par des entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation. Les immobilisations incorporelles comptaient pour 86,0 M\$ de la diminution, du fait surtout de l'amortissement comptabilisé au cours de la période, contrebalancé par les frais de développement interne inscrits à l'actif au titre des immobilisations incorporelles. Les créances clients et autres débiteurs ont compté pour 5,5 M\$ de la diminution, qui inclut une diminution de 2,4 M\$ de la taxe de vente à recevoir, une baisse des créances clients déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues de 2,6 M\$ et une diminution de 0,6 M\$ des intérêts courus et autres débiteurs, facteurs contrebalancés par une hausse de 0,1 M\$ du montant à recevoir au titre des crédits d'impôt à la recherche et au développement. Les autres actifs non courants comptaient pour 2,4 M\$ de la baisse, principalement en raison d'une diminution des actifs contractuels et des charges payées d'avance et des dépôts, compensée par une augmentation des actifs au titre des commissions. Les immobilisations corporelles représentaient 0,1 M\$ de la baisse. La diminution du total de l'actif a été en partie compensée par une augmentation de 12,3 M\$ des avances de fonds aux commerçants en raison de la croissance de notre programme d'avances de fonds aux commerçants, par une augmentation des actifs d'impôt différé de 7,9 M\$, la rentabilité accrue dans certains territoires ayant amené la direction à conclure qu'il était probable que des bénéfices imposables suffisants soient disponibles pour permettre l'utilisation d'actifs d'impôt différé auparavant non comptabilisés, par une augmentation de 7,1 M\$ du goodwill relativement à un profit de change lié aux établissements à l'étranger, par une hausse de 4,9 M\$ des autres actifs courants, qui est principalement liée à une augmentation des actifs contractuels et des actifs au titre des commissions, facteurs contrebalancés par une baisse des charges payées d'avance et des dépôts, par un accroissement de 4,0 M\$ des actifs au titre de droits d'utilisation lié à la conclusion de nouveaux contrats de location et par une augmentation des stocks de 1,3 M\$.

Comparaison de l'exercice 2025 et de l'exercice 2024

Le total de l'actif a diminué de 749,0 M\$, ou 29 %, entre l'exercice 2024 et l'exercice 2025, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ayant compté pour 163,6 M\$ de la baisse essentiellement en raison du montant de 132,3 M\$ en trésorerie affecté au rachat et à l'annulation d'actions dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, ainsi que du montant en trésorerie affecté à la croissance de notre programme d'avances de fonds aux commerçants. Le goodwill a diminué de 551,3 M\$, par suite essentiellement d'une charge de dépréciation hors trésorerie de 556,4 M\$ contrebalancée par une augmentation liée à une acquisition d'entreprise. Les créances clients et autres débiteurs ont compté pour 9,2 M\$ de la diminution,

qui inclut une baisse des créances clients, déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues, de 9,8 M\$, une réduction de 0,7 M\$ du montant à recevoir au titre des crédits d'impôt à la recherche et au développement, une baisse de 1,6 M\$ des intérêts courus et autres débiteurs, et une hausse de 2,8 M\$ de la taxe de vente à recevoir. Les immobilisations corporelles et incorporelles représentaient respectivement 3,4 M\$ et 67,5 M\$ de la diminution, du fait surtout des amortissements comptabilisés au cours de la période, contrebalancés par les frais de développement interne inscrits à l'actif au titre des immobilisations incorporelles. Les actifs au titre de droits d'utilisation, les stocks, les autres actifs non courants et les actifs d'impôt différé représentaient aussi respectivement 4,4 M\$, 1,9 M\$, 2,3 M\$ et 0,3 M\$ de la baisse. La diminution du total de l'actif a été en partie compensée par une augmentation de 31,9 M\$ des avances de fonds aux commerçants, qui découle de la croissance de notre programme d'avances de fonds aux commerçants, et par une hausse de 22,9 M\$ des autres actifs courants, qui est principalement liée à une augmentation des charges payées d'avance et à une augmentation des commissions et des actifs contractuels.

Total du passif

Comparaison de l'exercice 2026 et de l'exercice 2025

Le total du passif a augmenté de 19,8 M\$, ou 12 %, entre l'exercice 2025 et l'exercice 2026 du fait d'une hausse de 16,1 M\$ du passif courant et d'une hausse de 3,7 M\$ des passifs non courants. L'augmentation du passif courant reflète notamment une augmentation de 9,8 M\$ des produits différés attribuable à nos efforts davantage ciblés sur les contrats annuels, et un accroissement de 7,5 M\$ des créditeurs et charges à payer, qui comprend une augmentation de 6,2 M\$ de la rémunération et des avantages à payer et une hausse de 4,8 M\$ des dettes fournisseurs et des charges à payer, ce qui a été contrebalancé par une baisse de 2,2 M\$ des provisions et autres créditeurs et par une diminution de 1,4 M\$ des taxes de vente à payer. L'augmentation du passif courant a été contrebalancée par une réduction de 0,8 M\$ de l'impôt à payer et par un recul de 0,4 M\$ des obligations locatives. L'augmentation des passifs non courants découle d'une hausse de 3,6 M\$ des obligations locatives liée à la conclusion de nouveaux contrats de location et d'un accroissement de 0,8 M\$ des autres passifs non courants, facteurs contrebalancés par une baisse de 0,4 M\$ des produits différés et par un recul de 0,3 M\$ du passif d'impôt différé.

Comparaison de l'exercice 2025 et de l'exercice 2024

Le total du passif a diminué de 0,5 M\$, ou 0 %, entre l'exercice 2024 et l'exercice 2025 du fait d'un recul de 4,8 M\$ des passifs non courants, contrebalancé par une hausse de 4,3 M\$ des passifs courants. L'augmentation des passifs courants est attribuable notamment à un accroissement de 1,4 M\$ des produits différés, à une augmentation de 2,7 M\$ des provisions et autres créditeurs, qui inclut une hausse de 2,5 M\$ des passifs au titre des contrats de change à terme, à une hausse de 0,6 M\$ des dettes fournisseurs et des charges à payer, et à une croissance de 1,9 M\$ de la rémunération et des avantages à payer, facteurs contrebalancés par une réduction de 0,2 M\$ de l'impôt à payer, par un recul de 1,3 M\$ des obligations locatives, par une diminution de 0,2 M\$ des taxes de vente à payer et par une baisse de 0,7 M\$ des charges sociales à payer se rapportant à la rémunération à base d'actions. La diminution des passifs non courants découle d'une baisse de 5,0 M\$ des obligations locatives et d'un repli de 0,4 M\$ des autres passifs non courants, facteurs contrebalancés par une augmentation de 0,2 M\$ des produits différés et par une hausse de 0,3 M\$ des passifs d'impôt différé.

Résultats d'exploitation trimestriels

Le tableau ci-après présente les principales données tirées des comptes de résultats consolidés trimestriels pour chacun des huit trimestres compris dans la période close le 31 mars 2026. Ces données doivent être lues en parallèle avec nos états financiers consolidés annuels audités et les notes annexes. Le résultat d'exploitation trimestriel n'est pas nécessairement représentatif de nos résultats d'exploitation pour un exercice complet ou pour une période future.

(en milliers de dollars américains, sauf les montants par action)	Trimestres clos les							
	30 juin 2024	30 sept. 2024	31 déc. 2024	31 mars 2025	30 juin 2025	30 sept. 2025	31 déc. 2025	31 mars 2026
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits des activités ordinaires	266 091	277 182	280 134	253 419	304 942	318 963	312 346	290 795
Coût direct des produits	157 883	162 899	164 260	141 579	175 869	183 800	178 769	161 686
Marge bénéficiaire brute	108 208	114 283	115 874	111 840	129 073	135 163	133 577	129 109
Charges d'exploitation								
Frais généraux et administratifs	31 856	31 247	29 459	22 577	34 713	29 100	29 575	23 133
Recherche et développement	27 471	30 520	32 148	30 196	32 425	32 694	33 189	28 022
Vente et commercialisation	57 070	65 681	54 012	58 081	67 880	70 342	68 464	74 209
Amortissement des immobilisations corporelles	1 973	1 853	1 891	1 622	1 635	1 697	1 792	1 726
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	1 394	1 369	1 218	1 239	1 188	1 292	1 306	1 302
Perte (profit) de change	85	(1 337)	2 514	(668)	(2 763)	235	571	411
Rémunération liée à des acquisitions	—	52	157	157	157	157	157	156
Amortissement des immobilisations incorporelles	22 895	22 612	22 105	20 820	34 681	34 681	34 781	34 681
Restructuration	9 541	164	6 368	1 430	1 210	1 622	1 381	1 419
Dépréciation du goodwill	—	—	—	556 440	—	—	—	—
Total des charges d'exploitation	152 285	152 161	149 872	691 894	171 126	171 820	171 216	165 059
Perte d'exploitation	(44 077)	(37 878)	(33 998)	(580 054)	(42 053)	(36 657)	(37 639)	(35 950)
Produit (charge) d'intérêts net	10 166	9 543	8 388	8 401	(6 209)	5 219	4 851	4 387
Perte avant impôt sur le résultat	(33 911)	(28 335)	(25 610)	(571 653)	(48 262)	(31 438)	(32 788)	(31 563)
Charge (produit) d'impôt								
Exigible	801	1 692	867	4 136	1 691	1 116	1 117	4 580
Différé	300	(372)	109	154	(386)	146	(327)	(7 576)
Total de la charge (du produit) d'impôt	1 101	1 320	976	4 290	1 305	1 262	790	(2 996)
Perte nette	(35 012)	(29 655)	(26 586)	(575 943)	(49 567)	(32 700)	(33 578)	(28 567)
Perte nette par action – de base et diluée	(0,23)	(0,19)	(0,17)	(3,79)	(0,35)	(0,24)	(0,24)	(0,20)

Produits des activités ordinaires

Le total de nos produits trimestriels a augmenté consécutivement pour toutes les périodes présentées (sauf les trimestres clos le 31 mars 2025, le 31 décembre 2025 et le 31 mars 2026) en raison principalement des hausses des produits tirés des abonnements et du traitement des transactions des clients existants et nouveaux, y compris l'adoption accrue de nos solutions de paiement et de nos solutions phares. La diminution des produits des activités ordinaires au cours des trimestres clos le 31 mars 2025 et le 31 mars 2026 s'explique en grande partie par l'incidence du caractère saisonnier de nos activités sur nos produits des activités ordinaires, puisque les produits tirés du traitement des transactions représentent une proportion de plus en plus importante de notre composition des produits. Pour le secteur du commerce de détail, le trimestre clos le 31 décembre est traditionnellement notre trimestre le plus fort en termes de VTB en raison de la période des Fêtes. Pour le secteur de l'hôtellerie, le trimestre clos le 30 septembre est traditionnellement notre trimestre le plus fort en termes de VTB. Le trimestre clos le 31 mars est traditionnellement notre trimestre le plus faible en termes de VTB pour les secteurs du commerce de détail et de l'hôtellerie, ce qui explique la baisse de nos produits des activités ordinaires pour le trimestre clos le 31 mars 2025 par rapport au trimestre clos le 31 décembre 2024 et pour le trimestre clos le 31 mars 2026 par rapport au trimestre clos le 31 décembre 2025. La diminution des produits des activités ordinaires au cours du trimestre clos le 31 décembre 2025 par rapport au trimestre clos le 30 septembre 2025 s'explique en grande partie par une baisse des produits tirés du traitement des transactions, du fait des différents profils saisonniers de nos commerçants des secteurs du commerce de détail et de l'hôtellerie.

Coût direct des produits

Notre total du coût direct des produits trimestriels a augmenté consécutivement pour toutes les périodes présentées (sauf pour les trimestres clos le 31 mars 2025, le 31 décembre 2025 et le 31 mars 2026). De manière générale, les augmentations d'une période à l'autre sont principalement attribuables à la hausse des coûts associés au soutien d'un plus grand nombre de clients utilisant nos solutions de paiement, puisque les coûts directs associés aux produits tirés du traitement des transactions sont plus élevés. La diminution du coût direct des produits pour les trimestres clos le 31 mars 2025 et le 31 mars 2026 correspond à la baisse des produits des activités ordinaires au cours de la période attribuable au caractère saisonnier de nos activités. La diminution du coût direct des produits pour le trimestre clos le 31 décembre 2025 correspond à la diminution des produits tirés du traitement des transactions au cours de la période par rapport au trimestre précédent.

Marge bénéficiaire brute

Le total de notre marge bénéficiaire brute trimestrielle a augmenté consécutivement pour toutes les périodes (à l'exception des trimestres clos le 31 mars 2025, le 31 décembre 2025 et le 31 mars 2026) en raison d'une hausse du nombre de clients utilisant nos produits phares et nos solutions de paiement, notamment les emplacements clients du secteur du commerce de détail en Amérique du Nord et du secteur de l'hôtellerie en Europe. La diminution de la marge bénéficiaire brute trimestrielle totale pour les trimestres clos le 31 mars 2025 et le 31 mars 2026 est essentiellement attribuable à l'incidence du caractère saisonnier de nos activités sur nos produits des activités ordinaires. La diminution de la marge bénéficiaire brute trimestrielle totale pour le trimestre clos le 31 décembre 2025 est essentiellement attribuable à une baisse de la marge bénéficiaire brute sur le matériel informatique et autres produits découlant de réductions de prix et d'incitatifs consentis afin de favoriser les nouvelles affaires, étant donné la vive concurrence dans notre secteur d'activité. Le montant moyen de la marge bénéficiaire brute générée par chaque client a, de manière générale, continué d'augmenter, améliorant ainsi nos facteurs économiques.

Charges d'exploitation

Le total de nos charges d'exploitation trimestrielles a légèrement diminué entre le trimestre clos le 30 juin 2024 et le trimestre clos le 30 septembre 2024, principalement en raison de la baisse des frais de restructuration, contrebalancée par une hausse des frais de vente et de commercialisation, qui résulte principalement d'une augmentation de la rémunération à base d'actions et des charges sociales qui s'y rapportent et d'un accroissement des honoraires. La diminution des charges d'exploitation pour le trimestre clos le 31 décembre 2024 s'explique principalement par une baisse des frais de vente et de commercialisation attribuable pour l'essentiel à la diminution de la rémunération à base d'actions et des charges sociales qui s'y rapportent, et au repli des honoraires. Ces charges avaient augmenté au cours du trimestre précédent, ce qui justifie le recul constaté. La diminution des frais de vente et de commercialisation au cours de la période est aussi attribuable à la baisse des salaires et autres frais liés au personnel découlant de la restructuration. La diminution a été en partie contrebalancée par une augmentation des frais de restructuration et des pertes de change, du fait de l'appréciation du dollar américain au cours de la période. La hausse des charges d'exploitation pour le trimestre clos le 31 mars 2025 était principalement attribuable à la charge de dépréciation du goodwill hors trésorerie de 556,4 M\$ au cours du trimestre et à une augmentation des honoraires professionnels. Cette augmentation a été en partie contrebalancée par une diminution des créances douteuses, une diminution des salaires et autres frais liés au personnel, un profit de change par rapport à une perte de change au trimestre précédent et une baisse des frais de restructuration liés à la réorganisation au cours du

trimestre précédent. La diminution des charges d'exploitation pour le trimestre clos le 30 juin 2025 était principalement attribuable à la dépréciation du goodwill hors trésorerie enregistrée au cours du trimestre précédent, contrebalancée par la hausse des amortissements des immobilisations incorporelles, par l'accroissement des provisions, règlements et autres coûts engagés dans le cadre de certains litiges, déduction faite des montants reçus au titre des assurances et des produits d'indemnisation, ainsi que par une hausse des honoraires. Les charges d'exploitation du trimestre clos le 30 septembre 2025 ont légèrement augmenté en raison d'une hausse des frais de vente et de commercialisation attribuable à une augmentation des salaires et autres frais liés au personnel, ainsi que d'une perte de change, comparativement à un profit pour le trimestre précédent, facteurs qui ont été contrebalancés par une diminution des frais généraux et administratifs imputable à une baisse des provisions, règlements et autres coûts engagés dans le cadre de certains litiges, déduction faite des montants reçus au titre des assurances et des produits d'indemnisation. Les charges d'exploitation du trimestre clos le 31 décembre 2025 ont légèrement diminué en raison d'une baisse des frais de vente et de commercialisation, qui résulte principalement d'un recul de la rémunération à base d'actions et des charges sociales qui s'y rapportent, contrebalancé par une hausse des frais de recherche et développement attribuable à une augmentation des coûts de logiciels et de licences. Les charges d'exploitation du trimestre clos le 31 mars 2026 ont diminué en raison d'une baisse des frais généraux et administratifs imputable à un recul des créances douteuses, d'une diminution de la rémunération à base d'actions et des charges sociales qui s'y rapportent, d'une diminution des honoraires professionnels et d'une baisse des frais liés aux transactions. La diminution est également attribuable à une baisse des frais de recherche et développement principalement liée à la diminution de la rémunération à base d'actions et des charges sociales qui s'y rapportent, ce qui est en partie contrebalancé par une hausse des frais de vente et de commercialisation associée à une augmentation des salaires et autres frais liés au personnel et des autres investissements en vente et commercialisation, comme les acquisitions liées à la commercialisation et les dépenses de croissance, les commissions de revendeurs, la marque et les foires commerciales. Il est à noter qu'une partie de nos charges d'exploitation est libellée dans des monnaies étrangères, ce qui peut avoir une incidence sur la comparabilité de nos tendances trimestrielles et annuelles.

Se reporter à la section « Résultats d'exploitation » du présent rapport de gestion pour plus de détails sur la variation d'un exercice à l'autre des produits des activités ordinaires et de la perte nette.

Trésorerie et sources de financement

Aperçu

Notre stratégie de gestion du capital consiste à préserver notre capacité à poursuivre notre exploitation, à procurer des avantages à nos parties intéressées et à assurer un rendement du capital investi adéquat à nos actionnaires en vendant nos services à un prix qui soit à la mesure du niveau de risque d'exploitation que nous assumons. Nous calculons le montant total du capital nécessaire en tenant compte des niveaux de risque. Nos capitaux permanents sont ajustés en temps et lieu selon les changements de l'environnement économique et les risques que courent nos actifs sous-jacents. Nous ne sommes exposés à aucune exigence extérieure en matière de capital.

Fonds de roulement

Notre première source de financement a été la mobilisation de capitaux qui, depuis l'exercice clos le 31 mars 2016, a rapporté plus de 2,0 G\$. Dans la mesure du possible, notre gestion de trésorerie vise à assurer que nous disposons de liquidités suffisantes pour satisfaire nos obligations quand elles arrivent à échéance. À cet égard, nous surveillons les flux de trésorerie et faisons régulièrement des analyses du budget par rapport aux réalisations. Notre principale source d'utilisation de fonds tient au fonds de roulement, à notre programme d'avances de fonds aux commerçants, aux rachats d'actions opportunistes et aux acquisitions éventuelles. L'excédent du fonds de roulement se chiffrait à 541,3 M\$ au 31 mars 2026. Compte tenu de notre trésorerie existante et du financement disponible, nous estimons disposer de liquidités suffisantes pour répondre à nos besoins de croissance actuels et à court terme, et réaliser nos objectifs stratégiques à long terme.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Notre conseil d'administration et la Bourse de Toronto (la « TSX ») ont approuvé le renouvellement d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat, à notre gré, aux fins d'annulation, d'au plus 9 013 953 actions à droit de vote subalterne de la Société, soit environ 10 % du « flottant » de la Société (au sens donné à ce terme dans le Guide à l'intention des sociétés de la TSX) pour les actions à droit de vote subalterne émises et en circulation au 21 mars 2025, au cours de la période de 12 mois ayant commencé le 5 avril 2025 et se terminant le 4 avril 2026. Nos actionnaires peuvent obtenir, sans frais, un exemplaire de l'avis d'intention de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités déposé par la Société auprès de la TSX en communiquant avec notre service des relations avec les investisseurs, à l'adresse investorrelations@lightspeedhq.com.

Dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, à l'exception des rachats effectués aux termes de dispenses relatives aux achats en bloc, nous sommes autorisés, sous réserve des lois sur les valeurs mobilières pertinentes, à racheter quotidiennement, par l'intermédiaire de la TSX, un maximum de 153 504 actions à droit de vote subalterne, ce qui représente 25 % du volume quotidien moyen des opérations sur 614 018 actions à droit de vote subalterne, calculé conformément aux règles de la TSX pour la période de six mois close le 28 février 2025.

Dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, nous avons également conclu un RAAA aux termes duquel un courtier désigné peut acheter des actions à droit de vote subalterne à des moments où nous ne serions normalement pas autorisés à acheter nos actions à droit de vote subalterne en raison de restrictions réglementaires et de périodes d'interdiction d'opérations habituelles que nous nous imposons. Les rachats dans le cadre du RAAA sont effectués conformément à certains paramètres d'achat.

Au cours de l'exercice 2026, dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités et en vertu du RAAA, nous avons racheté et annulé 9 013 953 actions à droit de vote subalterne, soit le nombre total autorisé aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, pour une contrepartie totale, compte tenu des coûts de transaction, de 85,5 M\$ (9 722 677 actions à droit de vote subalterne pour une contrepartie totale, compte tenu des coûts de transaction, de 134,2 M\$ pour l'exercice 2025). Pour l'exercice 2026, le produit d'intérêts net comprend une perte de 11,8 M\$ liée à la variation de la juste valeur du passif au titre des rachats d'actions en lien avec le RAAA (le produit d'intérêts net comprend un profit de 1,5 M\$ lié à la variation de la juste valeur du passif au titre des rachats d'actions en lien avec le RAAA pour l'exercice 2025). Il n'y avait aucun passif lié au rachat d'actions en cours aux 31 mars 2026 et 2025.

Nous estimons que le rachat de nos actions à droit de vote subalterne dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités constitue un investissement approprié, puisque, à notre avis, les cours du marché pourraient, à l'occasion, ne pas refléter la valeur sous-jacente des activités de Lightspeed.

Achat d'actions ordinaires aux fins du règlement d'UAR non monétaires

Les UAR non monétaires sont assorties des mêmes caractéristiques que les UAR, sauf qu'elles peuvent être réglées soit par le versement de trésorerie selon le cours de l'action de la Société à la date de règlement, soit par le versement d'actions ordinaires achetées sur le marché libre, ou par une combinaison des deux, au gré du conseil d'administration. Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 mars 2026, les UAR non monétaires ont été réglées par le versement d'actions ordinaires achetées sur le marché libre.

Nous avons constitué une fiducie en vue de régler les UAR non monétaires dont les droits ont été acquis. À cet égard, nous demandons au fiduciaire d'acheter des actions ordinaires de la Société sur le marché libre et de les détenir en fiducie pour le compte des détenteurs d'UAR non monétaires jusqu'à ce qu'elles soient libérées et livrées aux fins du règlement. À des fins comptables, les actions ordinaires sont considérées comme détenues en trésorerie, et elles sont comptabilisées en réduction temporaire des actions ordinaires en circulation ainsi qu'en réduction temporaire du capital-actions équivalant à la contrepartie payée, y compris les coûts de transaction. À la livraison des actions ordinaires aux fins du règlement des UAR non monétaires, le nombre d'actions ordinaires en circulation augmente, annulant ainsi la réduction temporaire initiale des actions ordinaires en circulation, et le montant inscrit en surplus d'apport associé aux UAR non monétaires réglées est transféré au capital-actions, annulant ainsi la réduction temporaire initiale du capital-actions. Toute différence entre le surplus d'apport et la réduction temporaire initiale du capital-actions est comptabilisée dans le déficit cumulé. Au 31 mars 2026, un total de 2 098 958 actions ordinaires achetées aux fins du règlement des UAR non monétaires étaient considérées comme étant détenues en trésorerie et comptabilisées en réduction temporaire des actions ordinaires en circulation et du capital-actions (aucune action ordinaire au 31 mars 2025).

Flux de trésorerie

Le tableau suivant présente la trésorerie et les équivalents de trésorerie aux 31 mars 2026 et 2025 et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement pour les trimestres et les exercices clos les 31 mars 2026 et 2025 :

(en milliers de dollars américains)	Trimestres clos les 31 mars		Exercices clos les 31 mars	
	2026	2025	2026	2025
	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	453 906	558 469	453 906	558 469
Flux de trésorerie liés aux :				
Activités d'exploitation	(11 377)	(9 938)	55 461	(32 762)
Activités d'investissement	(11 571)	445	(37 564)	8 042
Activités de financement	(1 971)	(94 181)	(123 748)	(138 676)
Incidence du change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(177)	575	1 288	(237)
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(25 096)	(103 099)	(104 563)	(163 633)

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Les sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation se sont élevées à 11,4 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2026, comparativement à des sorties de trésorerie de 9,9 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2025. Pour le trimestre clos le 31 mars 2026, les flux de trésorerie disponibles ajustés³ utilisés se sont établis à 13,0 M\$, comparativement à 9,3 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2025. Cette augmentation de 3,7 M\$ des flux de trésorerie disponibles ajustés³ utilisés est attribuable à une hausse des investissements dans nos produits phares, à un accroissement des achats de stocks et aux variations du fonds de roulement, notamment des écarts temporaires liés aux débiteurs et aux créditeurs courants.

Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation se sont élevées à 55,5 M\$ pour l'exercice 2026, comparativement à des sorties de trésorerie de 32,8 M\$ pour l'exercice 2025. Pour l'exercice 2026, les flux de trésorerie disponibles ajustés³ se sont établis à 18,2 M\$, comparativement à des flux de trésorerie disponibles ajustés³ utilisés de 11,2 M\$ pour l'exercice 2025. Cette amélioration de 29,4 M\$ est principalement attribuable à l'augmentation de la marge bénéficiaire brute, et rend compte des variations du fonds de roulement, notamment des écarts temporaires liés aux débiteurs et aux créditeurs courants. Les autres facteurs clés qui ont contribué à cette amélioration comprennent l'incidence positive d'une réduction des provisions pour litiges réglées, une diminution des frais de restructuration payés et des taxes de vente à recevoir perçues.

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement se sont élevées à 11,6 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2026, comparativement à des entrées de trésorerie liées aux activités d'investissement de 0,4 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2025. Cette variation des flux de trésorerie est principalement attribuable à une augmentation de 9,1 M\$ des sorties de trésorerie liées aux frais de développement interne inscrits à l'actif, à une diminution de 3,3 M\$ du produit d'intérêts reçu et à une hausse de 0,4 M\$ des sorties de trésorerie liées aux entrées d'immobilisations corporelles, facteurs en partie compensés par une diminution de 0,7 M\$ liée à une acquisition d'entreprise.

Les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement se sont élevées à 37,6 M\$ pour l'exercice 2026, comparativement à des entrées de trésorerie liées aux activités d'investissement de 8,0 M\$ pour l'exercice 2025. Cette variation des flux de trésorerie est principalement attribuable à une augmentation de 33,5 M\$ des sorties de trésorerie liées aux frais de développement interne inscrits à l'actif, à une diminution de 16,7 M\$ du produit d'intérêts reçu et à une hausse de 2,8 M\$ des sorties de trésorerie liées aux entrées d'immobilisations corporelles, facteurs compensés par une diminution de 7,3 M\$ liée à une acquisition d'entreprise.

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les sorties de trésorerie liées aux activités de financement pour le trimestre clos le 31 mars 2026 se sont établies à 2,0 M\$, contre 94,2 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2025. Cette diminution est surtout attribuable à une baisse de 92,4 M\$ des sorties de

³ Se reporter à la rubrique « Mesures et ratios non conformes aux IFRS et rapprochements ».

trésorerie liées au rachat et à l'annulation d'actions, à un recul de 0,1 M\$ des sorties de trésorerie liées aux obligations locatives et à une diminution de 0,1 M\$ des sorties de trésorerie liées aux coûts de financement, facteurs en partie contrebalancés par une baisse de 0,4 M\$ des entrées de trésorerie liées à l'exercice d'options sur actions aux termes de nos régimes d'intéressement à base de titres de capitaux propres, déduction faite des retenues d'impôt pour le règlement net des actions.

Les sorties de trésorerie liées aux activités de financement pour l'exercice 2026 se sont établies à 123,7 M\$, contre 138,7 M\$ pour l'exercice 2025. Cette diminution est surtout attribuable à une baisse de 46,1 M\$ des sorties de trésorerie liées au rachat et à l'annulation d'actions, à un recul de 0,1 M\$ des sorties de trésorerie liées aux coûts de financement et à une baisse de 0,1 M\$ des sorties de trésorerie liées aux obligations locatives, facteurs contrebalancés par une augmentation de 30,2 M\$ des sorties de trésorerie liées au rachat d'actions aux fins du règlement d'UAR non monétaires et à un recul de 1,1 M\$ des entrées de trésorerie liées à l'exercice d'options sur actions aux termes de nos régimes d'intéressement à base de titres de capitaux propres, déduction faite des retenues d'impôt pour le règlement net des actions.

Nous sommes d'avis que notre solde en trésorerie actuel, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et le crédit disponible aux termes de notre facilité de crédit nous permettent de combler les besoins en liquidités futurs aux fins de l'exploitation de la Société.

Obligations contractuelles

Nos obligations contractuelles viennent à échéance à des dates diverses. Le tableau suivant présente nos obligations contractuelles au 31 mars 2026 :

(en milliers de dollars américains)	Paiements exigibles par période				Total
	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Créditeurs et charges à payer	80 592	—	—	—	80 592
Autres passifs non courants	—	1 390	—	—	1 390
Obligations locatives ¹⁾	10 652	18 560	11 814	1 580	42 606
Obligations d'achat inconditionnelles importantes ²⁾	49 007	75 907	5 999	—	130 913
Total des obligations contractuelles	140 251	95 857	17 813	1 580	255 501

¹⁾ Les obligations locatives comprennent les contrats de location à court terme, les paiements de loyers variables pour notre portion des charges d'exploitation de locataires et les taxes et impôts, et les paiements de loyers futurs pour les contrats de location qui ont été conclus, mais non encore en vigueur au 31 mars 2026. Les obligations locatives sont principalement liées à nos locaux à bureaux. La durée des contrats de location varie entre un an et six ans. Se reporter à la note 12 des états financiers consolidés annuels audités pour un complément d'information sur les contrats de location.

²⁾ Nous sommes assujettis à certaines ententes de service non résiliables importantes avec des fournisseurs de services et des fournisseurs de services de traitement de paiements comprenant des engagements de dépenses minimales.

Arrangements non comptabilisés

Nous n'avons aucun arrangement non comptabilisé significatif autre que les contrats de location de faible valeur ou à court terme et les autres obligations d'achat décrites à la rubrique « Obligations contractuelles ». De temps à autre, nous pouvons être conditionnellement responsables à l'égard de litiges ou de réclamations.

Événements récents

Provide Holdings Inc.

Le 28 avril 2026, nous avons vendu la totalité des actions émises et en circulation de Provide Holdings Inc., qui comprend notre gamme de produits d'hôtellerie américaine Upserve, à une société affiliée de Skyview Equity (« Skyview ») pour un montant en trésorerie de 44,0 M\$ et une contrepartie conditionnelle allant jusqu'à 37,0 M\$. Sur le montant de 44,0 M\$ versé en trésorerie, une tranche de 20,0 M\$ a été versée à la clôture de la transaction et une tranche de 22,0 M\$ est exigible dans les 90 jours suivant la clôture, ce qui est attesté par un billet à ordre garanti de premier rang, qui comprend des options de prorogation pouvant aller jusqu'à deux périodes additionnelles de 30 jours, chacune étant assujettie au respect de certaines conditions, notamment le

paiement de frais de prorogation. Le solde de 2,0 M\$ de la contrepartie en trésorerie doit être versé dans un délai de neuf mois suivant la clôture de la transaction. La contrepartie conditionnelle, d'un montant maximal de 37,0 M\$, doit être versée sur deux périodes d'évaluation se terminant le 31 mars 2027 et le 31 mars 2028, en fonction de l'atteinte des cibles de BAIIA définies dans la convention d'achat. Dans le cadre de la transaction, les parties ont conclu des conventions de services de transition à la clôture afin d'assurer un transfert ordonné des activités d'exploitation. À la date du dépôt, la comptabilisation de ce dessaisissement est incomplète. La valeur comptable des actifs nets décomptabilisés à la date de cession, la juste valeur de l'actif au titre de la contrepartie conditionnelle et le gain ou la perte découlant de la vente n'ont pas encore été finalisés.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Notre conseil d'administration et la TSX ont approuvé le renouvellement de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2026 ») visant le rachat, à notre gré, aux fins d'annulation, d'au plus 8 478 469 actions à droit de vote subalterne de la Société, soit environ 10 % du « flottant » de la Société (au sens donné à ce terme dans le Guide à l'intention des sociétés de la TSX) pour les actions à droit de vote subalterne émises au 11 mai 2026, au cours de la période de 12 mois commençant le 25 mai 2026 et se terminant au plus tard le 24 mai 2027. Toute action à droit de vote subalterne rachetée dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2026 sera annulée.

Dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2026, à l'exception des rachats effectués aux termes de dispenses relatives aux achats en bloc, nous sommes autorisés, sous réserve des lois sur les valeurs mobilières pertinentes, à racheter quotidiennement, par l'intermédiaire de la TSX, un maximum de 172 996 actions à droit de vote subalterne, ce qui représente 25 % du volume quotidien moyen des opérations sur 691 987 actions à droit de vote subalterne, calculé conformément aux règles de la TSX pour la période de six mois close le 30 avril 2026.

Dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2026, nous avons également conclu un RAAA aux termes duquel un courtier désigné peut acheter des actions à droit de vote subalterne à des moments où nous ne serions normalement pas autorisés à acheter nos actions à droit de vote subalterne en raison de restrictions réglementaires et de périodes d'interdiction d'opérations habituelles que nous nous imposons. Les rachats dans le cadre du RAAA seront effectués conformément à certains paramètres d'achat.

Transactions entre parties liées

Nous n'avons pas conclu de transactions avec des parties liées importantes, autres que celles qui sont présentées dans nos états financiers consolidés annuels audités.

La charge de rémunération des cinq principaux dirigeants s'établit comme suit pour l'exercice 2026 et l'exercice 2025 :

(en milliers de dollars américains)	Exercices clos les 31 mars	
	2026	2025
	\$	\$
Avantages sociaux à court terme	3 239	2 569
Paievements à base d'actions	11 225	11 963
Charge de rémunération totale pour les principaux dirigeants	14 464	14 532

Instruments financiers et autres instruments

Juste valeur

La juste valeur des avances de fonds aux commerçants a été établie au moyen de données de niveau 3, en calculant la valeur actualisée des flux de trésorerie estimatifs futurs selon les modalités des ententes. Pour l'exercice 2026, les hypothèses clés comprennent une période de remboursement moyenne de sept mois, un taux d'actualisation moyen de 14 %, sur la période de remboursement, et des montants réputés irrécouvrables, y compris les radiations, de 12,2 M\$. Aucune modification raisonnablement possible des hypothèses clés n'entraînerait de variation importante de la juste valeur des avances de fonds aux commerçants en raison des périodes de remboursement à court terme attendues.

Les produits tirés du traitement des transactions pour l'exercice 2026 comprennent un montant de 50,0 M\$ provenant des avances de fonds aux commerçants pour des frais perçus incluant une variation de la juste valeur (35,2 M\$ pour l'exercice 2025), et les frais généraux et administratifs pour l'exercice 2026 comprennent un montant de 12,2 M\$ se rapportant aux avances de fonds aux commerçants réputées irrécouvrables, y compris les radiations (12,5 M\$ pour l'exercice 2025).

Risque de crédit et de concentration

Le risque de crédit auquel nous sommes exposés est imputable principalement à notre trésorerie et à nos équivalents, à nos créances clients et autres débiteurs, et à nos avances de fonds aux commerçants. Nous n'exigeons généralement aucune garantie de la part de nos clients relativement aux créances clients. Le risque de crédit visant la trésorerie et les équivalents de trésorerie est géré en confiant les fonds uniquement à des institutions financières ayant une cote de crédit élevée. Nous ne détenons aucun bien donné en garantie.

Du fait de notre bassin de clients diversifiés, il n'existe aucune concentration particulière du risque de crédit relativement à nos créances clients et aux avances de fonds aux commerçants. Par ailleurs, les soldes de créances clients et des avances de fonds aux commerçants sont gérés et analysés régulièrement afin d'assurer le recouvrement des montants en temps opportun.

Nous maintenons un compte de correction de valeur pour pertes à l'égard d'une partie des créances clients lorsque le recouvrement devient douteux, selon la méthode décrite à la note 3 de nos états financiers consolidés annuels audités. Nos comptes de correction de valeur pour pertes de crédit attendues prennent en considération de manière prospective des facteurs propres aux créanciers et l'état général de l'économie.

Au cours de l'exercice 2026, les répercussions possibles liées à l'incertitude du contexte macroéconomique sur notre risque de crédit ont été prises en compte, ce qui a mené à une augmentation de notre correction de valeur pour pertes de crédit attendues par rapport à ce qu'elle aurait été compte non tenu de ces répercussions. Nous continuons de surveiller les conditions macroéconomiques et leurs incidences sur notre risque de crédit.

Risque de liquidité

Nous sommes exposés au risque de ne pas être en mesure d'honorer nos engagements financiers à la date d'échéance établie, conformément aux modalités de ces engagements et à un prix raisonnable. Nous gérons notre risque de liquidité en établissant des prévisions relatives aux entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation ainsi qu'aux activités d'investissement et de financement prévues. Au 31 mars 2026, nous disposions d'un montant en trésorerie et en équivalents de trésorerie s'établissant à 453,9 M\$, ainsi que d'une facilité de crédit, ce qui témoigne de notre liquidité et de notre capacité à régler les passifs financiers futurs au fur et à mesure qu'ils deviennent exigibles.

Risque de change

Nous sommes exposés au risque de change en raison des instruments financiers libellés en devises. Les principales monnaies qui nous exposent au risque de change en raison des instruments financiers libellés en devises comprennent le dollar canadien, l'euro, la livre sterling, le dollar australien et le dollar néo-zélandais. Nous avons pour politique d'atténuer notre exposition au risque de change en concluant des instruments dérivés. Nous avons conclu de nombreux contrats de change à terme. La combinaison de devises utilisée pour les couvertures de flux de trésorerie de la Société est le dollar américain / dollar canadien. Nous n'utilisons pas d'instruments dérivés à des fins de spéculation. Au 31 mars 2026, le notional de nos contrats de change était de 97,5 M\$ CA (113,8 M\$ CA au 31 mars 2025).

Le tableau suivant résume notre exposition au risque de change, compte tenu des contrats de change à terme pertinents, en milliers de dollars américains.

2026	CAD \$	EUR \$	AUD \$	GBP \$	NZD \$	Autres \$	Total \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie, et liquidités soumises à restrictions	1 872	4 902	3 689	1 753	2 034	1 613	15 863
Créances clients et autres débiteurs	14 512	5 952	219	3 118	930	944	25 675
Avances de fonds aux commerçants	14 445	21 566	12 022	9 907	1 096	3 750	62 786
Actifs contractuels	2 981	10 229	4 368	6 256	—	1 544	25 378
Créditeurs et charges à payer	(12 608)	(17 601)	(3 866)	(5 485)	(2 351)	(4 046)	(45 957)
Autres passifs non courants	(262)	(340)	(593)	(133)	—	(9)	(1 337)
Obligations locatives	(7 181)	(6 058)	(1 467)	(4 354)	(950)	(36)	(20 046)
Exposition financière nette	13 759	18 650	14 372	11 062	759	3 760	62 362

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la fluctuation des taux d'intérêt ait une incidence négative sur les bénéfices et les flux de trésorerie. Certaines de nos positions en trésorerie portent intérêt. Nos créances clients et autres débiteurs et nos créditeurs et charges à payer ne portent pas intérêt. Nous ne sommes pas exposés à un risque de taux d'intérêt significatif.

Risque lié au cours de l'action

Les charges sociales à payer relativement à la rémunération à base d'actions (charges sociales) représentent des cotisations sociales au titre de la rémunération à base d'actions auxquelles nous sommes assujettis dans les divers pays où nous exerçons nos activités. Les charges sociales comptabilisées à chaque période de présentation de l'information financière sont fonction, notamment, du nombre d'options sur actions et des attributions d'actions en cours, de l'acquisition des droits liés aux options sur actions et aux attributions d'actions, du prix d'exercice et du cours de nos actions. Toute variation du montant à payer est comptabilisée dans le coût direct des produits et dans les charges d'exploitation. Toute augmentation du cours de l'action a pour effet d'accroître les charges sociales à payer; mais, lorsque le cours de l'action baisse, la Société comptabilise plutôt une réduction des charges sociales à payer, toutes choses étant égales par ailleurs, y compris le nombre d'options sur actions et d'attributions d'actions en cours et le prix d'exercice qui restent inchangés.

Risque lié à l'inflation

Nous sommes exposés au risque d'inflation, qui pourrait avoir une incidence significative sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation. Si nos coûts devaient être assujettis à des pressions inflationnistes importantes, nous pourrions ne pas être en mesure de compenser en totalité ces hausses de coûts au moyen d'augmentations de prix. Notre incapacité à compenser les coûts pourrait nuire à nos activités, à notre situation financière et à nos résultats d'exploitation. Si l'inflation s'accroît, elle aura probablement une incidence sur nos charges, notamment une hausse des coûts liés à l'offre de nos solutions et des charges liées à la rémunération des employés. En outre, nos clients sont également exposés aux risques liés aux pressions inflationnistes qui ont et pourraient encore avoir une incidence sur leurs activités et leur situation financière. Parmi ces risques, notons une réduction des dépenses de consommation et de l'utilisation des cartes de crédit ou de débit, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur notre rendement financier, puisque le nombre de transactions traitées au moyen de nos solutions de paiement pourrait diminuer, tout comme le montant d'achat moyen de chaque transaction.

Méthodes comptables et estimations comptables critiques

La préparation de nos états financiers consolidés exige que la direction exerce son jugement, fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés et les notes annexes. Nous révisons régulièrement ces estimations en fonction de la meilleure connaissance que la direction a des événements courants et des actions que nous pourrions entreprendre à l'avenir. Les résultats obtenus peuvent différer de ces estimations. L'incertitude à l'égard de ces hypothèses et de ces estimations pourrait nécessiter un ajustement important à la valeur comptable de l'actif ou du passif en question au cours des périodes ultérieures. Les principales estimations et hypothèses sont présentées ci-après. La direction a déterminé que nous exploitons un seul secteur opérationnel et que nous avons un seul secteur à présenter.

Comptabilisation des produits des activités ordinaires

Les principaux aspects du processus de comptabilisation des produits des activités ordinaires, notamment l'identification des contrats générateurs de produits conclus avec des clients, l'identification des obligations de prestation, la détermination du prix de transaction et la répartition entre les obligations de prestation identifiées, l'utilisation d'une méthode de comptabilisation des produits des activités ordinaires appropriée pour chaque obligation de prestation et la mesure de l'avancement des obligations de prestation dans le temps, nécessitent tous l'exercice du jugement et l'utilisation d'hypothèses. Nous suivons les indications figurant à la rubrique « Entité agissant pour son propre compte ou comme mandataire » de l'annexe B d'IFRS 15 pour déterminer si les produits doivent être comptabilisés en fonction du montant brut de la contrepartie payée par le client ou du montant net que nous conservons. Cette détermination requiert l'exercice du jugement important et dépend des faits et circonstances relatifs à chaque accord.

Dépréciation d'actifs non financiers

Notre test de dépréciation à l'égard du goodwill se fonde sur les estimations en interne de la juste valeur diminuée des coûts de sortie, et recourt à des modèles d'évaluation comme la méthode d'actualisation des flux de trésorerie. Les principales hypothèses sur lesquelles la direction a fondé sa détermination de la juste valeur diminuée des coûts de sortie comprennent les estimations visant les taux d'actualisation, les multiples de la valeur finale et le taux de croissance estimé. Ces estimations, notamment la méthode employée, l'identification des unités génératrices de trésorerie et le mode d'attribution du goodwill, peuvent avoir une incidence significative sur les valeurs respectives et, en fin de compte, sur le montant de toute dépréciation du goodwill. Lorsque les immobilisations corporelles, les actifs au titre de droits d'utilisation liés aux contrats de location et les immobilisations incorporelles sont soumis à un test de dépréciation, la détermination de la valeur recouvrable des actifs exige que la direction recoure à des estimations, facteur qui peut avoir une incidence significative sur les valeurs respectives et, en fin de compte, sur le montant de toute dépréciation.

Si, à la date ultérieure, la valeur comptable de notre secteur était inférieure à sa valeur recouvrable, nous pourrions devoir comptabiliser une autre charge de dépréciation du goodwill dans nos résultats d'exploitation au cours de périodes futures, ce qui pourrait nuire à notre capacité à atteindre la rentabilité. Le goodwill est plus sensible au risque de dépréciation si les résultats d'exploitation ou la conjoncture économique se détériorent. Au cours du trimestre clos le 31 décembre 2025, un test de dépréciation du goodwill annuel a été effectué pour notre secteur, à savoir le niveau auquel la direction effectue un suivi du goodwill. Le test de dépréciation du goodwill annuel au 31 décembre 2025 a été effectué au moyen de la méthode de la juste valeur diminuée des coûts de sortie de la Société. Ce test a indiqué que le goodwill n'avait subi aucune dépréciation au 31 décembre 2025. La valeur comptable de notre actif net était supérieure à notre capitalisation boursière au 31 mars 2026, ce qui a déclenché la tenue d'un test de dépréciation pour le secteur. Nous avons effectué un test de dépréciation du goodwill au 31 mars 2026 en utilisant la méthode de la juste valeur diminuée des coûts de sortie, qui a indiqué que le goodwill n'avait subi aucune dépréciation. Une réduction du multiple de la valeur finale, une augmentation du taux d'actualisation avant impôt ou une diminution du taux de croissance des produits des activités ordinaires pourraient éventuellement entraîner une dépréciation. Nous sommes tenus d'effectuer notre prochain test de dépréciation du goodwill annuel le 31 décembre 2026, ou plus tôt si un événement déclencheur de dépréciation du goodwill survient avant cette date. Se reporter à la note 15 des états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice 2026 pour un complément d'information.

Recouvrabilité de l'actif d'impôt différé, impôt exigible et différé, et crédits d'impôt

L'interprétation de la réglementation fiscale, qui est complexe, ainsi que le montant et le calendrier du bénéfice imposable à l'avenir font l'objet d'incertitudes. Nous établissons des provisions fondées sur l'estimation raisonnable des incidences possibles des vérifications par l'administration fiscale. Le montant de ces provisions se fonde sur divers facteurs, comme les vérifications fiscales antérieures ainsi que les interprétations divergentes de la réglementation fiscale de la part de l'entité imposable et de l'administration fiscale responsable.

L'actif d'impôt différé est comptabilisé au titre des pertes fiscales inutilisées et des écarts temporaires déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, auquel ces pertes fiscales et écarts temporaires pourront être imputés, sera disponible. La direction doit user de son jugement pour déterminer le montant de l'actif d'impôt différé pouvant être comptabilisé, en fonction du calendrier probable et du niveau du bénéfice imposable futur, outre les stratégies de planification fiscale futures.

Rémunération à base d'actions

Nous évaluons le coût des transactions réglées en instruments de capitaux propres avec les employés en nous basant sur la juste valeur des instruments connexes à la date d'attribution. L'estimation de la juste valeur des paiements à base d'actions nécessite la

détermination du modèle d'évaluation le mieux adapté à l'attribution, en fonction des modalités de celle-ci. Il faut également formuler des hypothèses et choisir les données les plus pertinentes pour le modèle d'évaluation, notamment les prévisions relatives à l'option quant à sa durée, à sa volatilité, à son taux d'intérêt et à son rendement en dividende.

Provisions

De temps à autre, la Société est partie à des litiges et à des réclamations. Rien ne garantit que ces litiges et ces réclamations seront résolus sans qu'il soit nécessaire de recourir à des procédures coûteuses ni qu'ils ne nuiront pas à la situation financière et aux résultats d'exploitation de la Société. Les provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation juridique ou implicite actuelle résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentant des avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation et qu'une estimation fiable du montant de l'obligation peut être faite. Pour déterminer la probabilité d'une perte et établir une estimation raisonnable, la direction doit exercer un jugement important. Les hypothèses utilisées reflètent les conditions économiques les plus probables et les lignes de conduite prévues par la Société à ce moment-là, mais peuvent également différer au fil du temps. Compte tenu des incertitudes associées à tout litige, l'issue réelle peut différer des estimations de la Société et pourrait nuire à sa situation financière et à ses résultats d'exploitation. Se reporter à la note 23 des états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice 2026 pour un complément d'information.

Immobilisations incorporelles générées en interne

Nous comptabilisons les frais de développement interne comme des immobilisations incorporelles uniquement lorsque les critères suivants sont remplis : la faisabilité technique de l'achèvement de l'immobilisation incorporelle est démontrée; il y a une intention d'achever l'immobilisation incorporelle et une capacité à l'utiliser ou la vendre; l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables; des ressources adéquates sont disponibles pour achever le développement de l'immobilisation incorporelle et l'utiliser ou la vendre; et il est possible d'évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement. Les immobilisations incorporelles générées en interne sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilité estimée à partir du moment où l'actif est prêt à être utilisé.

Nouvelles prises de position en comptabilité

De temps à autre, l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») ou d'autres organismes de normalisation publient de nouvelles prises de position en comptabilité, que nous adoptons à la date de prise d'effet indiquée.

Méthodes comptables significatives nouvelles et modifiées adoptées par la Société

L'IASB a publié des modifications à IAS 21 *Effet des variations des cours des monnaies étrangères* afin de clarifier le mode d'évaluation et de comptabilisation lorsqu'une devise n'est pas échangeable contre une autre. Cette modification s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025. Nous avons adopté cette modification le 1^{er} avril 2025. Cette modification n'a eu aucune incidence sur nos méthodes comptables ou sur nos états financiers consolidés.

Aucune autre norme IFRS de comptabilité en vigueur au cours de l'exercice 2026 ni aucune interprétation de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (l'« IFRIC ») n'ont eu d'incidence significative sur nos méthodes comptables ou sur nos états financiers consolidés.

Méthodes comptables significatives nouvelles et modifiées, publiées mais non encore entrées en vigueur

À la date d'autorisation des états financiers, nous n'avons pas encore appliqué les normes IFRS de comptabilité nouvelles et révisées suivantes, publiées, mais non encore entrées en vigueur.

L'IASB a publié des modifications à IFRS 9 *Instruments financiers* et à IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir* visant à clarifier la date de comptabilisation et de décomptabilisation de certains actifs et passifs financiers, y compris l'introduction d'une nouvelle exemption touchant certains passifs financiers réglés au moyen d'un système de paiement électronique avant la date de règlement. Les modifications clarifient également le classement de certains actifs financiers et introduisent des obligations d'information pour les instruments financiers assortis de clauses conditionnelles et les instruments de capitaux propres classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. Nous adopterons ces modifications le 1^{er} avril 2026 et prévoyons appliquer l'exemption concernant la décomptabilisation des passifs financiers réglés au moyen d'un système de paiement électronique avant

la date de règlement. Leur adoption n'aura aucune incidence significative sur nos méthodes comptables ou sur nos états financiers consolidés au cours des périodes ultérieures.

L'IASB a publié IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui comprend des exigences en matière de présentation et de communication de l'information dans les états financiers à usage général pour veiller à ce qu'ils fournissent de l'information pertinente qui donne une image fidèle des actifs, des passifs, des capitaux propres, des produits et des charges d'une entité. IFRS 18 introduit une structure définie pour la présentation des états consolidés du résultat net et du résultat global, et exige la présentation d'informations supplémentaires sur les indicateurs de performance définis par la direction. La nouvelle norme IFRS 18 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027. Nous évaluons actuellement l'incidence de cette norme sur nos états financiers consolidés.

Information sur les actions en circulation

Lightspeed est une société ouverte inscrite sous le symbole « LSPD » à la TSX et à la New York Stock Exchange. Le capital-actions autorisé consiste en i) un nombre illimité d'actions à droit de vote subalterne, et ii) un nombre illimité d'actions privilégiées pouvant être émises en séries; au 19 mai 2026, 137 786 012 actions à droit de vote subalterne étaient émises et en circulation, et aucune action privilégiée ne l'était. Le nombre d'actions à droit de vote subalterne émises et en circulation au 19 mai 2026 est présenté déduction faite des 2 098 907 actions à droit de vote subalterne qui ont été achetées et qui sont détenues en fiducie.

Au 19 mai 2026, 9 946 563 options étaient en cours aux termes du troisième régime incitatif général modifié et mis à jour de la Société dans sa version modifiée (le « régime général ») (dont 5 961 143 avaient les droits acquis à cette date). Chaque option peut ou pourra être exercée en échange d'une action à droit de vote subalterne.

Au 19 mai 2026, 8 005 options étaient en cours aux termes du régime d'options sur actions et d'attribution modifié et mis à jour de 2011 de ShopKeep Inc. (dont 8 005 avaient les droits acquis à cette date), régime repris par la Société à la clôture de l'acquisition de ShopKeep le 25 novembre 2020. Chaque option peut ou pourra être exercée en échange d'une action à droit de vote subalterne.

Au 19 mai 2026, 251 643 UAD étaient en cours aux termes du régime général de la Société. Lorsque le participant cessera d'être un administrateur, haut dirigeant, employé ou consultant de la Société conformément au régime général, chacune de ces UAD sera réglée, au gré du conseil d'administration, a) avec la remise d'actions nouvellement émises ou achetées sur le marché libre, b) en trésorerie, ou c) avec une combinaison de trésorerie et d'actions.

Au 19 mai 2026, à l'exclusion des UAR non monétaires en cours, 5 883 548 UAR étaient en cours aux termes du régime général de la Société (dont 1 527 596 avaient les droits acquis à cette date). Une fois acquise, chacune de ces UAR sera réglée, au gré du conseil d'administration, a) avec la remise d'actions nouvellement émises ou achetées sur le marché libre, b) en trésorerie, ou c) avec une combinaison de trésorerie et d'actions. Au cours du trimestre clos le 30 juin 2025, la Société a modifié certaines de ses UAR en cours qui avaient été octroyées précédemment à des employés de la Société aux termes du régime général afin d'éliminer la possibilité que ces UAR, une fois acquises, soient réglées au moyen de l'émission d'actions à droit de vote subalterne émises sur le capital autorisé, et de limiter les options de règlement de ces UAR à la remise d'une action à droit de vote subalterne achetée sur le marché libre pour le compte du participant concerné, au paiement d'un montant en trésorerie égal à la juste valeur de marché d'une action à droit de vote subalterne ou à une combinaison de ces facteurs, au gré du conseil d'administration. Ces UAR modifiées, qui sont des UAR non monétaires, ne sont pas prises en compte dans le nombre d'actions à droit de vote subalterne dont l'émission est réservée aux attributions accordées aux termes du régime général, étant donné qu'elles n'ont pas d'effet dilutif. En outre, au cours de l'exercice 2026, la Société a attribué 1 000 026 UAR non monétaires à certains de ses employés. Au 19 mai 2026, il y avait 2 015 587 UAR non monétaires en cours (dont 815 453 avaient les droits acquis à cette date).

Contrôles et procédures de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de l'information financière

Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et procédures de communication de l'information (tels qu'ils sont définis dans les règlements 13a-15(e) et 15d-15(e) de la *Securities and Exchange Act of 1934*, dans leur version modifiée) sont conçus pour fournir l'assurance raisonnable que l'information à fournir dans les rapports déposés auprès de la Securities and Exchange Commission est enregistrée, traitée,

condensée et présentée dans les délais prescrits. Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour veiller à ce que l'information que la Société doit présenter dans ces rapports soit rassemblée puis communiquée à sa direction selon ce qui convient pour prendre en temps opportun les décisions concernant l'information à fournir. Le chef de la direction et la chef des finances, de concert avec la direction, ont évalué les contrôles et procédures de communication de l'information de la Société et conclu qu'ils étaient efficaces au 31 mars 2026.

Rapport annuel de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction de la Société, sous la supervision du chef de la direction et de la chef des finances, a la responsabilité d'établir et de maintenir des mesures de contrôle interne adéquates à l'égard de l'information financière. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est conçu pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de l'information financière, conformément aux normes IFRS de comptabilité.

La direction, y compris le chef de la direction et la chef des finances, a effectué une appréciation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société selon les critères établis dans le rapport intitulé *Internal Control – Integrated Framework* (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission. Sur la base de cette évaluation, la direction, y compris le chef de la direction et la chef des finances, a déterminé qu'au 31 mars 2026, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société était efficace.

Rapport d'attestation du cabinet d'experts-comptables indépendant agréé

L'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 31 mars 2026 a fait l'objet d'un audit par PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant, qui a exprimé son opinion dans son rapport inclus dans nos états financiers consolidés annuels audités au 31 mars 2026.

Changements apportés au contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2026, aucun changement n'a été apporté au contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société qui a eu, ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura, une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société.

Limites inhérentes aux contrôles et procédures

La direction, y compris le chef de la direction et la chef des finances, estime que tout système de contrôles et de procédures de communication de l'information ou de contrôle interne à l'égard de l'information financière, peu importe l'efficacité de sa conception ou de son fonctionnement, ne peut fournir qu'une assurance raisonnable, non absolue, que ses objectifs sont atteints. En outre, la conception d'un système de contrôles est tributaire des restrictions en matière de ressources, et les avantages que revêtent les contrôles doivent être examinés à la lumière des coûts que ceux-ci entraînent. Du fait de ses limites inhérentes, aucun système de contrôles ne peut fournir l'assurance absolue qu'ont été prévenus ou détectés tous les éventuels enjeux en matière de contrôle ou cas de fraude au sein de la Société. Ces limites inhérentes tiennent entre autres à la possibilité que des erreurs de jugement surviennent dans la prise de décisions et que des défaillances se produisent en raison de simples erreurs. Qui plus est, les contrôles peuvent être neutralisés par des parties agissant seules ou en collusion, ou par un contournement non autorisé des contrôles. De surcroît, la conception d'un système de contrôles se fonde sur certaines hypothèses concernant la probabilité d'événements futurs, et rien ne garantit qu'une conception donnée puisse atteindre ses objectifs établis compte tenu de toutes les éventualités. Par conséquent, en raison des limites inhérentes à tout système de contrôles efficient, des inexactitudes découlant d'erreurs ou de fraudes pourraient survenir et ne pas être décelées.

Lightspeed Commerce Inc.

États financiers consolidés

31 mars 2026 et 2025

(en milliers de dollars américains)

Rapport annuel de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction de la Société, sous la supervision du chef de la direction et de la chef des finances, a la responsabilité d'établir et de maintenir des mesures de contrôle interne adéquates à l'égard de l'information financière. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est conçu pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de l'information financière, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »).

La direction, y compris le chef de la direction et la chef des finances, a effectué une appréciation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société selon les critères établis dans le rapport intitulé *Internal Control – Integrated Framework* (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (le « COSO »). Sur la base de cette évaluation, la direction, y compris le chef de la direction et la chef des finances, a déterminé qu'au 31 mars 2026, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société était efficace.

L'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 31 mars 2026 a été auditée par PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant, comme l'indique son rapport qui figure dans les présentes.

Le 21 mai 2026

(signé) Dax Dasilva

Dax Dasilva

Chef de la direction

(signé) Asha Hotchandani Bakshani

Asha Hotchandani Bakshani

Chef des finances



Rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant

Au conseil d'administration et aux actionnaires de Lightspeed Commerce Inc.

Opinions sur les états financiers et le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Nous avons effectué l'audit des états consolidés de la situation financière ci-joints de Lightspeed Commerce Inc. et de ses filiales (la « Société ») aux 31 mars 2026 et 2025, et des états consolidés du résultat net et du résultat global, des états consolidés de la variation des capitaux propres et des tableaux consolidés des flux de trésorerie connexes pour les exercices clos à ces dates, ainsi que des notes annexes (collectivement, les « états financiers consolidés »). Nous avons également effectué l'audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 31 mars 2026, selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework (2013)* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (le « COSO »).

À notre avis, les états financiers consolidés susmentionnés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 mars 2026 et 2025, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board. De plus, à notre avis, la Société maintenait, dans tous ses aspects significatifs, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 31 mars 2026, selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework (2013)* publié par le COSO.

Fondement des opinions

La direction de la Société est responsable des présents états financiers consolidés, du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'appréciation qu'elle fait de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière figurant dans le « Rapport annuel de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière » ci-joint. Notre responsabilité consiste à exprimer des opinions sur les états financiers consolidés de la Société et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société sur la base de nos audits. Nous sommes un cabinet d'experts-comptables inscrit auprès du Public Company Accounting Oversight Board (des États-Unis) (le « PCAOB ») et sommes tenus d'être indépendants de la Société conformément aux lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières et aux règles et règlements applicables de la Securities and Exchange Commission et du PCAOB.

Nous avons effectué nos audits conformément aux normes du PCAOB. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons les audits de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, et qu'un contrôle interne à l'égard de l'information financière efficace a été maintenu dans tous ses aspects significatifs.

Nos audits des états financiers consolidés ont compris la mise en œuvre de procédures en vue d'évaluer les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, et la mise en œuvre de procédures en réponse à ces risques. Ces procédures ont compris le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des informations fournies

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500
Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1
Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502
Téléc. courriel : ca_montreal_main_fax@pwc.com

dans les états financiers consolidés. Nos audits ont également compris l'évaluation des principes comptables retenus et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés. Notre audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière a compris l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, une évaluation du risque de l'existence d'une faiblesse significative, ainsi que des tests et une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne en fonction de notre évaluation du risque. Nos audits ont également compris la mise en œuvre des autres procédures que nous avons jugées nécessaires dans les circonstances. Nous estimons que nos audits constituent un fondement raisonnable à nos opinions.

Définition et limites du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société est un processus conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Il comprend les politiques et procédures qui : i) concernent la tenue de comptes suffisamment détaillés qui donnent une image précise et fidèle des opérations et des cessions d'actifs de la Société; ii) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et décaissements de la Société ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration; et iii) fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée d'actifs de la Société qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures comporte le risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

Questions critiques de l'audit

La question critique de l'audit communiquée ci-après est une question soulevée au cours de l'audit des états financiers consolidés de la période considérée qui a été ou qui doit être communiquée au comité d'audit et qui i) est liée à des comptes ou des informations fournies qui sont significatifs par rapport aux états financiers consolidés et ii) pour laquelle nous avons dû porter des jugements particulièrement difficiles, subjectifs ou complexes. La communication des questions critiques de l'audit ne modifie en rien notre opinion sur les états financiers consolidés pris dans leur ensemble et, en communiquant la question critique de l'audit ci-après, nous n'exprimons pas d'opinion distincte sur celle-ci ni sur les comptes ou informations connexes.

Comptabilisation des produits des activités ordinaires – Entité agissant pour son propre compte ou comme mandataire pour les services de traitement des paiements

Comme il est décrit dans les notes 3, 4 et 5 des états financiers consolidés, les produits tirés du traitement des transactions se sont chiffrés à 815 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2026, dont une tranche importante se rapporte aux services de traitement des paiements. La direction suit les indications figurant à la rubrique « Entité agissant pour son propre compte ou comme mandataire » de l'annexe B d'IFRS 15 pour comptabiliser les services de traitement des paiements et déterminer si les produits doivent être comptabilisés en fonction du montant brut facturé au client ou du montant net conservé, lorsqu'une autre partie participe à la prestation du service spécifié à un client. Cette détermination requiert l'exercice du jugement important et dépend des faits et circonstances relatifs à chaque accord. La Société comptabilise les produits tirés des services de traitement des paiements fournis au moment de la transaction, au montant brut de la contrepartie payée par le client, puisqu'elle agit pour son propre compte dans le cadre de l'accord conclu avec le client. La Société agit pour son propre compte dans le cadre de l'accord lorsqu'elle a le contrôle du service spécifié avant que celui-ci ne soit fourni au client. Pour déterminer si la Société a le

contrôle du service spécifié avant qu'il ne soit fourni au client, elle prend en compte des indicateurs, comme le fait de savoir si la responsabilité première de fournir comme promis le service spécifié lui incombe, si elle est exposée au risque sur stocks avant que le service spécifié ne soit fourni au client ou après que le contrôle lui en a été transféré, et si elle dispose d'une latitude pour fixer le prix du service spécifié. Si la Société n'a pas le contrôle du service spécifié, elle agit comme mandataire dans le cadre de l'accord conclu avec le client et comptabilise les produits tirés du traitement des transactions au montant net. Pour déterminer si la Société a le contrôle du service spécifié, elle évalue, entre autres, si la Société i) fournit des services supplémentaires qui sont intégrés aux services de traitement des paiements avant la prestation du service au client, ii) assume le risque de rétrofacturation et d'autres pertes financières si ces montants ne peuvent être recouvrés auprès du client et iii) peut établir à son entière discrétion les prix des services de traitement des paiements.

Les faits suivants ont permis de déterminer que la mise en œuvre des procédures à l'égard de la comptabilisation des produits des activités ordinaires pour une entité agissant pour son propre compte ou comme mandataire pour les services de traitement des paiements constituait une question critique de l'audit : a) la direction a exercé un jugement important pour évaluer si i) la responsabilité première de fournir comme promis le service spécifié incombe à la Société, ii) la Société est exposée au risque sur stocks avant que le service spécifié ne soit fourni au client ou après que le contrôle lui en a été transféré et iii) elle dispose d'une latitude pour fixer le prix du service spécifié et b) le degré élevé de jugement et de subjectivité de la part de l'auditeur, et les efforts déployés par celui-ci, dans l'application des procédures d'audit et dans l'évaluation du processus de la direction pour déterminer si la Société avait promis de fournir le service spécifié en agissant pour son propre compte ou comme mandataire.

Le traitement de cette question a consisté à mettre en œuvre des procédures et à évaluer les éléments probants nécessaires à la formulation d'une opinion globale sur les états financiers consolidés. Ces procédures ont consisté notamment à tester l'efficacité des contrôles liés au processus de la direction pour déterminer si la Société avait promis de fournir le service en agissant pour son propre compte ou comme mandataire. Ces procédures ont également consisté, entre autres, à tester le caractère raisonnable du processus de la direction pour déterminer si la Société fournit les services de traitement des paiements en agissant pour son propre compte ou comme mandataire dans le cadre de l'accord conclu avec le client, ce qui inclut d'évaluer si la Société avait le contrôle du service spécifié avant qu'il ne soit fourni au client. Cette évaluation a été effectuée en prenant en compte i) les modalités contractuelles avec les clients et les accords avec les fournisseurs de services, sur une base d'échantillonnage, pour déterminer si la responsabilité première de fournir comme promis le service spécifié incombe à la Société, si elle est exposée au risque sur stocks avant que le service spécifié ne soit fourni au client ou après que le contrôle lui en a été transféré et si elle dispose d'une latitude pour fixer le prix du service spécifié et ii) la cohérence des conclusions tirées par la direction avec les éléments probants obtenus dans d'autres secteurs de l'audit.

/s/ PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Montréal, Canada
Le 21 mai 2026

Nous agissons en tant qu'auditeurs de la Société depuis 2015.

Lightspeed Commerce Inc.
États consolidés de la situation financière
Aux 31 mars 2026 et 2025

(en milliers de dollars américains)

	Notes	2026 \$	2025 \$
Actif			
Actif courant			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	26	453 906	558 469
Créances clients et autres débiteurs	10, 26	47 601	53 077
Avances de fonds aux commerçants	26	118 442	106 169
Stocks	6	15 886	14 612
Autres actifs courants	11	70 580	65 696
Total de l'actif courant		706 415	798 023
Actifs au titre de droits d'utilisation liés à un contrat de location, montant net	12	16 719	12 714
Immobilisations corporelles, montant net	13	17 003	17 102
Immobilisations incorporelles, montant net	14	73 580	159 542
Goodwill	15	805 051	797 962
Autres actifs non courants	16	38 210	40 562
Actifs d'impôt différé	21	8 244	298
Total de l'actif		1 665 222	1 826 203
Passif et capitaux propres			
Passif courant			
Créditeurs et charges à payer	17, 26	80 592	73 075
Obligations locatives	12	5 255	5 654
Passif d'impôt exigible	21	787	1 540
Produits différés	5	78 475	68 714
Total du passif courant		165 109	148 983
Produits différés	5	661	1 088
Obligations locatives	12	14 910	11 319
Autres passifs non courants		1 390	562
Passifs d'impôt différé	21	—	284
Total du passif		182 070	162 236
Capitaux propres			
Capital-actions	19	3 919 425	4 157 395
Capital apporté supplémentaire	24	208 201	200 634
Cumul des autres éléments du résultat global	20, 26	1 879	(7 462)
Déficit cumulé		(2 646 353)	(2 686 600)
Total des capitaux propres		1 483 152	1 663 967
Total du passif et des capitaux propres		1 665 222	1 826 203
Engagements et éventualités	22, 23		

Approuvé par le conseil d'administration,

(signé) Glen LeBlanc, administrateur (signé) Dax Dasilva, administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Lightspeed Commerce Inc.

États consolidés du résultat net et du résultat global

Pour les exercices clos les 31 mars 2026 et 2025

(en milliers de dollars américains, sauf les montants par action)

	Notes	2026 \$	2025 \$
Produits des activités ordinaires	5	1 227 046	1 076 826
Coût direct des produits	6, 7	700 124	626 621
Marge bénéficiaire brute		526 922	450 205
Charges d'exploitation			
Frais généraux et administratifs	7	116 521	115 139
Recherche et développement	7	126 330	120 335
Vente et commercialisation	7	280 895	234 844
Amortissement des immobilisations corporelles	13	6 850	7 339
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	12	5 088	5 220
Perte (profit) de change		(1 546)	594
Charge de rémunération liée à des acquisitions		627	366
Amortissement des immobilisations incorporelles	14	138 824	88 432
Restructuration	23	5 632	17 503
Dépréciation du goodwill	15	—	556 440
Total des charges d'exploitation		679 221	1 146 212
Perte d'exploitation		(152 299)	(696 007)
Produit d'intérêts net	8	8 248	36 498
Perte avant impôt sur le résultat		(144 051)	(659 509)
Charge (produit) d'impôt	21		
Exigible		8 504	7 496
Différé		(8 143)	191
Total de la charge d'impôt		361	7 687
Perte nette		(144 412)	(667 196)
Autres éléments du résultat global	20, 26		
<i>Éléments pouvant être reclassés dans la perte nette</i>			
Écarts de conversion liés aux établissements à l'étranger		7 083	(732)
Variation du profit net latent (de la perte nette latente) sur les instruments de couverture de flux de trésorerie, déduction faite de l'impôt		2 258	(2 685)
Total des autres éléments du résultat global		9 341	(3 417)
Total du résultat global		(135 071)	(670 613)
Perte nette par action – de base et diluée	9	(1,04)	(4,34)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Lightspeed Commerce Inc.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 mars 2026 et 2025

(en milliers de dollars américains)

	2026	2025
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Perte nette	(144 412)	(667 196)
Éléments sans effet sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		
Amortissement des immobilisations incorporelles	138 824	88 432
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation liés à un contrat de location	11 938	12 559
Charge (produit) d'impôt différé	(8 143)	191
Charge de rémunération à base d'actions	57 015	55 605
Profit de change latent	(967)	(290)
Dépréciation du goodwill	—	556 440
(Augmentation) diminution des actifs d'exploitation et augmentation (diminution) des passifs d'exploitation		
Créances clients et autres débiteurs	4 837	8 913
Avances de fonds aux commerçants	(12 273)	(31 933)
Stocks	(1 274)	1 880
Autres actifs	(1 796)	(20 903)
Créditeurs et charges à payer	10 551	(892)
Passif d'impôt exigible	(753)	(169)
Produits différés	9 334	1 503
Autres passifs non courants	828	(404)
Produit d'intérêts net	(8 248)	(36 498)
Total – activités d'exploitation	55 461	(32 762)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Entrées d'immobilisations corporelles	(6 560)	(3 781)
Entrées d'immobilisations incorporelles	(52 830)	(19 342)
Acquisitions d'entreprises, déduction faite de la trésorerie acquise	(165)	(7 513)
Produit d'intérêts	21 991	38 678
Total – activités d'investissement	(37 564)	8 042
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'exercice d'options sur actions, déduction faite des retenues d'impôt pour le règlement net des actions	1 129	2 231
Actions rachetées et annulées	(86 238)	(132 317)
Actions rachetées aux fins du règlement d'UAR non monétaires	(30 208)	—
Règlement d'obligations locatives	(8 343)	(8 410)
Coûts de financement	(88)	(180)
Total – activités de financement	(123 748)	(138 676)
Incidence des variations du change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	1 288	(237)
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	(104 563)	(163 633)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	558 469	722 102
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	453 906	558 469
Impôt sur le résultat payé	5 038	4 654

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Lightspeed Commerce Inc.

États consolidés de la variation des capitaux propres

Pour les exercices clos les 31 mars 2026 et 2025

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions)

	Notes	Actions émises et en circulation		Capital apporté supplé- mentaire	Cumul des autres éléments du résultat global	Déficit cumulé	Total
		Nombre d'actions	Montant \$				
Solde au 31 mars 2024		153 547 616	4 362 691	213 918	(4 045)	(2 160 163)	2 412 401
Perte nette		—	—	—	—	(667 196)	(667 196)
Exercice d'options sur actions et règlement des attributions d'actions, déduction faite des actions retenues aux fins de l'impôt	24	2 574 408	71 120	(68 889)	—	—	2 231
Rémunération à base d'actions	24	—	—	55 605	—	—	55 605
Actions rachetées et annulées	19	(9 722 677)	(276 416)	—	—	140 759	(135 657)
Autres éléments du résultat global	20, 26	—	—	—	(3 417)	—	(3 417)
Solde au 31 mars 2025		146 399 347	4 157 395	200 634	(7 462)	(2 686 600)	1 663 967
Perte nette		—	—	—	—	(144 412)	(144 412)
Exercice d'options sur actions et règlement des attributions d'actions	24	2 488 415	42 444	(41 315)	—	—	1 129
Rémunération à base d'actions	24	—	—	57 015	—	—	57 015
Actions rachetées et annulées	19	(9 013 953)	(255 975)	—	—	182 295	(73 680)
Actions rachetées aux fins du règlement d'UAR non monétaires	19	(2 594 833)	(30 208)	—	—	—	(30 208)
Règlement d'UAR non monétaires	19	495 875	5 769	(8 133)	—	2 364	—
Autres éléments du résultat global	20, 26	—	—	—	9 341	—	9 341
Solde au 31 mars 2026		137 774 851	3 919 425	208 201	1 879	(2 646 353)	1 483 152

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

1. Constitution en société et nature des activités

Lightspeed Commerce Inc. (« Lightspeed » ou la « Société ») a été constituée le 21 mars 2005 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Le siège social de Lightspeed est sis à la Gare Viger, 700, rue Saint-Antoine Est, bureau 300, Montréal (Québec) Canada. La plateforme de commerce unique de Lightspeed propose à ses clients les fonctionnalités essentielles dont ils ont besoin pour traiter avec les consommateurs, gérer les transactions, commander les stocks, accepter les paiements et gérer leur entreprise. Lightspeed a des clients dans plus d'une centaine de pays et permet aux petites et moyennes entreprises qui occupent un ou plusieurs emplacements d'être concurrentielles dans un environnement de marché omnicanal en traitant leurs affaires en ligne, sur des réseaux mobiles et sociaux aussi bien que sur des circuits physiques.

Les actions de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX ») et à la New York Stock Exchange (« NYSE ») sous le symbole « LSPD ».

2. Mode de présentation et périmètre de consolidation

Les présents états financiers consolidés ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière applicables publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »), et le conseil d'administration (le « Conseil ») en a approuvé la publication le 21 mai 2026.

Les états financiers consolidés présentent des données comparatives pour les exercices précédents.

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de Lightspeed et de ses filiales entièrement détenues au 31 mars 2026, notamment : Lightspeed Netherlands B.V., Lightspeed Payments USA Inc., Kounta Pty Ltd., Lightspeed Commerce USA Inc., Upserve, Inc., Vend Limited, Lightspeed NuORDER Inc. et Ecwid, Inc. (collectivement, les « filiales »). L'ensemble des soldes et transactions intragroupes importants ont été éliminés à la consolidation.

Les filiales sont toutes des entités sur lesquelles la Société exerce un contrôle. La Société contrôle une entité lorsqu'elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du contrôle qu'elle exerce sur l'entité. Les états financiers de toutes les filiales sont dressés en fonction des mêmes périodes de présentation de l'information financière que celles de Lightspeed et à l'aide des méthodes comptables de celle-ci. Toutes les filiales sont entièrement détenues et consolidées entièrement jusqu'à la date à laquelle le contrôle de Lightspeed prend fin.

3. Méthodes comptables significatives

Comptabilisation des produits des activités ordinaires

Les principales sources de produits des activités ordinaires de la Société sont les abonnements à ses plateformes et les produits tirés de ses services de traitement des paiements. Les autres sources de produits des activités ordinaires de la Société comprennent les frais de traitement de paiement, les avances de fonds aux commerçants, les services professionnels et la vente de matériel, comme il est décrit ci-après.

En ce qui concerne les flux de produits des activités ordinaires se rapportant à une autre partie qui participe à la prestation d'un bien ou service spécifié à un client, la Société suit les indications figurant à la rubrique « Entité agissant pour son propre compte ou comme mandataire » de l'annexe B d'IFRS 15 pour déterminer si les produits doivent être comptabilisés en fonction du montant brut facturé au client ou du montant net conservé. La Société agit pour son propre compte dans le cadre de l'accord et comptabilise les produits au montant brut facturé au client lorsqu'elle a le contrôle du bien ou du service spécifié avant que celui-ci ne soit fourni au client. Pour déterminer si elle a le contrôle du bien ou du service spécifié avant

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

qu'il ne soit fourni au client, la Société prend en compte des indicateurs, comme le fait de savoir si la responsabilité première de fournir comme promis le bien ou le service spécifié lui incombe, si elle est exposée au risque sur stocks avant que le bien ou le service spécifié ne soit fourni au client ou après que le contrôle lui en a été transféré, et si elle dispose d'une latitude pour fixer le prix du bien ou du service spécifié. Si elle n'a pas le contrôle du bien ou du service spécifié, la Société agit comme mandataire dans le cadre de l'accord conclu avec le client et comptabilise les produits des activités ordinaires au montant net conservé. Cette détermination requiert l'exercice d'un jugement important et dépend des faits et circonstances relatifs à chaque accord.

Les accords que la Société conclut avec les clients peuvent regrouper de multiples obligations de prestation. Lorsqu'un contrat contient plusieurs obligations de prestation, la Société évalue si chaque obligation de prestation est distincte et devrait être comptabilisée comme une unité de comptabilisation distincte. Dans le cas des abonnements aux logiciels, des services de traitement des paiements, et du matériel informatique et autres produits, la Société a établi que le client peut tirer parti de chaque service pris isolément, et que chacun des services fournis au client peut être identifié séparément des autres promesses contenues dans le contrat. Plus précisément, les obligations de prestation distinctes de la Société sont les abonnements aux logiciels, les services de traitement des paiements, le matériel informatique et les services de mise en œuvre.

Le prix de transaction total est fixé à la passation du contrat et réparti entre chaque obligation de prestation en fonction du prix de vente spécifique relatif de chacune. La Société détermine le prix de vente spécifique en fonction de données internes comme les prix de vente spécifiques normaux ou habituellement pratiqués. Les prix de vente spécifiques sont établis en collaboration avec la direction, qui doit les approuver, en prenant en compte la stratégie de mise en marché de la Société. Celle-ci Société modifie occasionnellement ses pratiques de fixation des prix pour suivre l'évolution de sa stratégie de mise en marché, ce qui pourrait se traduire par une modification des prix de vente spécifiques relatifs. Les réductions de prix sont réparties entre chacune des obligations de prestation auxquelles elles sont liées en fonction de leur prix de vente spécifique relatif.

La Société reçoit normalement les paiements des clients à la date limite de paiement de la facture ou avant. Dans tous les autres cas, les modalités de paiement varient en fonction du type de contrat; toutefois, les modalités stipulent généralement que le paiement doit être fait dans au plus tard 30 jours après la date de la facture. Les taxes de vente perçues auprès des clients et versées aux autorités gouvernementales sont exclues des produits des activités ordinaires.

Produits tirés des abonnements

Les abonnements aux logiciels comprennent les abonnements à nos solutions d'infonuagique pour les services des secteurs de la vente au détail et de l'hôtellerie, pour les services de commerce électronique de la Société et pour les services de vente en gros. Outre les abonnements de base susmentionnés, les clients peuvent acheter des services supplémentaires. Les abonnements comprennent les services d'entretien et de soutien et l'accès à des mises à niveau indéfinies. La Société comptabilise les produits tirés des abonnements aux logiciels, y compris les services supplémentaires, de façon proportionnelle sur la durée du contrat, à compter de la date à laquelle les services sont rendus accessibles aux clients.

Produits tirés du traitement des transactions

La Société offre à ses clients des services de traitement des paiements, grâce à des terminaux connectés et en ligne, qui facilitent le paiement des biens et services que ceux-ci vendent à leurs clients, pour lesquels des frais de transaction leur sont facturés. La Société comptabilise les produits tirés des services de traitement des paiements fournis au moment de la transaction, au montant brut de la contrepartie payée par le client, puisqu'elle agit pour son propre compte dans le cadre de l'accord conclu avec le client. Elle agit pour son propre compte, car elle contrôle le service de traitement des paiements avant que le client ne reçoive lesdits paiements, et fournit des services supplémentaires qui sont intégrés au service de traitement des paiements avant la prestation du service au client. La Société assume également le risque de rétrofacturation

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

et d'autres pertes financières si ces montants ne peuvent être recouvrés auprès du client, et peut établir à son entière discrétion les prix des services promis.

Le logiciel de la Société comporte également des interfaces avec des tierces parties en vue de permettre le traitement par carte de crédit. Ces tierces parties génèrent des produits en facturant des frais de transaction, généralement selon un montant fixe par transaction ou un pourcentage fixe de la transaction traitée. Dans le cadre de l'intégration de ces solutions de tierces parties, la Société négocie avec ces parties une entente selon laquelle elle reçoit une tranche des produits générés par les tierces parties. Ces produits sont comptabilisés, au montant net retenu par la Société, c'est-à-dire que seule est comptabilisée la portion des produits que reçoit la Société (ou qui lui est due) de la part de la tierce partie.

La Société génère également des produits auprès de clients admissibles au moyen de Lightspeed Capital, son programme d'avances de fonds aux commerçants. Dans le cadre de ce programme, elle achète un montant désigné de créances futures à escompte et le client lui remet un pourcentage fixe de ses ventes quotidiennes jusqu'à ce que le solde ait été entièrement remis. La Société évalue des critères d'admissibilité définis, notamment le nombre d'années d'exploitation, la nature des activités et les données historiques sur les ventes, avant l'achat des créances futures des clients admissibles, afin de l'aider à évaluer la recouvrabilité. Étant donné que les ententes d'avance de fonds aux commerçants ne comportent pas de modalités contractuelles donnant lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le solde des avances de fonds aux commerçants, chacune de ces ententes est comptabilisée à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur initiale correspond généralement au prix de transaction, soit la juste valeur de la contrepartie fournie au client, réduite de tout montant qui ne devrait pas être recouvré. La juste valeur de chaque entente d'avance de fonds aux commerçants est réévaluée à la fin de chaque période de présentation de l'information. Le montant des produits tirés du traitement des transactions comptabilisé au titre des ententes d'avance de fonds des commerçants au cours de la période correspond au montant brut versé par le client au cours de ladite période, diminué de la différence entre la juste valeur initiale et la juste valeur réévaluée à la fin de la période, compte non tenu des variations de la juste valeur se rapportant à des montants réputés irrécouvrables, qui sont comptabilisées dans les frais généraux et administratifs dans les états consolidés du résultat net et du résultat global. La Société est responsable de l'achat du montant désigné des créances futures, assume le risque de pertes financières si les créances ne peuvent être recouvrées auprès du client, et peut établir à sa discrétion les frais facturés. Elle comptabilise dans les coûts directs des produits, les frais de traitement et d'autres frais auprès de plateformes de tierces parties qui sont directement liées à la prestation aux clients du programme d'avances de fonds aux commerçants.

Produits tirés de la vente de matériel informatique et autres

Le logiciel de la Société s'intègre à diverses solutions de matériel informatique conçues pour l'exploitation de commerces. Dans le cadre du processus de vente pour les clients existants et nouveaux, la Société agit à titre de revendeur de matériel informatique. Ces ventes consistent principalement en équipements périphériques. En outre, dans certains cas, sur demande, la Société offre aux clients des services professionnels personnalisés en vue de déployer son logiciel, de l'intégrer à d'autres systèmes, d'implanter le magasin de commerce électronique ou d'installer leur matériel.

Les produits tirés de la vente de matériel informatique sont comptabilisés à un moment précis, soit lorsque la propriété est transférée au client, conformément aux modalités d'expédition, au montant brut de la contrepartie payée par le client, puisque la Société agit pour son propre compte dans le cadre de l'entente conclue avec le client. Elle agit pour son propre compte, car elle contrôle le matériel informatique avant que le client ne le reçoive.

La plupart des services professionnels sont vendus en fonction des pièces et de la main-d'œuvre nécessaires. Le logiciel de la Société peut d'ordinaire être utilisé par le client tel qu'il est livré. Les services professionnels de la Société ne sont généralement pas essentiels à la fonctionnalité du logiciel. En ce qui concerne les services exécutés en fonction des pièces et de la main-d'œuvre nécessaires, les produits sont comptabilisés à mesure que sont exécutés les services, au montant brut de

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

la contrepartie payée par le client, puisque la Société agit pour son propre compte dans le cadre de l'entente conclue avec le client. Elle agit pour son propre compte, car elle contrôle les services professionnels avant que le client ne les reçoive.

Actifs au titre des commissions

La Société comptabilise des coûts au titre des commissions de vente payées à la passation d'un contrat, qui sont des coûts additionnels à l'obtention du contrat, en tant qu'actifs (« actifs au titre des commissions ») si elle croit être en mesure de les recouvrer. Les actifs au titre des commissions sont ensuite amortis de façon systématique, conformément au mode de transfert du bien ou du service auquel l'actif au titre des commissions se rapporte. La Société applique une mesure de simplification qui lui permet de déterminer le mode de transfert du bien ou du service auquel un portefeuille de contrats présentant des caractéristiques similaires se rapporte. Dans le cas des contrats pour lesquels la période d'amortissement des actifs au titre des commissions aurait été de un an ou moins, la Société applique la mesure de simplification qui lui permet de comptabiliser les coûts supplémentaires liés à l'obtention de ces contrats en charges lorsqu'ils sont engagés.

Actifs contractuels

La Société comptabilise les actifs contractuels lorsqu'elle a fourni des biens ou des services aux clients à la passation du contrat, mais le droit à une contrepartie connexe pour cette obligation de prestation est conditionnel à la satisfaction des autres obligations de prestation. Les actifs contractuels se rapportent principalement aux solutions de matériel et sont recouverts sur la durée prévue du contrat qui tient compte des droits exécutoires de la Société. Par la suite, les actifs contractuels sont portés en diminution des produits des activités ordinaires.

Produits différés

Les produits différés se composent principalement des frais perçus ou exigibles aux termes de contrats à l'égard de services pour lesquels les critères de comptabilisation des produits n'ont pas été satisfaits. Ils sont comptabilisés dans les produits des activités ordinaires à mesure que les services sont rendus.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend les dépôts bancaires. La Société considère que tous les placements à court terme très liquides facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et dont l'échéance initiale à la date d'acquisition est de trois mois ou moins sont des équivalents de trésorerie.

Stocks

Les stocks, qui se composent du matériel informatique uniquement, sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant établi au moyen de la méthode du coût moyen pondéré. La Société comptabilise une provision au titre de l'obsolescence des stocks en fonction d'estimations ayant trait au cycle de vie des produits, aux niveaux d'utilisation et à l'évolution de la technologie. L'établissement du coût des produits rend compte des variations de ces estimations éventuelles, le cas échéant. Le montant de la baisse de valeur des stocks à la valeur nette de réalisation ainsi que toutes les pertes relatives aux stocks, le cas échéant, sont comptabilisés en charges durant l'exercice où survient la dépréciation ou la perte.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur, le cas échéant. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des actifs en question. Le mobilier et le matériel sont amortis sur cinq ans, et l'équipement informatique, sur trois ans.

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

Les améliorations locatives sont amorties selon le mode linéaire sur la durée la moins élevée entre la durée d'utilité estimée et la durée du contrat de location connexe.

Immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles identifiables acquises

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût, moins le cumul des amortissements et des pertes de valeur, le cas échéant. L'amortissement est calculé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des actifs en question. En règle générale, les technologies logicielles acquises dans le cadre de regroupements d'entreprises sont amorties sur une durée de trois à cinq ans, et les relations clients acquises dans le cadre de regroupements d'entreprises, sur une durée de trois à six ans. Les durées d'utilité estimées des relations clients et des technologies logicielles acquises ont été révisées au 1^{er} avril 2025. Se reporter à la note 14 pour un complément d'information.

Immobilisations incorporelles générées en interne

Pour les immobilisations incorporelles générées en interne, les frais liés aux activités de recherche sont comptabilisés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés. La Société comptabilise les frais de développement interne comme des immobilisations incorporelles uniquement lorsque les critères suivants sont remplis : la faisabilité technique de l'achèvement de l'immobilisation incorporelle est démontrée; il y a une intention d'achever l'immobilisation incorporelle et une capacité à l'utiliser ou la vendre; l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables; des ressources adéquates sont disponibles pour achever le développement de l'immobilisation incorporelle et l'utiliser ou la vendre, et il est possible d'évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement. Le montant initialement comptabilisé au titre des immobilisations incorporelles générées en interne correspond à la somme des frais engagés à partir de la date à laquelle l'immobilisation incorporelle a satisfait pour la première fois aux critères de comptabilisation énumérés précédemment jusqu'à la date où l'actif peut fonctionner de la manière prévue par la direction. Lorsqu'aucune immobilisation incorporelle générée en interne ne peut être comptabilisée, les frais de développement interne sont comptabilisés à titre de frais de recherche et développement dans la période au cours de laquelle ils sont engagés. Après la comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles générées en interne sont présentées au coût, diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur, de la même manière que les immobilisations incorporelles identifiables acquises. Les immobilisations incorporelles générées en interne sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilité estimée à partir du moment où l'actif est prêt à être utilisé. Les immobilisations incorporelles générées en interne sont amorties sur une durée de deux à trois ans.

Dépréciation des actifs non courants

La Société soumet ses immobilisations corporelles et ses immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée à un test de dépréciation lorsque les événements ou l'évolution des circonstances indiquent que la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie (« UGT ») pourrait ne pas être recouvrable. La perte de valeur comptabilisée, le cas échéant, représente l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable correspond à la juste valeur de l'actif diminuée des coûts de sortie ou à la valeur d'utilité de l'actif, selon la plus élevée des deux. Aux fins de l'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés au plus petit niveau pour lequel il existe des entrées de trésorerie identifiables qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou UGT.

Goodwill et dépréciation du goodwill

Le goodwill représente l'excédent du prix d'achat sur la juste valeur estimée du montant net des immobilisations corporelles et des actifs identifiables acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises. Après la comptabilisation initiale, le goodwill est évalué au coût diminué du cumul des pertes de valeur éventuelles. Aux fins du test de dépréciation, le goodwill acquis

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est testé au niveau du secteur opérationnel de la Société (le « secteur »), soit le niveau auquel la direction effectue un suivi du goodwill.

La Société examine la valeur comptable du goodwill une fois l'an, le 31 décembre, ou plus fréquemment si des événements ou un changement de circonstances indiquent qu'il est plus probable qu'improbable que la juste valeur du goodwill soit inférieure à sa valeur comptable. La dépréciation du goodwill est déterminée en évaluant la valeur recouvrable du secteur et en la comparant à la valeur comptable du secteur. La valeur recouvrable du secteur est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité. Une analyse quantitative a été exécutée afin de déterminer la juste valeur diminuée des coûts de sortie. La méthode et les hypothèses utilisées dans le cadre du test de dépréciation sont analysées à la note 15.

Impôt sur le résultat

Impôt exigible

L'impôt exigible à payer se fonde sur le résultat imposable pour l'exercice. Le résultat imposable diffère du résultat présenté aux états consolidés du résultat net et du résultat global en raison d'éléments de produits ou de charges qui sont imposables ou déductibles au cours d'autres périodes et d'éléments qui ne sont jamais imposables ou déductibles. Le passif d'impôt exigible de la Société est calculé aux taux d'impôt (et selon les lois fiscales) adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Impôt différé

L'impôt différé est comptabilisé en fonction des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et passifs inscrits aux états financiers consolidés et les bases fiscales correspondantes utilisées dans le calcul du résultat imposable. Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporaires déductibles et les pertes non utilisées, dans la mesure où il est probable qu'un résultat imposable, auquel ces différences temporaires et ces pertes pourront être imputées, sera disponible. Un actif ou passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporaires, sauf si la différence temporaire imposable provient de la comptabilisation initiale du goodwill ou de la comptabilisation initiale (sauf s'il s'agit d'un regroupement d'entreprises) d'autres actifs ou passifs dans le cadre d'une transaction qui n'affecte ni le résultat imposable ni le résultat comptable.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un résultat imposable suffisant sera disponible pour permettre d'utiliser l'avantage de la totalité ou d'une partie de l'actif à recouvrer.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif, réglé, sur la base des taux d'impôt (et des lois fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des passifs et des actifs d'impôt différé reflète les conséquences fiscales qui résulteraient de la façon dont la Société s'attend, à la fin de la période de présentation de l'information financière, à recouvrer ou à régler la valeur comptable de cet actif ou passif.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser l'actif d'impôt exigible et le passif d'impôt exigible lorsqu'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale et si la Société a l'intention de régler le montant net de l'actif et du passif d'impôt exigible.

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

Montants d'impôt exigible et différé

Les montants d'impôt exigible et d'impôt différé sont imputés en perte nette aux charges ou aux produits, sauf s'ils ont trait à des éléments comptabilisés hors de la perte nette (dans les autres éléments du résultat global ou directement dans le déficit cumulé), auquel cas l'impôt est également comptabilisé hors de la perte nette.

Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées lorsque la Société a mis en place un plan de restructuration précis qui a été communiqué suffisamment en détail pour créer une obligation implicite. Elles comprennent uniquement les coûts directement liés au plan de restructuration et sont évaluées selon la meilleure estimation du montant nécessaire pour régler les obligations de la Société. Les charges de restructuration comprennent également d'autres charges qui découlent directement de la restructuration et qui sont nécessairement liées à la restructuration et non aux activités courantes de la Société.

Contrats de location à court terme et contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur

La Société a décidé de ne pas comptabiliser d'actifs au titre de droits d'utilisation ni d'obligations locatives relativement aux contrats de location à court terme dont la durée est d'au plus 12 mois et relativement aux contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur. La Société comptabilise en charges les paiements de loyers au titre de ces contrats de location, selon le mode linéaire sur la durée des contrats de location.

Dans le tableau consolidé des flux de trésorerie, les paiements de loyers au titre de contrats de location à court terme et de contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur, ainsi que les paiements de loyers variables n'étant pas pris en compte dans les obligations locatives, sont classés à titre de sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation, alors que les paiements de loyers restants sont classés à titre de sorties de trésorerie liées aux activités de financement.

Régimes d'intéressement à base de titres de capitaux propres

La Société comptabilise tous les paiements fondés sur des actions à leur juste valeur respective. Elle comptabilise une charge de rémunération à base d'actions au cours de la période d'acquisition de la tranche d'attributions visées. La juste valeur des options sur actions attribuées aux employés est généralement estimée à la date d'attribution au moyen du modèle d'évaluation d'options de Black et Scholes. La Société estime également les déchéances et révisé son estimation, au besoin, au cours des périodes ultérieures si le nombre réel de déchéances diffère de ces estimations. Toute contrepartie versée par les employés à l'exercice d'options sur actions et la portion correspondante portée au crédit du capital d'apport supplémentaire sont imputées au capital-actions.

Le modèle d'évaluation d'options de Black et Scholes qu'utilise la Société pour calculer la valeur des options a été élaboré pour estimer la juste valeur. Ce modèle exige le recours à des hypothèses, notamment les attentes en ce qui a trait à la durée de vie de l'option, la volatilité, le taux d'intérêt sans risque et le rendement en dividende, qui affectent grandement les valeurs calculées. La durée de vie attendue de l'option est établie à l'aide d'une méthode basée sur la période devant s'écouler avant l'acquisition des droits et le calcul historique à compter de la date qui permet de calculer la durée de vie attendue en tenant compte de la période devant s'écouler avant l'acquisition des droits, ainsi que la durée de vie réelle ou attendue d'une attribution en fonction de l'activité antérieure ou de la période résiduelle avant l'expiration des attributions en cours. La volatilité attendue est établie à l'aide des données publiées des sociétés comparables ou des propres données de

Lightspeed Commerce Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2026 et 2025

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

la Société. Le taux d'intérêt sans risque est établi en fonction du taux à la date d'attribution des titres du gouvernement canadien à coupon zéro assortis d'une durée résiduelle correspondant à la durée de vie attendue de l'option. Le rendement en dividende se fonde sur le taux de rendement en dividende annuel attendu à la date d'attribution. Le taux de déchéance prévu est basé sur les taux de déchéance historiques.

La juste valeur des options qui comportent des conditions de rendement liées au marché est évaluée au moyen du modèle d'établissement des prix Monte Carlo afin d'estimer le cours futur potentiel des actions de la Société. Les conditions du marché sont prises en compte dans l'estimation de la juste valeur à la date d'attribution, et cette juste valeur n'est pas révisée ultérieurement.

La juste valeur des unités d'actions restreintes (« UAR »), y compris des UAR non monétaires, des unités d'actions différées (« UAD ») et des unités d'actions fondées sur le rendement comportant des conditions de rendement non liées au marché (« UAFR »), est évaluée au moyen de la juste valeur des actions de la Société, comme si elles étaient acquises et émises à la date d'attribution. La Société utilise une estimation des déchéances pour déterminer la charge de rémunération à base d'actions ainsi que la probabilité que les conditions de performance soient remplies, s'il y a lieu.

Si la date d'acquisition de certaines options sur actions ou attributions d'actions est devancée dans le cadre d'une restructuration, la charge directement liée à l'accélération des options sur actions ou des attributions d'actions est comptabilisée comme une composante de la restructuration.

Information sectorielle

La fonction de principal décideur opérationnel de la Société est occupée par le chef de la direction. Fonction de gestion la plus élevée, le principal décideur opérationnel est responsable de l'évaluation de la performance globale de Lightspeed, ainsi que de la prise de décisions opérationnelles comme l'attribution des ressources liées à l'exploitation, la priorisation des produits et la délégation de pouvoirs. La direction a déterminé que la Société est constituée d'un seul secteur opérationnel à présenter.

Instruments financiers

Actifs financiers

Comptabilisation et évaluation initiales

Les actifs financiers de la Société sont composés de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des liquidités soumises à restrictions et dépôts soumis à restrictions, des créances clients et autres débiteurs, des avances de fonds aux commerçants, des contrats de change à terme et des autres actifs. Tous les actifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur, majorée, dans le cas des actifs financiers non évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, des coûts de transaction attribuables à l'acquisition de l'actif financier. Les achats et les ventes d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de règlement, c'est-à-dire la date à laquelle la Société reçoit ou livre l'actif. Les débiteurs sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont inclus dans les actifs courants, sauf ceux dont l'échéance est à plus de 12 mois après la période de présentation de l'information financière.

Évaluation subséquente

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les liquidités soumises à restrictions et dépôts soumis à restrictions, les avances de fonds aux commerçants et les contrats de change à terme sont comptabilisés à la juste valeur, et les profits et pertes sont inscrits aux états consolidés du résultat net et du résultat global.

Lightspeed Commerce Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2026 et 2025

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

Les créances clients sont comptabilisées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour un complément d'information sur les pertes de valeur des créances clients, se reporter à la rubrique sur la dépréciation d'actifs financiers ci-dessous.

Décomptabilisation

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie de l'actif ont expiré ou lorsque les actifs financiers sont radiés.

Dépréciation d'actifs financiers

Chaque date de clôture, la Société évalue s'il existe un indice que ses créances clients se sont dépréciées. Elle utilise la méthode simplifiée pour évaluer la perte de valeur de ses créances clients, car ces actifs financiers ne comportent pas de composante financement importante. Par conséquent, la Société ne cherche pas à déterminer si le risque de crédit de ces instruments a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale. Elle comptabilise plutôt une correction de valeur au montant des pertes de crédit attendues pour la durée de vie à chaque date de clôture. Les pertes de valeur et les reprises subséquentes sont comptabilisées en résultat au montant requis pour que la correction de valeur à la date de clôture corresponde au montant qui doit être comptabilisé en fonction de la politique ci-dessus. La Société a mis au point une matrice de calcul fondée sur l'historique de ses pertes de crédit, ajusté pour prendre en compte de manière prospective des facteurs propres à la contrepartie et l'état général de l'économie. La valeur comptable de l'actif est réduite au moyen d'un compte de correction de valeur, et le montant de la perte est comptabilisé dans les frais généraux et administratifs aux états consolidés du résultat net et du résultat global. Les créances clients sont radiées lorsqu'il n'existe aucune attente raisonnable de recouvrement.

Passifs financiers

Comptabilisation et évaluation initiales

Les passifs financiers de la Société comprennent les créanciers et charges à payer, les obligations locatives, les contrats de change à terme et d'autres passifs. Tous les passifs financiers, à l'exception des obligations locatives, sont initialement comptabilisés à la juste valeur. La Société évalue si les instruments financiers dérivés incorporés doivent être séparés des contrats hôtes lorsqu'elle devient initialement partie au contrat.

Évaluation subséquente

Après leur comptabilisation initiale, les passifs financiers, à l'exception des contrats de change à terme, sont évalués au coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif. L'amortissement découlant de cette méthode est inclus dans les charges financières aux états consolidés du résultat net et du résultat global.

Les passifs financiers sont classés dans les passifs courants sauf si la Société dispose d'un droit inconditionnel de différer le règlement du passif pour au moins 12 mois après la date de clôture.

Décomptabilisation

Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation qui en découle est exécutée, qu'elle est annulée ou qu'elle expire. Les profits et les pertes sont comptabilisés aux états consolidés du résultat net et du résultat global lorsque les passifs sont décomptabilisés.

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

Contrats de change à terme

La Société désigne certains contrats de change à terme comme couvertures de flux de trésorerie lorsque toutes les exigences d'IFRS 9 *Instruments financiers* sont respectées. Elle comptabilise ces contrats de change à terme à titre d'actifs ou de passifs à l'état consolidé de la situation financière, et ces contrats sont évalués à la juste valeur à chaque période de présentation de l'information financière. Les actifs et les passifs liés à ces contrats de change à terme sont inclus dans les autres actifs courants et les créditeurs et charges à payer à l'état consolidé de la situation financière, respectivement. La Société présente le profit ou la perte sur la partie efficace d'une couverture de flux de trésorerie dans les autres éléments du résultat global et reclasse ensuite les profits et les pertes cumulés dans le coût direct des produits, les frais généraux et administratifs, les frais de recherche et développement ou les frais de vente et de commercialisation, selon le risque couvert, lorsque les transactions couvertes ont une incidence sur les états consolidés du résultat net et du résultat global. S'il devient probable que les transactions couvertes ne se réaliseront pas, les montants correspondants du cumul des autres éléments du résultat global sont immédiatement reclassés dans les produits financiers ou les charges financières. Les contrats de change à terme qui ne peuvent être désignés comme couvertures de flux de trésorerie aux termes d'IFRS 9 *Instruments financiers* sont classés comme des instruments dérivés non désignés à des fins de couverture. La Société évalue ces instruments à la juste valeur, et les variations de leur juste valeur sont comptabilisées dans les produits financiers ou les charges financières. À ce jour, la Société n'a conclu aucun contrat de change à terme qui ne peut être désigné comme couverture de flux de trésorerie aux termes d'IFRS 9 *Instruments financiers*.

Conversion de devises

Le dollar américain est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de Lightspeed. Les éléments inscrits aux états financiers consolidés de la Société sont évalués dans la monnaie fonctionnelle, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités. Les transactions en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle à l'aide des taux de change en vigueur à la date des transactions ou lorsque les éléments sont réévalués. Les profits et les pertes de change découlant du règlement de ces transactions et des variations des actifs et passifs monétaires libellés en devises aux taux de change en fin de période sont comptabilisés aux états consolidés du résultat net et du résultat global.

Les résultats d'exploitation et les résultats financiers des entités de la Société qui ont une monnaie fonctionnelle autre que la monnaie de présentation sont convertis en dollars américains comme suit : les actifs et les passifs sont convertis au cours de clôture à la date de clôture; les produits et les charges de chaque état des résultats sont convertis au taux de change moyen; et les écarts de change qui en résultent sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Aux fins de conversion de devises, les ajustements du goodwill et de juste valeur découlant de l'acquisition d'un établissement à l'étranger sont traités comme les actifs et les passifs de l'établissement, et sont convertis au cours de clôture à chaque date de clôture.

Nouvelles prises de position en comptabilité

L'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») ou d'autres organismes de normalisation publient de nouvelles prises de position en comptabilité, que la Société adopte à la date de prise d'effet indiquée.

Méthodes comptables significatives nouvelles et modifiées adoptées par la Société

L'IASB a publié des modifications à IAS 21 *Effet des variations des cours des monnaies étrangères* afin de clarifier le mode d'évaluation et de comptabilisation lorsqu'une devise n'est pas échangeable contre une autre. Cette modification s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025. La Société a adopté cette modification à compter du 1^{er} avril 2025. L'adoption de cette modification n'a eu aucune incidence sur ses méthodes comptables ou sur ses états financiers consolidés.

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

Aucune autre norme IFRS de comptabilité en vigueur au cours de l'exercice clos le 31 mars 2026 ni aucune interprétation de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (l'« IFRIC ») n'ont eu d'incidence significative sur les méthodes comptables de la Société ou sur ses états financiers consolidés.

Méthodes comptables significatives nouvelles et modifiées publiées mais non encore entrées en vigueur

À la date d'autorisation des présents états financiers, la Société n'avait pas encore appliqué les normes IFRS de comptabilité nouvelles et révisées suivantes, publiées mais non encore entrées en vigueur.

L'IASB a publié des modifications à IFRS 9 *Instruments financiers* et à IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir* visant à clarifier la date de comptabilisation et de décomptabilisation de certains actifs et passifs financiers, y compris l'introduction d'une nouvelle exemption touchant certains passifs financiers réglés au moyen d'un système de paiement électronique avant la date de règlement. Les modifications clarifient également le classement de certains actifs financiers et introduisent des obligations d'information pour les instruments financiers assortis de clauses conditionnelles et les instruments de capitaux propres classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. La Société adoptera ces modifications à compter du 1^{er} avril 2026 et prévoit se prévaloir de la nouvelle exemption permettant de décomptabiliser les passifs financiers réglés au moyen d'un système de paiement électronique avant la date de règlement. L'adoption de ces modifications par la Société n'aura pas d'incidence significative sur ses méthodes comptables ni sur ses états financiers consolidés des périodes futures.

L'IASB a publié IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui comprend des exigences en matière de présentation et de communication de l'information dans les états financiers à usage général pour veiller à ce qu'ils fournissent de l'information pertinente qui donne une image fidèle des actifs, des passifs, des capitaux propres, des produits et des charges d'une entité. IFRS 18 introduit une structure de présentation définie pour les états consolidés du résultat net et du résultat global et exigera la présentation d'informations supplémentaires relativement aux mesures de la performance définies par la direction. La nouvelle norme IFRS 18 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027. La Société évalue actuellement l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

4. Principales hypothèses et estimations comptables

Recours aux estimations

La préparation d'états financiers consolidés conformément aux normes IFRS de comptabilité oblige la direction à exercer son jugement, à faire des estimations et à formuler des hypothèses qui touchent les montants présentés aux états financiers consolidés et dans les notes annexes. La direction examine ses estimations régulièrement en fonction des meilleures informations dont elle dispose relativement à la conjoncture et aux initiatives que peut prendre la Société à l'avenir. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. L'incertitude concernant ces hypothèses et estimations pourrait donner lieu à des résultats nécessitant un ajustement important de la valeur comptable des actifs ou des passifs touchés au cours de périodes futures.

Les principales estimations et hypothèses comprennent ce qui suit.

Comptabilisation des produits des activités ordinaires

L'identification des contrats générateurs de produits avec les clients, l'identification des obligations de prestation, la détermination du prix de transaction et les répartitions entre les obligations de prestation identifiées, l'utilisation de la méthode de comptabilisation des produits des activités ordinaires appropriée pour chaque obligation de prestation et l'évaluation du degré d'avancement des obligations de prestation satisfaites au fil du temps sont les principaux aspects

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

du processus de comptabilisation des produits des activités ordinaires, et tous nécessitent l'exercice de jugement et le recours à des hypothèses.

La Société suit les indications figurant à la rubrique « Entité agissant pour son propre compte ou comme mandataire » de l'annexe B d'IFRS 15 pour déterminer si les produits doivent être comptabilisés en fonction du montant brut de la contrepartie reçue du client ou du montant net de la contrepartie conservée par la Société. Cette détermination requiert l'exercice du jugement important et dépend des faits et circonstances relatifs à chaque accord.

Dépréciation d'actifs non financiers

Le test de dépréciation de la Société à l'égard du goodwill se fonde sur les estimations en interne de la juste valeur diminuée des coûts de sortie, et recourt à des modèles d'évaluation comme le modèle des flux de trésorerie actualisés. Les principales hypothèses sur lesquelles la direction a fondé sa détermination de la juste valeur diminuée des coûts de sortie comprennent les estimations visant le taux d'actualisation, le multiple de valeur finale et le taux de croissance des produits des activités ordinaires. Ces estimations, notamment la méthode employée, l'évaluation des UGT et la façon dont le goodwill est attribué, peuvent avoir une incidence significative sur les valeurs respectives et, en fin de compte, sur le montant de toute dépréciation du goodwill. Se reporter à la note 15 pour un complément d'information sur les hypothèses utilisées.

Lorsque les immobilisations corporelles, les actifs au titre de droits d'utilisation liés à un contrat de location et les immobilisations incorporelles sont soumis à un test de dépréciation, la détermination de la valeur recouvrable des actifs exige que la direction recoure à des estimations, facteur qui peut avoir une incidence significative sur les valeurs respectives et, en fin de compte, sur le montant de toute dépréciation.

Recouvrabilité des actifs d'impôt différé, impôt exigible et différé, et crédits d'impôt

L'interprétation de la réglementation fiscale, qui est complexe, ainsi que le montant et le calendrier du résultat imposable à l'avenir font l'objet d'incertitudes. La Société établit des provisions fondées sur l'estimation raisonnable des incidences possibles des vérifications par l'administration fiscale. Le montant de ces provisions se fonde sur divers facteurs, comme les vérifications fiscales antérieures ainsi que les interprétations divergentes de la réglementation fiscale de la part de l'entité imposable et de l'administration fiscale responsable.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre des pertes fiscales non utilisées et des différences temporaires déductibles dans la mesure où il est probable qu'un résultat imposable, auquel ces différences temporaires pourront être imputées, sera disponible. La direction doit user de son jugement pour déterminer le montant des actifs d'impôt différé pouvant être comptabilisé, en fonction du calendrier probable et du niveau du résultat imposable futur, outre les stratégies de planification fiscale futures.

Rémunération à base d'actions

La Société évalue le coût des transactions réglées en instruments de capitaux propres avec les employés en se basant sur la juste valeur des instruments connexes à la date d'attribution. L'estimation de la juste valeur des paiements fondés sur des actions nécessite la détermination du modèle d'évaluation le mieux adapté à l'attribution, laquelle repose sur les modalités et conditions de celle-ci. Il faut également formuler des hypothèses et choisir les données les plus pertinentes pour le modèle d'évaluation, notamment les prévisions relatives à l'option quant à sa durée, à sa volatilité, à son taux d'intérêt et à son rendement en dividende. Se reporter à la note 24 pour un complément d'information sur les hypothèses.

Lightspeed Commerce Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2026 et 2025

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

Provisions

De temps à autre, la Société est partie à des litiges et à des réclamations. Rien ne garantit que ces litiges et ces réclamations seront résolus sans qu'il soit nécessaire de recourir à des procédures coûteuses ni qu'ils ne nuiront pas à la situation financière et aux résultats d'exploitation de la Société. Les provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation juridique ou implicite actuelle résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentant des avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation et qu'une estimation fiable du montant de l'obligation peut être faite. Pour déterminer la probabilité d'une perte et établir une estimation raisonnable, la direction doit exercer un jugement important. Les hypothèses utilisées reflètent les conditions économiques les plus probables et les lignes de conduite prévues par la Société à ce moment-là, mais peuvent également différer au fil du temps. Compte tenu des incertitudes associées à tout litige, l'issue réelle peut différer des estimations de la Société et pourrait nuire à sa situation financière et à ses résultats d'exploitation.

Immobilisations incorporelles générées en interne

La Société comptabilise les frais de développement interne comme des immobilisations incorporelles uniquement lorsque les critères suivants sont remplis : la faisabilité technique de l'achèvement de l'immobilisation incorporelle est démontrée; il y a une intention d'achever l'immobilisation incorporelle et une capacité à l'utiliser ou la vendre; l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables; des ressources adéquates sont disponibles pour achever le développement de l'immobilisation incorporelle et l'utiliser ou la vendre, et il est possible d'évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

5. Produits des activités ordinaires

La ventilation des produits des activités ordinaires de la Société s'établit comme suit :

	2026	2025
	\$	\$
Produits tirés des abonnements	370 700	344 772
Produits tirés du traitement des transactions	815 091	697 273
Produits tirés de la vente de matériel informatique et autres produits	41 255	34 781
Total des produits des activités ordinaires	1 227 046	1 076 826

Les produits tirés du traitement des transactions comprennent des produits de 49 961 \$ provenant d'avances de fonds aux commerçants pour l'exercice clos le 31 mars 2026 (35 175 \$ en 2025). La Société présente ses produits des activités ordinaires par région géographique à la note 28.

Actifs au titre des commissions

	2026	2025
	\$	\$
Solde à l'ouverture de l'exercice	36 887	32 970
Entrées	25 387	22 757
Amortissement (dans les frais de vente et de commercialisation)	(22 549)	(18 840)
Solde à la clôture de l'exercice	39 725	36 887

Lightspeed Commerce Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2026 et 2025

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

Actifs contractuels

	2026	2025
	\$	\$
Solde à l'ouverture de l'exercice	32 004	32 207
Entrées	27 334	16 002
Amortissement (dans les produits tirés des abonnements et du traitement des transactions)	(21 636)	(16 205)
Solde à la clôture de l'exercice	37 702	32 004

Passifs sur contrat

Les produits des activités ordinaires inclus dans le solde des produits différés à l'ouverture des exercices clos les 31 mars 2026 et 2025 se chiffraient respectivement à 68 714 \$ et à 67 336 \$.

6. Coût direct des produits

	2026	2025
	\$	\$
Coût des produits tirés des abonnements	63 501	70 753
Coût des produits tirés du traitement des transactions	569 797	505 631
Coût des produits tirés de la vente de matériel informatique et autres produits	66 826	50 237
Total du coût direct des produits	700 124	626 621

Les stocks passés en charges dans le coût direct des produits au cours de l'exercice clos le 31 mars 2026 se sont chiffrés à 52 049 \$ (39 564 \$ en 2025).

7. Rémunération des employés

Le total de la rémunération des employés, qui comprend les salaires et les avantages, notamment la rémunération à base d'actions et les charges sociales, ainsi que les indemnités de départ incluses dans les frais de restructuration, compte non tenu de l'aide gouvernementale et de la rémunération liée à des acquisitions, s'est chiffré à 354 354 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2026 (337 001 \$ en 2025).

Le tableau ci-après présente la rémunération à base d'actions et les charges sociales qui s'y rapportent, incluses dans les charges suivantes :

	2026	2025
	\$	\$
Coût direct des produits	1 973	3 323
Frais généraux et administratifs	18 466	18 054
Recherche et développement	23 418	18 654
Vente et commercialisation	15 040	16 547
Total de la rémunération à base d'actions et des charges sociales qui s'y rapportent	58 897	56 578

Le montant comptabilisé en charges pour nos régimes à cotisations définies se chiffrait à 10 269 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2026 (8 623 \$ en 2025).

Lightspeed Commerce Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2026 et 2025

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

8. Produits financiers et charges financières

	2026	2025
	\$	\$
Variation de la juste valeur du passif lié au rachat d'action	(11 800)	1 464
Produit d'intérêts	21 317	36 515
Charge d'intérêts	(1 269)	(1 481)
Produit d'intérêts net	8 248	36 498

9. Perte par action

La Société a des options sur actions et des attributions d'actions comme actions potentiellement dilutives. La perte nette diluée par action exclut toutes les actions potentiellement dilutives si leur effet est antidilutif. Du fait des pertes nettes comptabilisées, toutes les actions potentiellement dilutives ont été exclues du calcul de la perte nette diluée par action, car le fait de les inclure aurait eu un effet antidilutif. Par conséquent, le nombre d'actions servant au calcul du résultat de base et dilué est le même pour les exercices clos les 31 mars 2026 et 2025. La totalité des actions potentiellement dilutives en circulation pourraient avoir un effet dilutif sur la perte par action à l'avenir.

	2026	2025
Actions ordinaires émises et en circulation	137 774 851	146 399 347
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base et dilué	139 167 885	153 676 514
Perte nette par action – de base et diluée	(1,04) \$	(4,34) \$

Le nombre d'actions ordinaires émises et en circulation au 31 mars 2026 exclut 2 098 958 actions ordinaires qui ont été rachetées et qui sont détenues en fiducie, comme il est décrit à la note 19 (aucune action ordinaire en 2025).

Le nombre moyen pondéré d'actions potentiellement dilutives qui ne sont pas incluses dans le calcul de la perte nette par action diluée du fait de leur effet antidilutif comprend 17 312 990 options sur actions et attributions d'actions pour l'exercice clos le 31 mars 2026 (15 755 632 en 2025). Ce nombre moyen pondéré comprend la totalité des actions potentiellement dilutives émises et en circulation de la Société, compte non tenu des prix d'exercice, selon le cas.

10. Créances clients et autres débiteurs

	2026	2025
	\$	\$
Créances clients	36 337	39 744
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues	(5 624)	(6 445)
Créances clients, montant net	30 713	33 299
Montant à recevoir au titre des crédits d'impôt à la recherche et au développement	7 772	7 626
Taxe de vente à recevoir	7 485	9 898
Intérêts courus et autres	1 631	2 254
Total des créances clients et autres débiteurs	47 601	53 077

Lightspeed Commerce Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2026 et 2025

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

11. Autres actifs courants

	2026	2025
	\$	\$
Liquidités soumises à restrictions et dépôts soumis à restrictions	1 530	1 364
Charges payées d'avance et dépôts	23 830	29 414
Actif au titre des commissions	19 171	18 010
Actifs contractuels et autres	26 049	16 908
Total des autres actifs courants	70 580	65 696

12. Contrats de location

La Société loue des locaux à bureaux et du matériel roulant aux termes de contrats de location non résiliables. La durée résiduelle des contrats de location restants est de un an à six ans.

L'évolution des actifs au titre de droits d'utilisation se présentait comme suit :

	2026	2025
	\$	\$
<i>Coût</i>		
Solde à l'ouverture de l'exercice	30 615	33 528
Acquisitions	4 483	120
Modifications et cessions de contrats de location	724	(3 162)
Écarts de change	159	129
Solde à la clôture de l'exercice	35 981	30 615
<i>Cumul des amortissements</i>		
Solde à l'ouverture de l'exercice	17 901	16 453
Dotation aux amortissements	5 088	5 220
Modifications et cession de contrats de location	(3 892)	(3 830)
Écarts de change	165	58
Solde à la clôture de l'exercice	19 262	17 901
<i>Valeur comptable nette</i>		
Solde à l'ouverture de l'exercice	12 714	17 075
Solde à la clôture de l'exercice	16 719	12 714

Lightspeed Commerce Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2026 et 2025

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

Le tableau suivant présente l'analyse des échéances des paiements de loyers fixes non actualisés compris dans le calcul des obligations locatives au 31 mars 2026.

<i>Exercice</i>	<i>\$</i>
2027	6 123
2028	5 700
2029	4 572
2030	3 928
2031	1 696
2032	725
Total des paiements de loyers fixes non actualisés	22 744

Les charges liées aux contrats de location à court terme, y compris celles exclues en raison des mesures de simplification permettant à la Société de passer en charges les paiements de loyers au titre de contrats de location à court terme et de contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur, et les paiements de loyers variables exclus de l'évaluation de l'obligation locative, se sont chiffrées à 4 418 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2026 (3 129 \$ en 2025). La charge d'intérêts s'est élevée à 1 166 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2026 (1 306 \$ en 2025).

13. Immobilisations corporelles

2026

	Mobilier	Équipement	Équipement informatique	Améliorations locatives	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Coût					
Au 31 mars 2025	3 751	1 142	12 599	20 338	37 830
Entrées	113	121	4 435	2 082	6 751
Sorties	(437)	(273)	(2 622)	(1 150)	(4 482)
Au 31 mars 2026	3 427	990	14 412	21 270	40 099
Cumul des amortissements					
Au 31 mars 2025	2 013	810	7 889	10 016	20 728
Amortissement	600	160	3 388	2 702	6 850
Sorties	(437)	(273)	(2 622)	(1 150)	(4 482)
Au 31 mars 2026	2 176	697	8 655	11 568	23 096
Valeur comptable nette au 31 mars 2026	1 251	293	5 757	9 702	17 003

Lightspeed Commerce Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2026 et 2025

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

2025

	Mobilier \$	Équipement \$	Équipement informatique \$	Améliorations locatives \$	Total \$
<i>Coût</i>					
Au 31 mars 2024	3 656	1 670	12 096	20 490	37 912
Entrées	392	31	3 151	371	3 945
Sorties	(297)	(559)	(2 648)	(523)	(4 027)
Au 31 mars 2025	3 751	1 142	12 599	20 338	37 830
<i>Cumul des amortissements</i>					
Au 31 mars 2024	1 701	1 155	7 203	7 357	17 416
Amortissement	609	214	3 334	3 182	7 339
Sorties	(297)	(559)	(2 648)	(523)	(4 027)
Au 31 mars 2025	2 013	810	7 889	10 016	20 728
Valeur comptable nette au 31 mars 2025	1 738	332	4 710	10 322	17 102

14. Immobilisations incorporelles

2026

	Technologies logicielles acquises \$	Relations clients \$	Technologies logicielles inscrites à l'actif \$	Total \$
<i>Coût</i>				
Au 31 mars 2025	213 292	344 006	34 044	591 342
Entrées	—	—	52 862	52 862
Écarts de change	867	2 502	—	3 369
Au 31 mars 2026	214 159	346 508	86 906	647 573
<i>Cumul des amortissements</i>				
Au 31 mars 2025	177 082	253 384	1 334	431 800
Amortissement	36 210	90 622	11 992	138 824
Écarts de change	867	2 502	—	3 369
Au 31 mars 2026	214 159	346 508	13 326	573 993
Valeur comptable nette au 31 mars 2026	—	—	73 580	73 580

Lightspeed Commerce Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2026 et 2025

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

2025

	Technologies logicielles acquises \$	Relations clients \$	Technologies logicielles inscrites à l'actif \$	Total \$
Coût				
Au 31 mars 2024	212 649	343 690	14 785	571 124
Entrées	—	—	19 259	19 259
Acquisitions dans le cadre de regroupements d'entreprises	826	667	—	1 493
Écarts de change	(183)	(351)	—	(534)
Au 31 mars 2025	213 292	344 006	34 044	591 342
Cumul des amortissements				
Au 31 mars 2024	145 646	198 447	—	344 093
Amortissement	31 619	55 479	1 334	88 432
Écarts de change	(183)	(542)	—	(725)
Au 31 mars 2025	177 082	253 384	1 334	431 800
Valeur comptable nette au 31 mars 2025	36 210	90 622	32 710	159 542

Au 1^{er} avril 2025, les durées d'utilité estimées des technologies logicielles acquises et des relations clients ont été révisées. Comme ces immobilisations incorporelles ont été détenues jusqu'à la fin de leur durée d'utilité estimée révisée, l'amortissement de l'exercice considéré a augmenté et celui des prochains exercices diminuera, comme l'indique le tableau suivant :

Exercice	\$
2026	47 931
2027	(45 577)
2028	(2 354)

15. Goodwill

	2026 \$	2025 \$
Valeur comptable à l'ouverture de l'exercice	797 962	1 349 235
Entrées dans le cadre de regroupements d'entreprises	—	6 161
Perte de valeur	—	(556 440)
Conversion de devises	7 089	(994)
Valeur comptable à la clôture de l'exercice	805 051	797 962

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

Analyse de dépréciation**Exercice 2026**31 décembre 2025

Au cours du trimestre clos le 31 décembre 2025, la Société a réalisé le test de dépréciation du goodwill annuel pour le secteur de la Société, tel que ce terme est défini à la note 3, à savoir le niveau auquel la direction effectue un suivi du goodwill. La dépréciation, le cas échéant, est déterminée en évaluant la valeur recouvrable du secteur et en la comparant à la valeur comptable du secteur. La valeur recouvrable du secteur est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité.

La Société a réalisé son test de dépréciation du goodwill annuel au 31 décembre 2025 en utilisant la méthode de la juste valeur diminuée des coûts de sortie. Ce test a indiqué que le goodwill n'avait subi aucune dépréciation au 31 décembre 2025. La juste valeur diminuée des coûts de sortie est une donnée de niveau 3 (se reporter à la note 26).

La juste valeur diminuée des coûts de sortie a été estimée au moyen d'une approche fondée sur les bénéfices, plus précisément du modèle des flux de trésorerie actualisés. Ce dernier intègre des prévisions financières quinquennales, qui sont fondées sur la performance réelle de la Société et les meilleures estimations de la direction quant à la performance future, et calcule une valeur finale en fonction des produits des activités ordinaires. Les flux de trésorerie sont actualisés au moyen d'un coût du capital moyen pondéré tenant compte de l'évaluation de marché. Les coûts de la vente ont été estimés à 2,5 % de la juste valeur. La valeur comptable du secteur a été comparée à la juste valeur diminuée des coûts de sortie dans le cadre du test de dépréciation.

Sensibilité des hypothèses

Une modification des hypothèses clés pourrait faire en sorte que la valeur comptable excède la valeur recouvrable. Le tableau suivant présente les hypothèses clés utilisées dans le test de dépréciation du goodwill annuel au 31 décembre 2025, et l'hypothèse clé qui aurait été nécessaire pour atteindre le seuil de recouvrabilité de la valeur comptable :

Hypothèses clés	Valeur utilisée dans le modèle des flux de trésorerie actualisés	Valeur du seuil de rentabilité, en supposant que toutes les autres hypothèses clés étaient demeurées constantes
Taux d'actualisation (%)	16 %	27 %
Multiple de la valeur finale	1,1	0,6
Taux de croissance des produits des activités ordinaires (%)	15 %	5 %

Le goodwill est plus sensible au risque de dépréciation si les résultats d'exploitation ou la conjoncture économique se détériorent. Une réduction du multiple de la valeur finale, une augmentation du taux d'actualisation ou une diminution du taux de croissance des produits des activités ordinaires pourrait éventuellement entraîner une dépréciation. La détermination de la valeur recouvrable exige que la direction recoure à des estimations, et pourrait avoir une incidence significative sur la valeur respective et, en fin de compte, sur le montant de toute dépréciation. Aucune charge de dépréciation n'a été comptabilisée au titre d'autres actifs compris dans les unités génératrices de trésorerie de Lightspeed.

Lightspeed Commerce Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2026 et 2025

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

31 mars 2026

La valeur comptable de l'actif net de la Société était supérieure à sa capitalisation boursière au 31 mars 2026, ce qui a déclenché la tenue d'un test de dépréciation supplémentaire pour le secteur de la Société, à savoir le niveau auquel la direction effectue un suivi du goodwill. La dépréciation, le cas échéant, est déterminée en évaluant la valeur recouvrable du secteur et en la comparant à la valeur comptable du secteur. La valeur recouvrable du secteur est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité.

La Société a réalisé un test de dépréciation du goodwill au 31 mars 2026 en utilisant la méthode de la juste valeur diminuée des coûts de sortie. Ce test a indiqué que le goodwill n'avait subi aucune dépréciation au 31 mars 2026. La juste valeur diminuée des coûts de sortie est une donnée de niveau 3 (se reporter à la note 26).

La juste valeur diminuée des coûts de sortie a été estimée au moyen d'une approche fondée sur les bénéfices, plus précisément du modèle des flux de trésorerie actualisés. Ce dernier intègre des prévisions financières quinquennales, qui sont fondées sur la performance réelle de la Société et les meilleures estimations de la direction quant à la performance future, et calcule une valeur finale en fonction des produits des activités ordinaires. Les flux de trésorerie sont actualisés au moyen d'un coût du capital moyen pondéré tenant compte de l'évaluation de marché. Les coûts de la vente ont été estimés à 2,5 % de la juste valeur. La valeur comptable du secteur a été comparée à la juste valeur diminuée des coûts de sortie dans le cadre du test de dépréciation.

Sensibilité des hypothèses

Une modification des hypothèses clés pourrait faire en sorte que la valeur comptable excède la valeur recouvrable. Le tableau suivant présente les hypothèses clés utilisées dans le test de dépréciation du goodwill au 31 mars 2026, et l'hypothèse clé qui aurait été nécessaire pour atteindre le seuil de recouvrabilité de la valeur comptable.

Hypothèses clés	Valeur utilisée dans le modèle des flux de trésorerie actualisés	Valeur du seuil de rentabilité, en supposant que toutes les autres hypothèses clés étaient demeurées constantes
		\$
Taux d'actualisation (%)	15 %	18 %
Multiple de la valeur finale	0,9	0,7
Taux de croissance des produits des activités ordinaires (%)	13 %	10 %

Le goodwill est plus sensible au risque de dépréciation si les résultats d'exploitation ou la conjoncture économique se détériorent. Une réduction du multiple de la valeur finale, une augmentation du taux d'actualisation ou une diminution du taux de croissance des produits des activités ordinaires pourrait éventuellement entraîner une dépréciation. La détermination de la valeur recouvrable exige que la direction recoure à des estimations, et pourrait avoir une incidence significative sur la valeur respective et, en fin de compte, sur le montant de toute dépréciation. Aucune charge de dépréciation n'a été comptabilisée au titre d'autres actifs compris dans les unités génératrices de trésorerie de Lightspeed.

La Société est tenue d'effectuer son prochain test de dépréciation du goodwill annuel le 31 décembre 2026, ou avant si un événement de dépréciation du goodwill se produit.

Lightspeed Commerce Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2026 et 2025

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

Exercice 2025

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2025, les conditions macroéconomiques ont changé et le cours des actions de la Société ainsi que sa capitalisation boursière ont diminué. Ces facteurs ont entraîné un excédent de la valeur comptable de l'actif net de la Société sur sa capitalisation boursière au 31 mars 2025, ce qui a mené à la réalisation d'un test de dépréciation pour le secteur de la Société. La Société a réalisé un test de dépréciation du goodwill au 31 mars 2025 en utilisant la méthode de la juste valeur diminuée des coûts de sortie. Ce test a entraîné une charge de dépréciation hors trésorerie liée au goodwill de 556 440 \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2025, le multiple de la valeur finale ayant été touché négativement par les conditions macroéconomiques, et le taux de croissance des produits des activités ordinaires de la Société a subi les effets négatifs de l'incidence macroéconomique sur les ventes des clients de la Société.

16. Autres actifs non courants

	2026	2025
	\$	\$
Liquidités soumises à restrictions	700	510
Charges payées d'avance et dépôts	4 435	5 486
Actif au titre des commissions	20 554	18 877
Actifs contractuels	12 521	15 689
Total des autres actifs non courants	38 210	40 562

17. Créiteurs et charges à payer

	2026	2025
	\$	\$
Dettes fournisseurs et charges à payer	38 960	34 146
Rémunération et avantages à payer	31 786	25 538
Charges sociales à payer se rapportant à la rémunération à base d'actions	2 929	2 892
Taxe de vente à payer	3 225	4 655
Provisions et autres	3 692	5 844
Total des créiteurs et charges à payer	80 592	73 075

18. Facilités de crédit

La Société dispose de facilités de crédit, à savoir une facilité de crédit d'exploitation renouvelable remboursable à vue de 7 500 \$ (la « facilité renouvelable »). La facilité renouvelable est utilisée pour financer les lettres de crédit ou de garantie ainsi que les frais généraux et le fonds de roulement.

19. Capital-actions

Le 31 mars 2026, la Société avait 137 774 851 actions ordinaires émises et en circulation, avec un capital-actions autorisé illimité (146 399 347 actions en 2025).

Lightspeed Commerce Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2026 et 2025

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

Le capital-actions autorisé de la Société se compose i) d'un nombre illimité d'actions à droit de vote subalterne et ii) d'un nombre illimité d'actions privilégiées pouvant être émises en séries.

Actions ordinaires

Les actions ordinaires sont composées d'actions à droit de vote subalterne sans valeur nominale. Les porteurs des actions ordinaires en circulation ont droit à un vote par action et le droit de recevoir des dividendes selon le calendrier, les montants et la forme définis à l'occasion par le Conseil, sous réserve des droits des porteurs d'actions privilégiées.

Actions privilégiées

Les actions privilégiées peuvent être émises en tout temps et à l'occasion en une ou plusieurs séries. Le Conseil a l'autorisation de fixer, avant l'émission, le nombre d'actions privilégiées de chaque série à émettre, la contrepartie par action, la désignation des actions et les clauses s'y rattachant, y compris les droits de vote, le cas échéant; le tout sous réserve de l'émission d'un certificat de modification précisant la désignation et les clauses se rattachant aux actions privilégiées ou aux actions de la série.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

La TSX et le conseil d'administration de la Société ont approuvé le renouvellement de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat par la Société, à son gré, aux fins d'annulation, d'au plus 9 013 953 actions à droit de vote subalterne de la Société, soit environ 10 % du « flottant » de la Société (au sens donné à ce terme dans le Guide à l'intention des sociétés de la TSX) pour les actions à droit de vote subalterne émises et en circulation au 21 mars 2025, au cours de la période de 12 mois ayant commencé le 5 avril 2025 et se terminant au plus tard le 4 avril 2026.

Dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, à l'exception des rachats effectués aux termes de dispenses relatives aux achats en bloc, la Société est autorisée, sous réserve des lois sur les valeurs mobilières pertinentes, à racheter quotidiennement, par l'intermédiaire de la TSX, un maximum de 153 504 actions à droit de vote subalterne, ce qui représente 25 % du volume quotidien moyen des opérations sur 614 018 actions à droit de vote subalterne, calculé conformément aux règles de la TSX pour la période de six mois close le 28 février 2025.

Dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, la Société a également conclu un régime d'achat d'actions automatique (le « RAAA ») aux termes duquel un courtier désigné peut acheter des actions à droit de vote subalterne à des moments où la Société ne serait normalement pas autorisée à acheter ses actions à droit de vote subalterne en raison de restrictions réglementaires et de périodes d'interdiction d'opérations habituelles qu'elle s'impose. Les rachats dans le cadre du RAAA sont effectués conformément à certains paramètres d'achat.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2026, dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités et aux termes du RAAA, la Société a racheté et annulé 9 013 953 actions à droit de vote subalterne, soit le montant total autorisé dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, pour une contrepartie totale, compte tenu des coûts de transaction, de 85 480 \$ (9 722 677 actions à droit de vote subalterne rachetées pour une contrepartie totale, compte tenu des coûts de transaction, de 134 193 \$ en 2025). Pour l'exercice clos le 31 mars 2026, le produit d'intérêts net comprend une perte de 11 800 \$ liée à la variation de la juste valeur du passif au titre des rachats d'actions en lien avec le RAAA (le produit d'intérêts net comprenait un profit de 1 464 \$ lié à la variation de la juste valeur du passif au titre des rachats d'actions en lien avec le RAAA en 2025). Il n'y avait aucun passif lié au rachat d'actions en cours au 31 mars 2026 et au 31 mars 2025.

Lightspeed Commerce Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2026 et 2025

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

Achat d'actions ordinaires aux fins du règlement d'UAR non monétaires

La Société a constitué une fiducie en vue de régler les UAR non monétaires dont les droits ont été acquis. À cet égard, la Société demande au fiduciaire d'acheter des actions ordinaires de la Société sur le marché libre et de les détenir en fiducie pour le compte des détenteurs d'UAR non monétaires jusqu'à ce qu'elles soient libérées et livrées aux fins du règlement. À des fins comptables, les actions ordinaires sont considérées comme détenues en trésorerie, et elles sont comptabilisées en réduction temporaire des actions ordinaires en circulation ainsi qu'en réduction temporaire du capital-actions équivalant à la contrepartie payée, y compris les coûts de transaction. À la livraison des actions ordinaires aux fins du règlement des UAR non monétaires, le nombre d'actions ordinaires en circulation augmente, annulant ainsi la réduction temporaire initiale des actions ordinaires en circulation, et le montant inscrit en surplus d'apport associé aux UAR non monétaires réglées est transféré au capital-actions, annulant ainsi la réduction temporaire initiale du capital-actions. Toute différence entre le surplus d'apport et la réduction temporaire initiale du capital-actions est comptabilisée dans le déficit cumulé. Au 31 mars 2026, un total de 2 098 958 actions ordinaires achetées aux fins du règlement des UAR non monétaires étaient considérées comme étant détenues en trésorerie et comptabilisées en réduction temporaire des actions ordinaires en circulation et du capital-actions (aucune action ordinaire en 2025).

20. Cumul des autres éléments du résultat global

	Écarts de conversion liés aux établissements à l'étranger		Réserve de couverture		Total du cumul des autres éléments du résultat global	
	2026	2025	2026	2025	2026	2025
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde à l'ouverture de l'exercice	(4 966)	(4 234)	(2 496)	189	(7 462)	(4 045)
Écarts de conversion liés aux établissements à l'étranger	7 083	(732)	—	—	7 083	(732)
Variation du profit net latent (de la perte nette latente) sur les instruments de couverture de flux de trésorerie	—	—	2 258	(2 753)	2 258	(2 753)
Produit d'impôt différé	—	—	—	68	—	68
Solde à la clôture de l'exercice	2 117	(4 966)	(238)	(2 496)	1 879	(7 462)

Lightspeed Commerce Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2026 et 2025

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

21. Impôts sur le résultat

La charge (le recouvrement) d'impôt comprend les composantes suivantes :

	2026 \$	2025 \$
Exigible		
Lié à l'exercice considéré	4 020	4 133
Lié aux exercices précédents	4 484	3 363
	<u>8 504</u>	<u>7 496</u>
Différé		
Lié à l'exercice considéré	(268)	123
Lié à la contrepassation d'actif d'impôt différé non comptabilisé antérieurement	(7 875)	—
Lié aux exercices précédents	—	68
	<u>(8 143)</u>	<u>191</u>
Total de la charge d'impôt	<u>361</u>	<u>7 687</u>

La charge d'impôt présentée, qui comprend les impôts étrangers, diffère du montant du produit d'impôt calculé par application des taux prévus par la loi au Canada de la façon suivante :

	2026 \$	2025 \$
Perte avant impôt sur le résultat	(144 051)	(659 509)
Taux d'impôt prévu par la loi	26,5 %	26,5 %
Produit d'impôt au taux d'impôt prévu par la loi	(38 174)	(174 770)
Incidence de l'écart de taux des administrations étrangères	7 805	10 916
Rémunération à base d'actions non déductible et coûts connexes	3 540	9 298
Perte (profit) comptable sur le rachat de capitaux propres	3 127	(388)
Ajustement lié aux exercices précédents	4 484	3 431
Dépréciation du goodwill	—	147 457
Variations nettes des avantages fiscaux non comptabilisés des actifs d'impôt différé ¹⁾	14 515	10 756
Incidence du change	3 845	1 674
Autres charges non déductibles et montants non imposables	1 219	(687)
Total de la charge d'impôt	<u>361</u>	<u>7 687</u>

1) Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2026, les variations nettes des avantages fiscaux non comptabilisés des actifs d'impôt différé représentent l'incidence des avantages fiscaux de l'exercice considéré et de l'exercice précédent non comptabilisés de 21 972 \$ (18 345 \$ en 2025), lorsque le recouvrement n'est pas considéré comme probable, qui a été neutralisée en partie par la comptabilisation d'actifs d'impôt différé auparavant non comptabilisés en lien avec certaines filiales qui génèrent des bénéfices d'un montant de 7 457 \$ (7 589 \$ en 2025).

Lightspeed Commerce Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2026 et 2025

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

L'impôt différé traduit l'incidence fiscale nette des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs aux fins de la présentation de l'information financière et les montants utilisés aux fins fiscales. Les principales composantes des actifs et des passifs d'impôt différé de la Société s'établissent comme suit :

2026

	Solde au 31 mars 2025	Imputé (crédité) à l'état consolidé du résultat net	Imputé (crédité) aux autres éléments du résultat global	Autres	Solde au 31 mars 2026
	\$	\$	\$	\$	\$
Évolution des actifs (passifs) d'impôt différé					
Immobilisations corporelles	2 978	13 568	—	—	16 546
Immobilisations incorporelles	(35 032)	17 503	—	—	(17 529)
Obligations locatives	3 792	1 283	—	—	5 075
Actifs au titre de droits d'utilisation liés à un contrat de location	(2 842)	(1 283)	—	—	(4 125)
Pertes autres qu'en capital reportées en avant	17 852	(10 684)	—	—	7 168
Produits différés	387	(48)	—	—	339
Régime incitatif à long terme	8 632	(6 345)	—	—	2 287
Technologies logicielles inscrites à l'actif	9 060	(2 000)	—	—	7 060
Autres	(4 813)	(3 851)	—	87	(8 577)
Actifs d'impôt différé, montant net	14	8 143	—	87	8 244

2025

	Solde au 31 mars 2024	Imputé (crédité) à l'état consolidé du résultat net	Imputé (crédité) aux autres éléments du résultat global	Autres	Solde au 31 mars 2025
	\$	\$	\$	\$	\$
Évolution des actifs (passifs) d'impôt différé					
Immobilisations corporelles	3 513	(535)	—	—	2 978
Immobilisations incorporelles	(46 697)	12 060	—	(395)	(35 032)
Obligations locatives	5 657	(1 865)	—	—	3 792
Actifs au titre de droits d'utilisation liés à un contrat de location	(4 213)	1 371	—	—	(2 842)
Pertes autres qu'en capital reportées en avant	24 741	(6 889)	—	—	17 852
Produits différés	421	(34)	—	—	387
Régime incitatif à long terme	8 844	(212)	—	—	8 632
Technologies logicielles inscrites à l'actif	12 535	(3 475)	—	—	9 060
Autres	(4 249)	(612)	68	(20)	(4 813)
Actifs (passifs) d'impôt différé, montant net	552	(191)	68	(415)	14

Lightspeed Commerce Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2026 et 2025

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

L'actif d'impôt différé a été comptabilisé au titre des écarts temporaires déductibles et des pertes autres qu'en capital inutilisées dans la mesure où il est probable que ces pertes fiscales et écarts temporaires pourront être imputés à un futur bénéfice imposable. Dans le cadre de l'évaluation de la recouvrabilité, la direction a tenu compte des prévisions de bénéfices imposables futurs, qui se basent sur les performances passées. Selon ces données, la direction a conclu que les critères de comptabilisation exigés par IAS 12 ont été satisfaits pour certains écarts temporaires déductibles et certaines pertes autres qu'en capital. Au 31 mars 2026, des actifs d'impôt différé nets de 5 009 \$ (néant en 2025) ont été comptabilisés dans les territoires qui ont subi des pertes au cours de cet exercice ou de l'exercice précédent. Selon les niveaux de bénéfice imposable passés ou le bénéfice imposable futur projeté, la direction est d'avis qu'il est probable que la Société réalise les avantages de ces actifs d'impôt différé nets.

Le tableau suivant présente les écarts temporaires déductibles non comptabilisés, les pertes fiscales non utilisées et les frais de recherche et développement non comptabilisés accumulés par la Société :

	2026	2025
	\$	\$
Écarts temporaires déductibles	295 800	200 408
Pertes autres qu'en capital	806 279	699 586
Frais de recherche et développement	61 928	38 837
	<u>1 164 007</u>	<u>938 831</u>

Au 31 mars 2026, la Société et ses filiales disposaient de pertes autres qu'en capital de 806 279 \$ (699 586 \$ en 2025) disponibles pour réduire le résultat imposable futur pour lequel les avantages n'ont pas été comptabilisés. De ce montant, une tranche de 456 027 \$ vient à échéance entre l'exercice qui sera clos le 31 mars 2027 et l'exercice qui sera clos le 31 mars 2046 (371 223 \$ entre l'exercice clos le 31 mars 2026 et l'exercice qui sera clos le 31 mars 2045, en 2025), tandis qu'un montant de 350 252 \$ (328 363 \$ en 2025) n'a pas de date d'échéance.

Le taux d'impôt prévu par la loi au Canada n'a pas varié au cours de l'exercice.

Aide gouvernementale

La Société a engagé des frais de recherche et développement et des frais de développement de commerce électronique qui sont admissibles à des crédits d'impôt. Les crédits d'impôt comptabilisés se fondent sur l'estimation que fait la direction des montants qui devraient être recouvrés et sont assujettis à un audit des administrations fiscales. Par conséquent, ces montants pourraient varier. Pour l'exercice clos le 31 mars 2026, la Société a comptabilisé une provision au titre des crédits d'impôt remboursables au Canada de 3 300 \$ (3 344 \$ en 2025). Ce montant a été comptabilisé en réduction des frais de recherche et développement et de développement de commerce électronique pour l'exercice. En outre, la Société a comptabilisé un crédit d'impôt non remboursable de 4 600 \$ (2 795 \$ en 2025).

Au 31 mars 2026, la Société disposait de crédits d'impôt à l'investissement non remboursables au palier fédéral au Canada de 424 \$ (2 598 \$ en 2025) relativement à des frais de recherche et développement, qui peuvent être affectés à la réduction du passif d'impôt exigible fédéral au Canada au cours d'exercices futurs. Ces crédits d'impôt à l'investissement non remboursables commencent à expirer en 2042. La Société dispose également de crédits d'impôt liés au commerce électronique non remboursables de 2 604 \$ (3 734 \$ en 2025) qui expirent à diverses dates à compter de 2043. Les avantages de ces crédits d'impôt à l'investissement non remboursables et de ces crédits d'impôt liés au commerce électronique non remboursables n'ont pas été comptabilisés dans les états financiers consolidés.

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

Pilier Deux

En décembre 2021, l'Organisation de coopération et de développement économiques (l'« OCDE ») a publié *Les défis fiscaux soulevés par la numérisation de l'économie – Règles globales anti-érosion de la base d'imposition (Pilier Deux)* qui introduisent un taux d'imposition minimum de 15 % pour les multinationales sur les revenus qu'elles génèrent dans chacun des territoires où elles exercent leurs activités. Les règles du Pilier Deux s'appliquent aux grandes multinationales qui génèrent des produits des activités ordinaires consolidés annuels de 750 millions d'euros au cours d'au moins deux des quatre exercices précédant immédiatement l'exercice visé par les tests. L'OCDE continue de publier des directives et les pays mettent en œuvre des lois pour adopter ces règles. Le 20 juin 2024, le projet de loi C-69, qui introduit la *Loi de l'impôt minimum mondial*, a reçu la sanction royale et a été adopté aux fins de la présentation de l'information financière canadienne. La *Loi de l'impôt minimum mondial* est en grande partie fondée sur les règles de l'OCDE, et est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2023. La Société a atteint le seuil des 750 millions d'euros pour la deuxième fois au cours de l'exercice clos le 31 mars 2025. L'exercice clos le 31 mars 2026 est le premier exercice pour lequel le Pilier Deux s'applique à la Société. Cette dernière a procédé à une évaluation de son exposition éventuelle aux règles du Pilier Deux en se fondant sur l'information disponible et a déterminé que les règles du Pilier Deux n'ont aucune incidence significative sur les états financiers consolidés.

En mai 2023, l'IASB a publié la *Réforme fiscale internationale – Modèle de règles du Pilier Deux*, qui modifie IAS 12 *Impôts sur le résultat* et introduit une exemption temporaire aux exigences de comptabilisation et de présentation de l'information sur les actifs et passifs d'impôt différé liés à l'impôt sur le résultat aux termes du Pilier Deux. La Société a appliqué cette exemption.

22. Engagements

Se reporter à la note 12 pour obtenir une analyse des échéances des paiements de loyers fixes non actualisés compris dans le calcul des obligations locatives au 31 mars 2026.

En plus des obligations locatives, la Société est assujettie à des contrats de location à court terme, à des paiements de loyers variables et à des contrats de location conclus qui ne sont pas encore entrés en vigueur, ainsi qu'à diverses ententes de service non résiliables comportant des engagements de dépenses minimales. Le tableau ci-dessous présente l'analyse des échéances des contrats de location à court terme, des paiements de loyers variables et des contrats de location conclus de la Société qui ne sont pas encore entrés en vigueur au 31 mars 2026, ainsi que le montant de la portion minimale fixe et déterminable des obligations d'achat inconditionnelles et importantes de la Société.

	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
	\$	\$	\$	\$
Contrats de location à court terme, paiements de loyers variables et contrats de location conclus qui ne sont pas encore entrés en vigueur	4 529	14 478	855	19 862
Obligations d'achat inconditionnelles et importantes	49 007	81 906	—	130 913
Total des obligations contractuelles	53 536	96 384	855	150 775

Les contrats de location à court terme, les paiements de loyers variables et les contrats de location conclus qui ne sont pas encore entrés en vigueur comprennent les paiements au titre des contrats de location à court terme, les paiements au titre des contrats de location variables correspondant à la quote-part revenant à la Société des charges d'exploitation et des taxes et impôts des locataires, ainsi que les paiements à venir pour des contrats de location conclus qui n'étaient pas encore entrés en vigueur au 31 mars 2026. Les obligations d'achat comprennent des ententes de service non résiliables importantes conclues

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

avec des fournisseurs de services et des fournisseurs de services de traitement de paiement, sous réserve d'engagements de dépenses minimales.

23. Éventualités et provisions

En octobre 2021, la Société et certains de ses dirigeants et administrateurs ont été nommés parties défenderesses dans le cadre d'une demande d'autorisation d'intenter un recours collectif en valeurs mobilières déposée devant la Cour supérieure du Québec. La demande a été intentée au nom des acheteurs de valeurs mobilières de la Société, et était fondée sur des allégations selon lesquelles les parties défenderesses auraient publié des déclarations fausses ou trompeuses, tant sur le marché primaire que sur le marché secondaire. La partie demanderesse réclamait des dommages-intérêts non précisés. Le 16 juin 2025, la Société et la partie demanderesse ont convenu d'une entente de principe selon laquelle la Société serait tenue de verser un montant de 7 568 \$ à titre de règlement complet et définitif de l'affaire, qui comprend les honoraires juridiques liés au recours collectif, les droits d'avis, les frais administratifs, les honoraires ainsi que les charges liées au règlement ou au litige. La Société a versé le montant du règlement de 7 568 \$ en mains tierces en juillet 2025. Le règlement a été approuvé par la Cour supérieure du Québec en novembre 2025.

Le 22 octobre 2021, CloudfChange, LLC, une entité ayant un statut de membre non praticien, a déposé une plainte en violation de brevet contre la Société dans le district Ouest du Texas. La plainte visait les brevets américains n° 9400640, n° 10083012 et n° 11226793 qui portent, de manière générale, sur les systèmes de configuration de points de vente en ligne. La Société a présenté séparément une demande d'examen *inter partes* pour les trois brevets auprès du Patent Trial and Appeal Board des États-Unis (le « PTAB »). Le PTAB a rendu des décisions écrites définitives, concluant que les réclamations concernant les trois brevets n'étaient pas brevetables et, en décembre 2025, ces décisions ont été confirmées par la Cour d'appel des États-Unis pour le circuit fédéral. La poursuite a été rejetée par la cour de district des États-Unis pour le district Ouest du Texas, le 7 janvier 2026.

La Société est partie à d'autres litiges et réclamations dans le cours normal de ses activités. La direction est d'avis que toute provision et tout règlement ultime connexe n'auraient aucune incidence significative sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

Sauf indication contraire, la Société n'a comptabilisé aucune provision à l'égard des litiges susmentionnés.

Restructuration

Au cours des exercices clos le 31 mars 2026 et le 31 mars 2025, la Société a mis en place une réorganisation visant à rationaliser le modèle d'exploitation de la Société tout en continuant de mettre l'accent sur la croissance rentable. Les charges de restructuration se sont composées essentiellement d'indemnités de départ en trésorerie. La majorité des charges prévues liées à cette réorganisation ont été engagées.

Provision pour indemnités de départ

	2026	2025
	\$	\$
Solde à l'ouverture de l'exercice	1 715	2 591
Montant passé en charges au cours de l'exercice	5 632	17 503
Montant payé au cours de l'exercice	(5 224)	(18 379)
Solde à la clôture de l'exercice	2 123	1 715

La provision est incluse dans les créiteurs et charges à payer, dans la catégorie Provisions et autres, à la note 17.

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

24. Rémunération fondée sur des actions (les nombres d'actions et d'attributions sont présentés en montants par action et par attribution)

La Société a adopté un régime incitatif général (dans sa version modifiée et retraitée, le « régime général »). Le régime général fonctionne comme un « régime à plafond variable », aux termes duquel le nombre maximal d'actions ordinaires de la Société qui peuvent être réservées aux fins d'émission correspond à 15 % de toutes les actions ordinaires, de temps à autre, avant dilution. À ce titre, au 31 mars 2026, le nombre maximal d'actions ordinaires disponibles aux termes du régime général était de 20 981 071.

Le régime général permet au Conseil d'octroyer des attributions fondées sur des titres de capitaux propres à long terme aux participants admissibles sous forme d'options sur actions, d'UAR, d'UAD et d'UAFR. Toutes les options attribuées dans le cadre du régime général ont un prix d'exercice déterminé et approuvé par le Conseil au moment de l'attribution, lequel ne peut être inférieur au cours d'une action ordinaire à la date d'attribution. Les options sur actions attribuées aux employés dans le cadre du régime général s'acquièrent généralement à raison de 25 % au premier anniversaire d'attribution et ensuite mensuellement, pendant 36 mois, jusqu'à leur acquisition complète, ou mensuellement pendant 48 mois jusqu'à ce que les droits s'y rattachant soient entièrement acquis. Elles ont une durée de sept ans et sont réglées par l'émission de nouvelles actions ordinaires à leur exercice. Dans certains cas, la Société a attribué des options sur actions assorties de calendriers d'acquisition non standards.

Chaque UAR, UAD et UAFR donne le droit de recevoir une action ordinaire (émise sur le capital autorisé ou acquise sur le marché libre), un montant en trésorerie établi en fonction de la valeur d'une action ordinaire ou une combinaison des deux à une date ultérieure. Les UAR du régime général s'acquièrent généralement à raison de 30 % soit au premier anniversaire de la date d'attribution, soit à chacun des quatre premiers anniversaires trimestriels de la date d'attribution, puis, dans les deux cas, de huit tranches trimestrielles égales jusqu'à ce que les droits soient entièrement acquis. Dans certains cas, la Société a attribué des UAR assorties de calendriers d'acquisition non standards. L'acquisition des UAFR est conditionnelle à l'atteinte de certains rendements cibles établis par le Conseil. Les UAR et les UAFR doivent être réglées au plus tard trois ans après le dernier jour de l'année civile au cours de laquelle la prestation de services pour laquelle l'UAR ou l'UAFR est attribuée a eu lieu. Les UAD sont généralement acquises à la date d'attribution et doivent être réglées après la date d'échéance du porteur, mais avant le dernier jour de l'année civile suivant la date d'échéance. Chaque UAR, UAD et UAFR peut être réglée au moyen de l'émission d'actions, d'un montant en trésorerie ou d'une combinaison des deux, au gré du Conseil. Les UAR non monétaires sont assorties des mêmes caractéristiques que les UAR, sauf qu'elles peuvent être réglées soit par le versement de trésorerie selon le cours de l'action de la Société à la date de règlement, soit par le versement d'actions ordinaires achetées sur le marché libre, ou une combinaison des deux, au gré du conseil d'administration. Pour l'exercice clos le 31 mars 2026, les UAR non monétaires ont été réglées par le versement d'actions ordinaires achetées sur le marché libre.

En parallèle avec l'acquisition de ShopKeep Inc. (« ShopKeep »), la Société a repris le régime de ShopKeep. Les options prises en charge ont été converties en options d'achat d'actions ordinaires de la Société au ratio d'échange des options, calculé conformément à la convention de fusion définitive, et les ajustements correspondants ont été apportés i) au nombre d'actions pouvant être émises à l'exercice de chaque option prise en charge, et ii) au prix d'exercice de chacune de ces options prises en charge. Un total de 1 226 214 actions ordinaires ont été réservées en vertu du régime de ShopKeep. Immédiatement avant l'acquisition de ShopKeep, le régime de ShopKeep a été modifié de sorte que les options en cours attribuées conformément à ses modalités puissent être exercées contre des actions ordinaires et qu'aucune autre attribution ne puisse être faite aux termes du régime de ShopKeep.

Au cours des exercices précédents, la Société a également attribué des options sur actions et des UAR sans obtenir l'approbation des actionnaires, comme il est permis par les règles de la TSX, pour inciter de hauts dirigeants à signer un contrat d'embauche à temps plein avec la Société. Les modalités de ces attributions sont généralement semblables à celles

Lightspeed Commerce Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2026 et 2025

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

des attributions réalisées dans le cadre du régime général, bien qu'une réserve d'actions distincte soit maintenue aux fins d'émission dans le cadre de l'exercice ou du règlement de ces attributions.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022, la Société avait également attribué des options sur actions à long terme fondées sur le rendement sur plusieurs années à sa chef des finances ainsi qu'à son désormais ancien chef de la direction. Dans la mesure où ces options n'ont pas été déchuës, elles seront acquises sur une période d'environ cinq ans et seulement si des critères de rendement préétablis sont atteints. Les options ont été attribuées dans le cadre du régime général à un prix d'exercice déterminé et approuvé par le Conseil au moment de l'attribution, lequel prix ne peut être inférieur au juste cours d'une action ordinaire à la date d'attribution. Les options ont une durée de sept ans et sont réglées au moyen de l'émission d'actions ordinaires à l'exercice.

L'évolution des options sur actions et le prix d'exercice moyen pondéré se résument comme suit :

	2026		2025	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$
En cours à l'ouverture de l'exercice*	10 322 548	22,64	11 083 212	24,73
Attribuées	3 453 170	10,70	2 637 460	14,03
Exercées	(161 698)	6,98	(311 307)	10,17
Déchuës/Annulées	(3 409 694)	28,62	(3 086 817)	25,78
En cours à la clôture de l'exercice**	10 204 326	16,85	10 322 548	22,12
Pouvant être exercées à la clôture de l'exercice	5 858 817	19,91	5 124 556	26,59

* Le prix d'exercice moyen pondéré au début de l'exercice 2026 a été ajusté par rapport au prix d'exercice moyen pondéré de clôture de l'exercice précédent pour tenir compte du taux de change \$ CA/\$ US utilisé pour calculer les prix d'exercice moyens pondérés pour l'exercice considéré.

** Les options sur actions en cours au 31 mars 2026 comprenaient 309 273 options sur actions dont l'acquisition des droits est tributaire des marchés et rattachée au cours futur des actions de la Société.

Lightspeed Commerce Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2026 et 2025

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

Au 31 mars 2026, l'évolution des UAR et des UAD et les justes valeurs moyennes pondérées à la date d'attribution se résumaient comme suit :

	2026		2026	
	UAR		UAD	
	Nombre d'attributions	Moyenne pondérée de la juste valeur à la date d'attribution \$	Nombre d'attributions	Moyenne pondérée de la juste valeur à la date d'attribution \$
En cours à l'ouverture de l'exercice	6 760 182	15,56	160 824	18,68
Attribuées	5 304 962	10,91	146 660	11,08
Réglées	(2 742 874)	17,32	(79 718)	18,51
Déchues	(1 170 705)	13,08	—	—
En cours à la clôture de l'exercice*	8 151 565	12,30	227 766	13,84

* Les UAR en cours au 31 mars 2026 comprenaient 2 023 195 UAR non monétaires en cours.

Au 31 mars 2025, l'évolution des UAR et des UAD et les justes valeurs moyennes pondérées à la date d'attribution se résumaient comme suit :

	2025		2025	
	UAR		UAD	
	Nombre d'attributions	Moyenne pondérée de la juste valeur à la date d'attribution \$	Nombre d'attributions	Moyenne pondérée de la juste valeur à la date d'attribution \$
En cours à l'ouverture de l'exercice	6 200 768	22,02	119 541	19,99
Attribuées	4 124 890	13,85	41 283	14,90
Réglées	(2 318 732)	29,20	—	—
Déchues	(1 246 744)	16,67	—	—
En cours à la clôture de l'exercice	6 760 182	15,56	160 824	18,68

Lightspeed Commerce Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2026 et 2025

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

La juste valeur des options sur actions attribuées aux employés a été estimée aux dates d'attribution au moyen du modèle d'évaluation d'options de Black et Scholes à l'aide des données hypothétiques moyennes pondérées suivantes :

	2026	2025
Volatilité attendue	60,74 %	59,83 %
Taux d'intérêt sans risque	2,71 %	3,79 %
Durée de vie prévue de l'option	3,88 ans	3,84 ans
Rendement en dividende prévu	0 %	0 %
Taux de déchéance	30,56 %	29,59 %

La juste valeur des options sur actions, des UAR et des UAD attribuées au cours de l'exercice clos le 31 mars 2026 s'élevait à 78 042 \$ (76 554 \$ en 2025). La juste valeur globale initiale des options et des UAR déchués/annulés au cours de l'exercice clos le 31 mars 2026 s'élevait à 54 007 \$ (51 026 \$ en 2025). Pour l'exercice clos le 31 mars 2026, une charge de rémunération à base d'actions de 57 015 \$ (55 605 \$ en 2025) a été inscrite aux états consolidés du résultat net et du résultat global, et un crédit correspondant a été imputé au capital apporté supplémentaire.

Au 31 mars 2026, le reliquat total de la charge de rémunération à base d'actions non comptabilisée, déduction faite des déchéances estimatives, se chiffrait à 32 476 \$ (34 076 \$ en 2025), montant qui sera amorti sur la période de service requise résiduelle moyenne pondérée de 1,32 an (1,31 an en 2025).

Le tableau qui suit résume l'information relative aux options sur actions en cours et aux options susceptibles d'exercice au 31 mars 2026 :

Prix d'exercice \$	Options en cours			Options susceptibles d'exercice		
	Nombre d'options	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré \$
De 2,17 à 10,68	1 669 455	6,09	10,41	323 076	5,45	10,41
De 10,69 à 12,61	1 564 319	6,10	11,11	376 807	5,81	11,24
De 12,62 à 14,52	2 315 709	3,45	13,19	1 727 108	3,16	13,18
De 14,53 à 20,74	2 483 234	4,23	15,87	1 562 201	3,76	16,37
De 20,75 à 93,45	2 171 609	1,80	30,97	1 869 625	1,61	32,48
Total	10 204 326	4,13	16,85	5 858 817	3,12	19,91

Lightspeed Commerce Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2026 et 2025

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

Le tableau qui suit résume l'information relative aux options sur actions en cours et aux options susceptibles d'exercice au 31 mars 2025 :

Prix d'exercice \$	Options en cours			Options susceptibles d'exercice		
	Nombre d'options	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré
\$			\$			\$
De 2,17 à 12,82	2 449 818	5,08	11,93	1 059 585	4,49	11,61
De 12,83 à 14,19	2 176 643	5,82	13,92	624 814	5,57	13,83
De 14,20 à 20,93	1 835 467	5,27	16,45	865 102	4,90	17,16
De 20,94 à 30,75	1 976 335	2,86	23,30	1 435 603	2,42	23,83
De 30,76 à 93,45	1 884 285	3,56	49,14	1 139 452	3,40	58,15
Total	10 322 548	4,57	22,12	5 124 556	3,87	26,59

25. Transactions entre parties liées

Les principaux dirigeants comprennent les membres de la haute direction. Les autres parties liées comprennent les membres de la famille immédiate des principaux dirigeants et les entités que contrôlent ces derniers.

La charge de rémunération des cinq principaux dirigeants s'établit comme suit :

	2026	2025
	\$	\$
Avantages sociaux à court terme	3 239	2 569
Paiements à base d'actions	11 225	11 963
Charge de rémunération totale liée aux principaux dirigeants	14 464	14 532

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

26. Instruments financiers

Juste valeur

La Société évalue la juste valeur de certains de ses actifs et passifs financiers selon une hiérarchie des justes valeurs. Un instrument financier est classé dans la hiérarchie des justes valeurs en fonction de la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est importante pour l'évaluation de la juste valeur. Trois niveaux de données d'entrée sont utilisés pour évaluer la juste valeur. Les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont définis comme suit :

Niveau 1 : les cours (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 : les autres techniques pour lesquelles les données d'entrée sont fondées sur les prix cotés d'instruments identiques ou similaires sur des marchés qui ne sont pas actifs, les prix cotés d'instruments similaires sur des marchés actifs, et les techniques d'évaluation fondées sur des modèles pour lesquelles toutes les hypothèses importantes sont observables sur le marché ou peuvent être corroborées par des données observables sur le marché pour la quasi-totalité de la durée de l'actif ou du passif;

Niveau 3 : les techniques qui utilisent des données d'entrée qui ont une incidence importante sur la juste valeur comptabilisée et qui exigent que la Société utilise ses propres hypothèses au sujet des hypothèses des intervenants du marché.

La Société a estimé la juste valeur de ses instruments financiers comme il est expliqué ci-après.

La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances clients et des dettes fournisseurs, et des charges à payer est considérée comme étant égale à la valeur comptable respective de ces instruments en raison de leur échéance à court terme.

Évaluations de la juste valeur récurrentes

La juste valeur des contrats de change à terme a été déterminée au moyen de données de niveau 2, soit les cours moyens du marché à la fin de la période pour chaque contrat sous-jacent, tels qu'ils ont été calculés par l'institution financière avec laquelle la Société a transigé. Les cours correspondent aux montants de règlement futurs actualisés selon les cours du marché actuels.

La juste valeur des avances de fonds aux commerçants a été établie au moyen de données de niveau 3, en calculant la valeur actualisée des flux de trésorerie estimatifs futurs selon les modalités des ententes. Pour l'exercice clos le 31 mars 2026, les hypothèses clés comprennent une période de remboursement moyenne de sept mois, un taux d'actualisation moyen sur la période de remboursement de 14 % et des montants réputés irrécouvrables, y compris les radiations, de 12 205 \$. Aucune modification raisonnablement possible des hypothèses clés n'entraînerait de variation importante de la juste valeur des avances de fonds aux commerçants en raison des périodes de remboursement à court terme attendues.

Lightspeed Commerce Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2026 et 2025

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

La variation des avances de fonds aux commerçants se présente comme suit :

	2026	2025
	\$	\$
Solde à l'ouverture de l'exercice	106 169	74 236
Principal émis	358 827	276 165
Montants perçus	(384 310)	(266 904)
Produits tirés du traitement des transactions découlant des frais perçus comprenant les variations de la juste valeur	49 961	35 175
Frais généraux et administratifs se rapportant à des montants réputés irrécouvrables	(12 205)	(12 503)
Solde à la clôture de l'exercice	118 442	106 169

Aux 31 mars 2026 et 2025, les instruments financiers évalués à la juste valeur comptabilisés aux états consolidés de la situation financière se présentaient comme suit :

	31 mars 2026			31 mars 2025		
	Hiérarchie des justes valeurs	Valeur comptable \$	Juste valeur \$	Hiérarchie des justes valeurs	Valeur comptable \$	Juste valeur \$
Actif						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Niveau 1	453 906	453 906	Niveau 1	558 469	558 469
Liquidités soumises à restrictions et dépôts soumis à restrictions	Niveau 1	2 230	2 230	Niveau 1	1 874	1 874
Avances de fonds aux commerçants	Niveau 3	118 442	118 442	Niveau 3	106 169	106 169
Passif						
Contrats de change à terme	Niveau 2	238	238	Niveau 2	2 496	2 496

Risque de crédit et risque de concentration

Le risque de crédit de la Société est imputable principalement à sa trésorerie et à ses équivalents de trésorerie, à ses créances clients et autres débiteurs, ainsi qu'à ses avances de fonds aux commerçants. Le risque de crédit visant la trésorerie et les équivalents de trésorerie est géré en confiant les fonds uniquement à des institutions financières ayant une cote de crédit élevée. La Société ne détient aucun bien donné en garantie. En règle générale, la Société n'exige aucune garantie de la part de ses clients pour les créances clients.

Du fait du bassin de clients diversifié de la Société, il n'existe aucune concentration particulière du risque de crédit relativement aux créances clients et aux avances de fonds aux commerçants de la Société. Par ailleurs, les créances clients et les avances de fonds aux commerçants sont gérées et analysées régulièrement afin d'assurer le recouvrement des montants en temps opportun.

La Société maintient un compte de correction de valeur pour pertes à l'égard d'une partie des créances clients lorsque le recouvrement devient douteux, selon la méthode décrite à la note 3. Comme il est décrit dans cette note, la perte de crédit attendue prend en compte de manière prospective des facteurs propres à la contrepartie et l'état général de l'économie.

Lightspeed Commerce Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2026 et 2025

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2026, les répercussions possibles éventuelles liées à l'incertitude du contexte macroéconomique sur le risque de crédit de la Société ont été prises en compte, ce qui a mené à une augmentation de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues par rapport à ce qu'elle aurait été compte non tenu de ces répercussions. La Société continue de surveiller les conditions macroéconomiques et leurs incidences sur son risque de crédit.

Les variations du compte de correction de valeur pour pertes s'établissaient comme suit :

	2026	2025
	\$	\$
Solde à l'ouverture de l'exercice	6 445	5 056
Augmentation	3 541	4 597
Radiations	(4 362)	(3 208)
Solde à la clôture de l'exercice	5 624	6 445

Risque de liquidité

La Société est exposée au risque de ne pas être en mesure d'honorer ses engagements financiers à la date d'échéance établie, conformément aux modalités de ces engagements et à un prix raisonnable. La Société gère son risque de liquidité en établissant des prévisions relatives à ses flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ainsi qu'aux activités d'investissement et de financement prévues.

Aux 31 mars 2026 et 2025, l'analyse des échéances des passifs financiers s'établissait comme suit :

2026

	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	80 592	—	—	80 592
Autres passifs à long terme	—	1 390	—	1 390

2025

	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	73 075	—	—	73 075
Autres passifs à long terme	—	562	—	562

Se reporter à la note 12 pour obtenir une analyse des échéances des obligations locatives et à la note 22 pour de l'information plus détaillée sur les engagements contractuels.

Au 31 mars 2026, la Société disposait d'un montant en trésorerie et en équivalents de trésorerie s'établissant à 453 906 \$, ainsi que d'une facilité de crédit, ce qui atteste sa liquidité et sa capacité de régler les passifs financiers à venir.

En vertu de certains contrats de location et à titre de garantie pour d'autres obligations, la Société peut être tenue de retenir un montant d'argent défini à titre de garantie. Les dépôts en trésorerie détenus par la Société dont l'utilisation est soumise à

Lightspeed Commerce Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2026 et 2025

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

des restrictions sont classés dans les liquidités soumises à restrictions, courantes ou non courantes, en fonction de la durée restante de la restriction.

Risque de change

Les principales devises qui exposent la Société au risque de change en raison des instruments financiers libellés en devises sont le dollar canadien, l'euro, le dollar australien, la livre sterling et le dollar néo-zélandais. Le tableau suivant résume le risque de change de la Société, compte tenu des contrats de change à terme pertinents, exprimé en milliers de dollars américains :

2026	CAD \$	EUR \$	AUD \$	GBP \$	NZD \$	Autres \$	Total \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie et liquidités soumises à restrictions	1 872	4 902	3 689	1 753	2 034	1 613	15 863
Créances clients et autres débiteurs	14 512	5 952	219	3 118	930	944	25 675
Avances de fonds aux commerçants	14 445	21 566	12 022	9 907	1 096	3 750	62 786
Actifs contractuels	2 981	10 229	4 368	6 256	—	1 544	25 378
Créditeurs et charges à payer	(12 608)	(17 601)	(3 866)	(5 485)	(2 351)	(4 046)	(45 957)
Autres passifs non courants	(262)	(340)	(593)	(133)	—	(9)	(1 337)
Obligations locatives	(7 181)	(6 058)	(1 467)	(4 354)	(950)	(36)	(20 046)
Exposition financière nette	13 759	18 650	14 372	11 062	759	3 760	62 362

2025	CAD \$	EUR \$	AUD \$	GBP \$	NZD \$	Autres \$	Total \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie et liquidités soumises à restrictions	3 600	10 019	3 244	2 759	2 151	1 469	23 242
Créances clients et autres débiteurs	17 333	4 615	723	1 468	356	279	24 774
Avances de fonds aux commerçants	14 359	14 291	12 921	7 671	1 348	—	50 590
Actifs contractuels	3 758	6 340	5 876	2 452	1	1 483	19 910
Créditeurs et charges à payer	(10 218)	(12 383)	(3 573)	(613)	(2 771)	(3 135)	(32 693)
Autres passifs non courants	(192)	(207)	(41)	(97)	—	(3)	(540)
Obligations locatives	(8 739)	(3 306)	(1 046)	(1 957)	(1 218)	(63)	(16 329)
Exposition financière nette	19 901	19 369	18 104	11 683	(133)	30	68 954

Le tableau qui suit montre la variation immédiate de la perte avant impôt sur le résultat par suite d'un raffermissement de 1 % du taux de change moyen des principales devises auxquelles la Société était exposée au cours des exercices clos les 31 mars 2026 et 2025. La sensibilité associée à la dépréciation de 1 % d'une devise donnée produirait le résultat inverse. Il est présumé que chaque devise varie isolément.

	CAD \$	EUR \$	AUD \$	GBP \$	NZD \$	Autres \$
2026	(404)	413	417	(63)	(124)	(151)
2025	(211)	369	279	(58)	(137)	(105)

Lightspeed Commerce Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2026 et 2025

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

Contrats de change à terme

La Société a pour politique d'atténuer son exposition au risque de change en concluant des instruments dérivés. Elle a couvert une partie de son risque de change. Elle a en outre conclu plusieurs contrats de change à terme. La combinaison de devises utilisée pour les couvertures de flux de trésorerie de la Société est le dollar américain / dollar canadien. La Société n'utilise pas d'instruments dérivés à des fins de spéculation. Le programme de couverture de la Société n'atténue pas l'incidence des fluctuations du change sur ses produits des activités ordinaires.

Couvertures de flux de trésorerie

La Société a un programme de couverture pour atténuer l'incidence des fluctuations des taux de change sur les flux de trésorerie et les bénéfices futurs. Dans le cadre de ce programme, la Société a conclu des contrats de change à terme qu'elle a désignés comme couvertures de flux de trésorerie.

Le notionnel des contrats de change était de 97 500 \$ CA au 31 mars 2026 (113 750 \$ CA en 2025).

Réserve de couverture

	2026	2025
	\$	\$
Solde à l'ouverture de l'exercice	(2 496)	189
Profits latents (pertes latentes) sur la juste valeur qui pourraient être reclassés ultérieurement dans les états consolidés du résultat net	2 154	(4 746)
Pertes reclassées dans le coût direct des produits, les frais généraux et administratifs, les frais de recherche et développement, et les frais de vente et de commercialisation	104	1 993
Produit d'impôt différé	—	68
Solde à la clôture de l'exercice	(238)	(2 496)

Aucune inefficacité de la couverture n'a été comptabilisée pour l'exercice clos le 31 mars 2026.

Toutes les relations de couverture étaient maintenues au 31 mars 2026. Aucun solde de la réserve de couverture ne se rapporte aux relations de couverture pour lesquelles la comptabilité de couverture n'est plus appliquée.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la fluctuation des taux d'intérêt ait une incidence négative sur les bénéfices et les flux de trésorerie. Certaines positions en trésorerie de la Société portent intérêt. Les créances clients et autres débiteurs et les créditeurs et charges à payer de la Société ne portent pas intérêt. La Société n'est pas exposée à un risque de taux d'intérêt significatif.

Risque lié au cours de l'action

Les charges sociales à payer relativement à la rémunération à base d'actions (charges sociales) représentent des cotisations sociales au titre de la rémunération à base d'actions auxquelles la Société est assujettie dans les divers pays où elle exerce ses activités. Les charges sociales comptabilisées à chaque période de présentation de l'information financière sont fonction, notamment, du nombre d'options sur actions et des attributions d'actions en cours, de l'acquisition des droits liés aux options sur actions et aux attributions d'options, du prix d'exercice et du cours de l'action de la Société. Toute variation du montant à payer est comptabilisée dans le coût direct des produits et dans les charges d'exploitation. Toute augmentation du cours de l'action a pour effet d'accroître les charges sociales à payer; mais lorsque le cours de l'action baisse, la Société

Lightspeed Commerce Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2026 et 2025

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

comptabilise plutôt une réduction des charges sociales à payer, toutes choses étant égales par ailleurs, y compris le nombre d'options sur actions et d'attributions d'actions en cours et le prix d'exercice qui restent inchangés.

27. Gestion du risque lié au capital

Les objectifs généraux de la Société pour la gestion de son capital visent la préservation de sa capacité de continuer ses activités d'exploitation, de procurer des avantages à ses parties intéressées et d'offrir un rendement de l'investissement suffisant à ses actionnaires en vendant ses services à un prix approprié selon le degré de risque opérationnel qu'elle prend. La Société détermine donc le montant total du capital requis en fonction du degré de risque. Cette structure du capital est ajustée en temps opportun en fonction de l'évolution de la conjoncture économique et des risques que présentent les actifs sous-jacents. Nous ne sommes exposés à aucune exigence extérieure en matière de capital.

28. Information géographique

La segmentation géographique des actifs de la Société s'établit comme suit :

	2026				2025			
	Immobilisations corporelles	Actifs au titre de droits d'utilisation	Immobilisations incorporelles	Goodwill	Immobilisations corporelles	Actifs au titre de droits d'utilisation	Immobilisations incorporelles	Goodwill
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Canada	9 183	4 321	46 656	805 051	9 975	5 562	36 557	797 962
États-Unis	218	—	23 075	—	281	—	119 960	—
Royaume-Uni	838	3 977	—	—	1 179	1 449	—	—
Suisse	90	143	3 849	—	168	61	3 025	—
Allemagne	2 027	2 049	—	—	694	74	—	—
Autres	4 647	6 229	—	—	4 805	5 568	—	—

Le tableau suivant présente la segmentation géographique des ventes en fonction de l'emplacement des clients :

	2026	2025
	\$	\$
États-Unis	789 334	693 659
Canada	88 978	90 365
Australie	90 922	80 831
Royaume-Uni	60 636	59 567
Autres	197 176	152 404

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

29. Événements postérieurs à la date de clôtureProvide Holdings Inc.

Le 28 avril 2026, nous avons vendu la totalité des actions émises et en circulation de Provide Holdings Inc., qui comprend notre gamme de produits d'hôtellerie américaine Upserve, à une société affiliée de Skyview Equity (« Skyview ») pour un montant en trésorerie de 44 000 \$ et une contrepartie conditionnelle d'au plus 37 000 \$. Sur le montant de 44 000 \$ versé en trésorerie, une tranche de 20 000 \$ a été versée à la clôture de la transaction et une tranche de 22 000 \$ est exigible dans les 90 jours suivant la clôture, ce qui est attesté par un billet à ordre garanti de premier rang, qui comprend des options de prorogation pouvant aller jusqu'à deux périodes additionnelles de 30 jours, chacune étant assujettie au respect de certaines conditions, notamment le paiement de frais de prorogation. Le solde de 2 000 \$ de la contrepartie en trésorerie doit être versé dans un délai de neuf mois suivant la clôture de la transaction. La contrepartie conditionnelle, d'un montant maximal de 37 000 \$, doit être versée sur deux périodes d'évaluation se terminant le 31 mars 2027 et le 31 mars 2028, en fonction de l'atteinte des cibles de BAIIA définies dans la convention d'achat. Dans le cadre de la transaction, les parties ont conclu des conventions de services de transition à la clôture afin d'assurer un transfert ordonné des activités d'exploitation. À la date du dépôt, la comptabilisation de ce dessaisissement est incomplète. La valeur comptable des actifs nets décomptabilisés à la date de cession, la juste valeur de l'actif au titre de la contrepartie conditionnelle et le profit ou la perte sur la vente en résultant n'ont pas encore été finalisés.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

La TSX et le conseil d'administration ont approuvé le renouvellement de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2026 ») visant le rachat par la Société, à son, gré, aux fins d'annulation, d'au plus 8 478 469 actions à droit de vote subalterne de la Société, soit environ 10 % du « flottant » de la Société (au sens donné à ce terme dans le Guide à l'intention des sociétés de la TSX) pour les actions à droit de vote subalterne émises au 11 mai 2026, au cours de la période de 12 mois commençant le 25 mai 2026 et se terminant au plus tard le 24 mai 2027. Toute action à droit de vote subalterne rachetée dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2026 sera annulée.

Dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2026, à l'exception des rachats effectués aux termes de dispenses relatives aux achats en bloc, la Société est autorisée, sous réserve des lois sur les valeurs mobilières pertinentes, à racheter quotidiennement, par l'intermédiaire de la TSX, un maximum de 172 996 actions à droit de vote subalterne, ce qui représente 25 % du volume quotidien moyen des opérations sur 691 987 actions à droit de vote subalterne, calculé conformément aux règles de la TSX pour la période de six mois close le 30 avril 2026.

Dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2026, la Société a également conclu un RAAA aux termes duquel un courtier désigné peut acheter des actions à droit de vote subalterne à des moments où la Société ne serait normalement pas autorisée à acheter ses actions à droit de vote subalterne en raison de restrictions réglementaires et de périodes d'interdiction d'opérations habituelles qu'elle s'impose. Les rachats dans le cadre du RAAA sont effectués conformément à certains paramètres d'achat.

RENSEIGNEMENTS POUR LES INVESTISSEURS

Actions de Lightspeed

Les actions à droit de vote subalterne de Lightspeed sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX) et à la New York Stock Exchange (NYSE) sous le symbole « LSPD ».

Relations avec les investisseurs

Les rapports trimestriels et annuels et les autres documents de l'entreprise sont disponibles sur notre site web au investors.lightspeedhq.com, ou sous notre profil sur SEDAR+ au www.sedarplus.com et sur EDGAR au www.sec.gov.

Agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres

Compagnie Trust TSX
1700 - 1190, avenue des Canadiens-de-Montréal
Montréal, Québec H3B 0G7
www.tsxtrust.com

Equiniti Trust Company, LLC
28 Liberty Street, 53e étage
New York, NY 10005
États-Unis

Assemblée annuelle et extraordinaire de 2026

L'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires se tiendra le jeudi 30 juillet 2026 à 11 h (heure de l'Est).

Conseiller juridique

Stikeman Elliott S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Montréal, Québec

Gouvernance d'entreprise

Les documents suivants portant sur les pratiques en matière de gouvernance d'entreprise de Lightspeed sont disponibles sur le site web de Lightspeed (investors.lightspeedhq.com) ou sur demande auprès du secrétaire général de l'entreprise :

- les Chartes du Conseil d'administration et de ses comités;
- la description des postes de la Présidente du conseil, de l'Administratrice indépendante principale, des Présidents des comités et du Chef de la direction;
- le Code de conduite et d'éthique; et
- la Politique de dénonciation.

Auditeurs

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant
Montréal, Québec

COMPOSITION DU CONSEIL ET DES COMITÉS

	Conseil	Comité d'audit	Comité de rémunération, de mise en candidature et de gouvernance	Comité des risques
Manon Brouillette Présidente-directrice du conseil	◆			
Dax Dasilva Fondateur et chef de la direction	●			
Dale Murray Administratrice indépendante principale	●	●	◆	
Nathalie Gaveau Administratrice	●		●	
Glen LeBlanc Administrateur	●	◆		●
Sameer Samat Administrateur	●		●	●
Odilon Almeida Administrateur	●	●		◆

◆ Président du conseil/comité

● Membre du conseil/comité



investors.lightspeedhq.com

NYSE : LSPD | TSX : LSPD

700, rue Saint-Antoine Est,
Montréal, Québec, Canada H2Y 1A6